



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

BALANCE DES PAIEMENTS ET POSITION EXTERIEURE GLOBALE REGIONALES DE L'UEMOA AU TITRE DE L'ANNEE 2017



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Direction Générale de l'Economie et de la Monnaie

Direction des Statistiques

Service de la Balance des Paiements

RAPPORT SUR LA BALANCE DES PAIEMENTS ET LA POSITION EXTERIEURE GLOBALE REGIONALES DE L'UEMOA AU TITRE DE L'ANNEE 2017

Mars 2019

SOMMAIRE

LISTE DES GRAPHIQUES, DES TABLEAUX ET DES ENCADRES	3
SIGLES ET ABREVIATIONS	4
AVANT-PROPOS.....	5
RESUME.....	6
I. FAITS MARQUANTS DE L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE EN 2017	8
1.1- ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL.....	8
1.2- ENVIRONNEMENT INTERNE.....	10
II. EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS REGIONALE DE L'UEMOA	13
2.1 - COMPTE DES TRANSACTIONS COURANTES.....	13
2.1.1 - Balance des biens et services.....	14
2.1.1.1 - Balance commerciale	14
2.1.1.2 - Balance des services	22
2.1.2 - Revenu primaire	24
2.1.3 - Revenu secondaire	25
2.2 - COMPTE DE CAPITAL	27
2.2.1 – Acquisitions ou cessions nettes d'actifs non financiers non produits.....	27
2.2.2 – Transferts en capital.....	27
2.3 - COMPTE FINANCIER	28
2.3.1 – Investissements directs.....	28
2.3.2 – Investissements de portefeuille.....	29
2.3.3 – Dérivés financiers.....	30
2.3.4 – Autres investissements.....	30
III. EVOLUTION DE LA POSITION EXTERIEURE GLOBALE.....	30
3.1 – EVOLUTION DE LA POSITION EXTERIEURE GLOBALE NETTE	30
3.2 – VENTILATION GEOGRAPHIQUE DE LA POSITION EXTERIEURE GLOBALE NETTE	31
IV. EVOLUTION DES ECHANGES INTRA-UEMOA.....	32
4.1 - COMMERCE INTRA-UEMOA DE BIENS	32
4.2 - AUTRES TRANSACTIONS COURANTES INTRA-COMMUNAUTAIRES.....	34
4.3 - FLUX FINANCIERS INTRA-COMMUNAUTAIRES	35
CONCLUSION.....	37
LISTE DES ANNEXES.....	38

	LISTE DES GRAPHIQUES, DES TABLEAUX ET DES ENCADRES	<i>Page</i>
GRAPHIQUES		
Graphique 1a	Evolution des productions des principaux produits agricoles exportés	11
Graphique 1b	Evolution des productions du secteur minier	12
Graphique 2	Soldes caractéristiques de la balance des paiements	13
Graphique 3	Evolution du déficit courant et de ses composantes	14
Graphique 4	Evolution de la part des principaux produits exportés	15
Graphique 5	Evolution de la production de cacao dans l'UEMOA	16
Graphique 6	Evolution de la part des principaux produits importés	20
Graphique 7	Evolution des principaux produits alimentaires importés	20
Graphique 8	Evolution de la structure des services nets	23
Graphique 9	Evolution des revenus primaires et des intérêts et dividendes versés	24
Graphique 10	Evolution des transferts de fonds reçus des migrants dans l'UEMOA	25
Graphique 11	Evolution des transferts de fonds reçus des migrants et du compte courant dans l'UEMOA	26
Graphique 12	Evolution comparée du taux d'investissement direct dans l'UEMOA et dans les pays en développement	29
Graphique 13	Ventilation géographique des engagements nets de l'UEMOA en 2016 et 2017	32
Graphique 14	Evolution du commerce intra-régional entre 2001 et 2017	33
Graphique 15	Evolution des soldes des échanges intra-communautaires en 2016 et 2017	34
TABLEAUX		
Tableau 1	Part des pays membres dans les exportations de l'UEMOA	19
Tableau 2	Part des pays membres dans les importations de l'UEMOA	22
Tableau 3	Position extérieure globale nette	31
Tableau 4	Matrice des échanges intra-communautaires des produits pétroliers	34
Tableau 5	Matrice des stocks d'investissements directs étrangers intra-communautaires en 2017	36
ENCADRES		
Encadré 1	Dynamisme de la filière cacao dans l'UEMOA	16
Encadré 2	Evaluation des transferts de fonds des migrants dans l'UEMOA	25

SIGLES ET ABREVIATIONS

AEN	Avoirs Extérieurs Nets
BAD	Banque Africaine de Développement
BCEAO	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BDP	Balance des Paiements
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
CAF	Coût, Assurance, Fret
Cellule sous-régionale	Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des échanges intra-UEMOA
DTS	Droit de Tirage Spécial
ECID	Enquêtes Coordonnées sur les Investissements Directs
FOB	Franco on Bord
FCFA	Franco de la Communauté Financière Africaine
FMI	Fonds Monétaire International
IDE	Investissement Direct Etranger
INS	Instituts Nationaux de la Statistique
ISBLM	Institutions Sans But Lucratif au service des Ménages
MBP5	Cinquième édition du Manuel de la Balance des Paiements du FMI, parue en 1993
MBP6	Sixième édition du Manuel de la Balance des Paiements et de la Position Extérieure Globale du FMI, parue en 2008
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PEG	Position Extérieure Globale
PEGN	Position Extérieure Globale Nette
PIB	Produit Intérieur Brut
PPTE	Pays Pauvre Très Endetté
UE	Union Européenne
UMOA	Union Monétaire Ouest Africaine
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
Union	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine ou Union Monétaire Ouest Africaine

B	Bénin
BF	Burkina Faso
CI	Côte d'Ivoire
GB	Guinée-Bissau
M	Mali
N	Niger
S	Sénégal
T	Togo

AVANT-PROPOS

La balance des paiements et la position extérieure globale régionales constituent des outils d'aide à la décision en matière de politique économique et monétaire, à la disposition des Autorités de l'Union. En particulier, elles permettent de mieux appréhender les performances globales de l'Union en matière d'échanges extérieurs. La responsabilité de leur élaboration incombe à la Banque Centrale, suivant l'article 44 des Statuts de la BCEAO, qui dispose que la « *Banque Centrale assure l'établissement de la balance des paiements des Etats membres de l'UMOA* ». Par ailleurs, l'article 1^{er} de l'Annexe III du Règlement n°09/2010/CM/UEMOA du 1^{er} octobre 2010, relatif aux relations financières extérieures, dispose que l'élaboration des comptes extérieurs des Etats membres ainsi que de la balance des paiements et de la position extérieure globale régionales incombe à la Banque Centrale.

Ces comptes, conformes à la méthodologie de la sixième édition du Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale du FMI, sont élaborés à partir des situations arrêtées dans les pays membres et des données portant sur les transactions des institutions sous-régionales résidentes de l'UEMOA avec le reste du monde. Outre ces informations, l'élaboration des comptes extérieurs s'appuie sur les travaux de la Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des données sur les échanges intra-communautaires. Ces travaux ont permis de procéder à une analyse fine des asymétries relevées dans les déclarations statistiques bilatérales des Etats, en vue du rapprochement des données du commerce intra-régional au titre de l'année 2017. La correction des asymétries a également porté sur les flux touristiques, les envois de fonds des travailleurs migrants et les investissements directs étrangers.

RESUME

Les transactions économiques et financières de l'UEMOA avec le reste du monde se sont traduites, au terme de l'année 2017, par une amélioration du solde global de la balance des paiements, en lien avec la hausse modérée du solde excédentaire du compte de capital ainsi que l'accroissement notable des flux nets de capitaux au titre du compte financier.

Le compte des transactions courantes s'est dégradé en 2017 avec un solde déficitaire de 4.034,9 milliards après 3.244,1 milliards une année plus tôt. Cette évolution est en lien avec la hausse du déficit des biens et services ainsi que celui du compte de revenu primaire (revenus nets des facteurs), couplée à la baisse de l'excédent du compte de revenu secondaire (transferts courants nets). Hors dons, le déficit courant s'est aggravé de 1,0 point de pourcentage du PIB en ressortant à 7,1% du PIB en 2017.

Le déficit des échanges de biens s'est détérioré de 24,4%, passant de 1.037,1 milliards en 2016 à 1.290,5 milliards en 2017, en raison du regain de dynamisme des importations, tirées par la hausse des cours internationaux de produits pétroliers, l'accélération des achats à l'extérieur des biens de consommation ainsi que la consolidation des acquisitions de biens d'équipement et intermédiaires, dont les effets ont été partiellement compensés par la hausse des exportations.

Les échanges des services sont ressortis déficitaires de 3.470,0 milliards en 2017, en hausse de 5,7% par rapport à 2016. Les pays de l'Union ont accru leur consommation de services spécialisés auprès des non-résidents notamment ceux relatifs aux travaux publics d'extension, d'aménagement et de modernisation d'infrastructures routières, portuaires et hôtelières ainsi que de mise en état des installations minières et pétrolières. La consommation des autres services s'est également accrue dans le secteur des télécommunications.

De même, le compte du revenu primaire a affiché un solde déficitaire de 1.783,0 milliards en 2017, en aggravation de 21,6% par rapport au niveau observé une année plus tôt. Cette évolution s'explique essentiellement par l'accroissement des paiements d'intérêts sur la dette publique extérieure et de dividendes aux investisseurs étrangers.

L'excédent du compte du revenu secondaire a fléchi, passant de 2.542,2 milliards en 2016 à 2.508,6 milliards en 2017, en raison essentiellement du repli des transferts en faveur de l'Administration publique (-10,2%), atténué par la hausse des envois de fonds des travailleurs migrants (+4,3%).

En tenant compte des flux au titre du compte de capital, ressortis en hausse de 4,7%, le besoin de financement est évalué à 2.873,2 milliards en 2017, après 2.134,7 milliards en 2016. Il a été couvert à hauteur de 107,9%, contre un taux de 89,9% observé une année plus tôt, par les entrées nettes de capitaux au titre du compte financier, ressorties à 3.100,2 milliards en 2017 contre 1.918,4 milliards en 2016.

Au total, les échanges de l'UEMOA avec le reste du monde se sont soldés par un excédent global de 304,1 milliards en 2017 après un déficit de 946,8 milliards en 2016, en amélioration de 1.250,9 milliards.

La Position extérieure globale nette (PEGN) s'est détériorée de 8,3%, en ressortant à -32.555,2 milliards à fin 2017 contre -30.057,4 milliards en 2016, en raison d'un accroissement des engagements (+1,6 point de % du PIB) plus important que celui des créances (+1,0 point de % du PIB). L'analyse de la structure géographique de la position extérieure globale nette de

l'UEMOA à fin 2017 fait ressortir une situation débitrice aussi bien avec la Zone euro (-5.607,2 milliards ou -8,7% du PIB), son principal partenaire, qu'avec les autres régions du monde (-26.948,0 milliards ou -42,0% du PIB).

Les échanges intra-communautaires de biens ont connu une progression en 2017 (+4,2%). Cette évolution est principalement imputable à l'accroissement des échanges de produits pétroliers tirés par la hausse des cours internationaux. Elle résulte également de l'augmentation de l'offre intra-régionale de produits agricoles notamment céréaliers et du coton, dans un contexte d'une bonne campagne enregistrée dans la Zone en 2016/2017.

S'agissant des investissements directs étrangers (IDE), les encours des placements intra-UEMOA sont demeurés relativement faibles, représentant 11,5% du stock total des capitaux reçus. L'encours des IDE intra-communautaires est ressorti à 1.498,2 milliards (2,3% du PIB) à fin 2017, contre 1.211,0 milliards (2,0% du PIB) à fin 2016.

Concernant les flux d'investissements de portefeuille entre les pays de l'Union, leur évolution laisse apparaître une diminution nette au titre des engagements de 1.619,4 milliards, passant de 2.953,0 milliards en 2016 à 1.333,4 milliards en 2017. Cette évolution est due à l'émission d'euro-obligations par certains Etats membres de l'Union sur les marchés financiers internationaux au détriment du marché sous-régional.

Les flux nets au titre des autres investissements intra-communautaires ont augmenté de 3,6% d'une année à l'autre, en passant de 1.244,8 milliards en 2016 à 1.693,0 milliards à fin 2017. Cette évolution traduit, pour l'essentiel, l'augmentation des engagements imputables aux prêts octroyés par la BOAD aux secteurs public et privé dans les Etats membres de l'UEMOA.

Le présent rapport analyse l'évolution des paiements extérieurs de l'Union en 2017. Il comporte trois parties :

- les faits marquants de l'environnement économique dans lequel se sont inscrits les échanges extérieurs de l'Union en 2017 ;
- l'évolution de la balance des paiements et de la position extérieure globale régionale en 2017 ;
- l'évolution des échanges intra-UEMOA en 2017.

I. FAITS MARQUANTS DE L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE EN 2017

1.1 - ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

Au cours de l'année 2017, l'environnement économique international a été marqué par l'augmentation notable de l'investissement, du commerce et de la production industrielle, ainsi que le regain de confiance des chefs d'entreprise et des consommateurs. Cette conjoncture favorable a permis d'atténuer les conséquences des incertitudes liées à la mise en œuvre du Brexit. Dans ce contexte, la reprise de l'économie mondiale, entamée à fin 2016, s'est renforcée, le taux de croissance économique dans le monde s'étant établi à 3,7% en 2017, contre un niveau de 3,2% enregistré un an auparavant.

Dans les pays industrialisés, la croissance économique s'est consolidée de 2,3% en 2017, après 1,7% en 2016, en raison notamment des politiques monétaires accommodantes des banques centrales et de la bonne tenue de la demande intérieure. Aux Etats-Unis, la croissance du PIB réel s'est située à 2,3% en 2017, après 1,5% en 2016, en relation avec la vigueur de la demande intérieure induite par l'investissement ainsi que le rebond des activités des entreprises du secteur de l'énergie. Dans la Zone euro, la progression du produit intérieur brut s'est élevée à 2,4% en 2017, contre 1,8% en 2016, sous l'effet du regain de dynamisme des exportations, dans un contexte marqué par le renforcement des échanges commerciaux mondiaux, et de la vigueur de la demande intérieure, tirée par des conditions financières accommodantes ainsi que l'apaisement des risques politiques.

Dans les pays émergents et en développement, le taux de croissance économique est ressorti en hausse à 4,7% en 2017 contre 4,4% en 2016, du fait notamment de l'amélioration de la demande intérieure, du regain de dynamisme dans les pays importateurs de matières premières et de la conjoncture favorable dans les grands pays exportateurs de pétrole. En Chine, le taux de croissance de l'activité économique s'est établi à 6,8% en 2017, après 6,7% en 2016, en liaison notamment avec le maintien d'une politique expansionniste par les Autorités de ce pays. En Inde, la croissance économique a ralenti pour se situer à 6,7% en 2017, après 7,1% en 2016. Ce fléchissement est imputable à l'impact persistant de la démonétisation de certaines coupures de billets, ainsi qu'à l'incertitude liée à la mise en place de la taxe nationale sur les biens et services, au milieu de l'année. Le Brésil a renoué avec une croissance positive de 1,1% en 2017, après une contraction de 3,5% en 2016, sous l'effet de la bonne tenue des exportations et de la demande intérieure. En Russie, avec le redressement de la demande intérieure et extérieure ainsi que la remontée des cours du pétrole, l'activité économique a crû de 1,8% en 2017, après un léger rebond de 0,2% en 2016.

Quant au commerce mondial, sa croissance en volume a enregistré son plus haut niveau depuis six ans, en ressortant à 4,7% en 2017 après une progression de 1,8% en 2016. Le développement rapide du commerce est dû à une plus forte croissance dans la plupart des

régions, en particulier dans les économies en développement. Par région, les plus fortes performances ont été enregistrées en Asie (+8,1%), dans la Communauté d'Etats indépendants¹ (+7,8%) et en Amérique du Nord (+4,1%).

En matière d'inflation, une remontée du niveau général des prix à la consommation a été enregistrée en 2017 dans les pays industrialisés, où le taux d'inflation s'est établi à 1,7%, contre 0,8% en 2016, demeurant toutefois en deçà des seuils fixés par les banques centrales. Au niveau des pays émergents et en développement, il est ressorti en moyenne à 4,1% en 2017 après 4,3% en 2016, dans un contexte d'assouplissement des politiques monétaires, en vue de soutenir l'activité économique, avec la baisse des pressions inflationnistes.

Sur les marchés des changes, la monnaie européenne s'est appréciée face aux principales devises en 2017, en liaison notamment avec la reprise économique et le tassement des risques politiques en Zone euro. Le cours de l'euro s'est accru de 2,0% pour s'établir à 1,129 dollar à fin décembre 2017. Par rapport à la livre sterling, au yen japonais et au franc suisse, la monnaie unique européenne s'est également renforcée respectivement de 7,0%, 5,3% et 2,0% sur la même période.

S'agissant des produits de base, la reprise de la demande mondiale ainsi que les actions concertées des principaux producteurs visant la réduction de l'offre ont redynamisé les marchés des matières premières. Les indices calculés par le FMI indiquent, en moyenne annuelle, une hausse des prix des produits énergétiques de 22,2%, des produits industriels de 12,1% et des produits alimentaires de 3,9%.

Les cours mondiaux des principales matières premières exportées par l'Union ont enregistré des évolutions haussières sur une base annuelle, à l'exception de ceux du cacao et de l'huile de palme qui ont baissé respectivement de 29,8% et 4,6%. Les hausses les plus importantes ont été observées au niveau de la noix de cajou (+19,8%), du caoutchouc (+18,9%), du pétrole (+15,4%), du café robusta (+14,7%) et du coton (+10,9%).

Les prix du caoutchouc ont été soutenus principalement par le raffermissement de la demande chinoise. Le renchérissement de la noix de cajou est lié au dynamisme de la demande, notamment celle en provenance du marché européen. Les cours du pétrole ont entamé leur reprise, portés par les perspectives d'un rééquilibrage du marché. A cet égard, les dernières publications de l'Agence Internationale de l'Energie (AIE) et de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP), font état d'une demande plus forte que prévu en 2017 et d'une baisse de la production mondiale. Les prix du cacao ont baissé de 29,8% en raison d'une hausse d'offre face à une demande atone. Quant aux cours de l'huile de palme, ils se sont repliés de 4,6% du fait de la faiblesse de la demande, notamment des pays asiatiques, combinée à une offre excédentaire en provenance de la Malaisie, principal pays exportateur.

Les flux d'investissements directs étrangers (IDE) mondiaux ont chuté de 23,0% en 2017 pour ressortir à 1.430,0 milliards de dollars, en lien avec le recul des investissements directs reçus par les pays développés et ceux en transition. Ce repli contraste avec l'accélération de la croissance du PIB et du commerce. Les flux d'IDE à destination de l'Afrique ont continué de fléchir en 2017 pour s'établir à 42,0 milliards de dollars US, en repli de 21,0% par rapport à l'année précédente, en raison essentiellement de la baisse des prix de produits de base.

¹ La Communauté d'Etats indépendants (CEI) regroupe la Biélorussie, la Russie, l'Arménie, l'Azerbaïdjan, le Kazakhstan, le Kirghizistan, la Moldavie, l'Ouzbékistan et le Tadjikistan.

1.2 - ENVIRONNEMENT INTERNE

Le dynamisme économique amorcé depuis 2012 au sein de l'UEMOA s'est maintenu au cours de l'année 2017, à la faveur de l'amélioration progressive de la conjoncture internationale et interne des Etats. Au terme de l'année 2017, le produit intérieur brut de l'Union, en termes réels, a progressé de 6,7%, soit 0,1 point de pourcentage de plus qu'en 2016. Le maintien du rythme de la croissance économique a été porté par le secteur tertiaire, principal moteur de la croissance, avec une contribution de 3,7 points, à la faveur de la bonne tenue des activités commerciales, de transport ainsi que du dynamisme des services financiers et de télécommunications. Le secteur secondaire a été le deuxième pilier de la croissance économique, avec un apport de 1,5 point imputable essentiellement au regain d'activités dans les industries extractives et manufacturières, en liaison notamment avec le raffermissement des productions de clinker, de ciment, de phosphates, de marbre, de zinc et d'or, ainsi qu'à la vigueur des investissements public et privé dans les infrastructures de base. La contribution du secteur primaire s'est établie à 1,5 point, en raison de l'augmentation de la production agricole, qui bénéficierait d'une pluviométrie satisfaisante et de la poursuite de l'exécution des projets visant à développer les filières agricoles.

Dans le secteur agricole, la campagne agropastorale 2017/2018 a été marquée par une hausse de la **production vivrière** dans l'Union de 2,5%, par rapport à la campagne précédente. Cette évolution, perceptible dans tous les Etats membres de l'Union, est principalement imputable aux récoltes de tubercule (+6,5%) et de céréales (+6,2%).

Au titre des principales cultures d'exportation, les récoltes seraient également en hausse au cours de la campagne agricole 2017/2018, par rapport à la précédente campagne, sauf pour le café. La production de cacao a progressé de 21,3%, en se situant à 1.995.442 tonnes, en raison essentiellement de la bonne tenue de la production en Côte d'Ivoire, premier producteur mondial. Cette spéculation continuerait de profiter des actions initiées les années précédentes par les Autorités en charge de la filière, dont notamment un meilleur encadrement technique et l'utilisation de variétés à fort rendement.

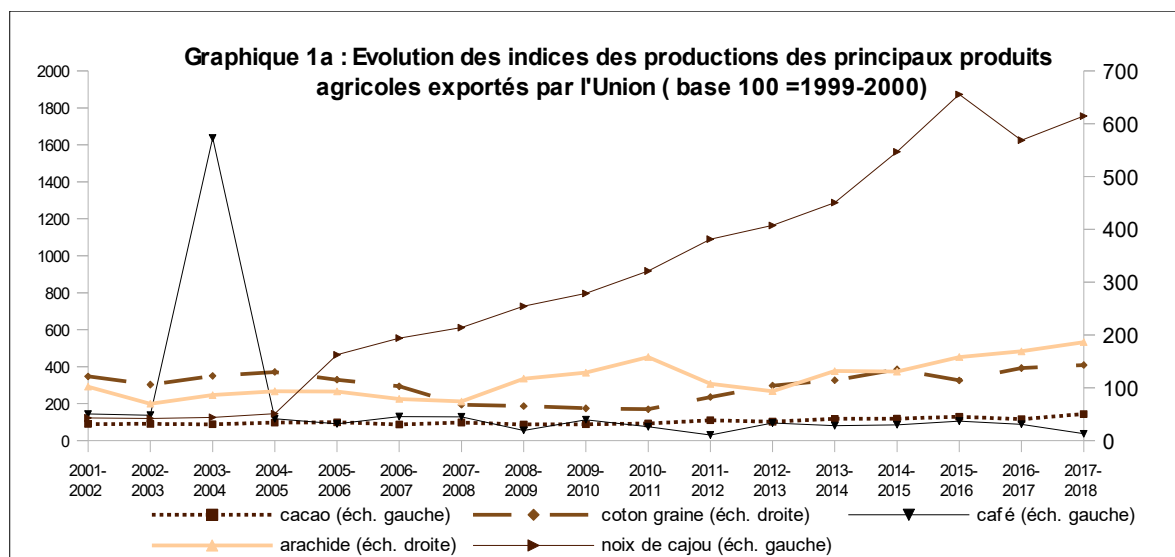
La production de coton graine enregistrerait une progression de 9,7%, en se situant à 2.472.794 tonnes, portée notamment par celle du Burkina Faso (+16,1%) et du Bénin (+8,5%). Ces résultats sont imputables à la pluviométrie satisfaisante enregistrée dans les zones de production et au maintien des mesures de soutien aux producteurs, notamment la mise à disposition des intrants et l'encadrement technique. Les récoltes d'arachide se sont établies à 3.083.045 tonnes, soit une augmentation de 6,7%, impulsée principalement par les productions du Sénégal (+8,0%), principal producteur de l'Union, du Niger (+7,4%), du Burkina (+6,5%) et du Mali (+4,3%).

La production de la noix de cajou a enregistré une hausse de 3,7% en se situant à 1.150.355 tonnes au cours de la campagne 2017/2018, en liaison avec des conditions climatiques favorables dans les zones de production en Côte d'Ivoire et au Bénin, respectivement premier producteur mondial et deuxième producteur de l'UEMOA.

La production du caoutchouc au titre de la campagne 2017/2018 a progressé de 0,6% par rapport à l'année précédente, en ressortant à 394.583 tonnes, sous l'effet de l'augmentation des superficies plantées.

En revanche, la production de café a connu un repli de 61,1%, en ressortant à 47.711 tonnes, en liaison principalement avec un recul de la récolte, pour la deuxième année consécutive, en

Côte d'Ivoire où il est principalement cultivé, sous l'effet de chocs climatiques, notamment le prolongement de l'harmattan.



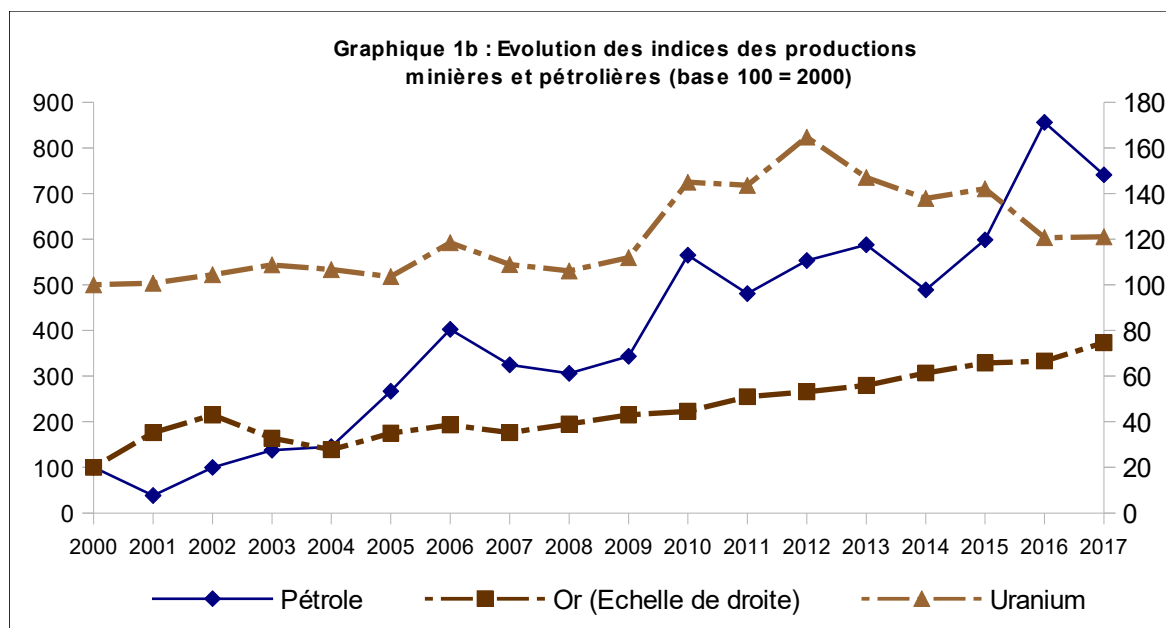
Source : BCEAO

Dans le secteur minier, qui apporte une importante contribution aux ventes à l'extérieur des pays de l'Union (avec le pétrole, l'or et l'uranium notamment), il a été observé une baisse généralisée des activités par rapport à la période précédente, à l'exception des filières aurifères en Côte d'Ivoire et au Burkina.

L'extraction d'or est estimée sur l'année 2017 à 45.867,3 kg au Burkina Faso et à 26.000 kg en Côte d'Ivoire, en hausses respectives de 19,0% et 3,8% par rapport à 2016. Au Mali, premier producteur de l'UEMOA, la production cumulée à fin 2017 s'est élevée à 49.621,4 kg, en hausse de 10,3% comparativement à l'année 2016. Au Niger, la diminution des extractions d'or en 2017 est ressortie à 4,3%, pour une production évaluée à 843 kg.

La production de phosphates a également reflué en se chiffrant à 1.448.800 tonnes entre janvier et septembre 2017, contre 1.820.400 tonnes un an plus tôt. Cette chute résulte du repli de la production au Sénégal de 21,5% et au Togo de 18,1%, en liaison avec l'atonie de la demande mondiale.

Quant à la production d'uranium, elle a régressé de 9,4%, en s'établissant à 2.525,9 tonnes sur les dix premiers mois de l'année 2017, en liaison avec la morosité du marché international. De même, les extractions de pétrole brut reculeraient de 12,5% en Côte d'Ivoire. En revanche, elles se sont consolidées au Niger où les statistiques disponibles sur les huit premiers mois de l'année 2017 situent la production à 4.352,5 milliers de barils, en hausse de 14,8% par rapport à la même période de 2016.



Source : BCEAO

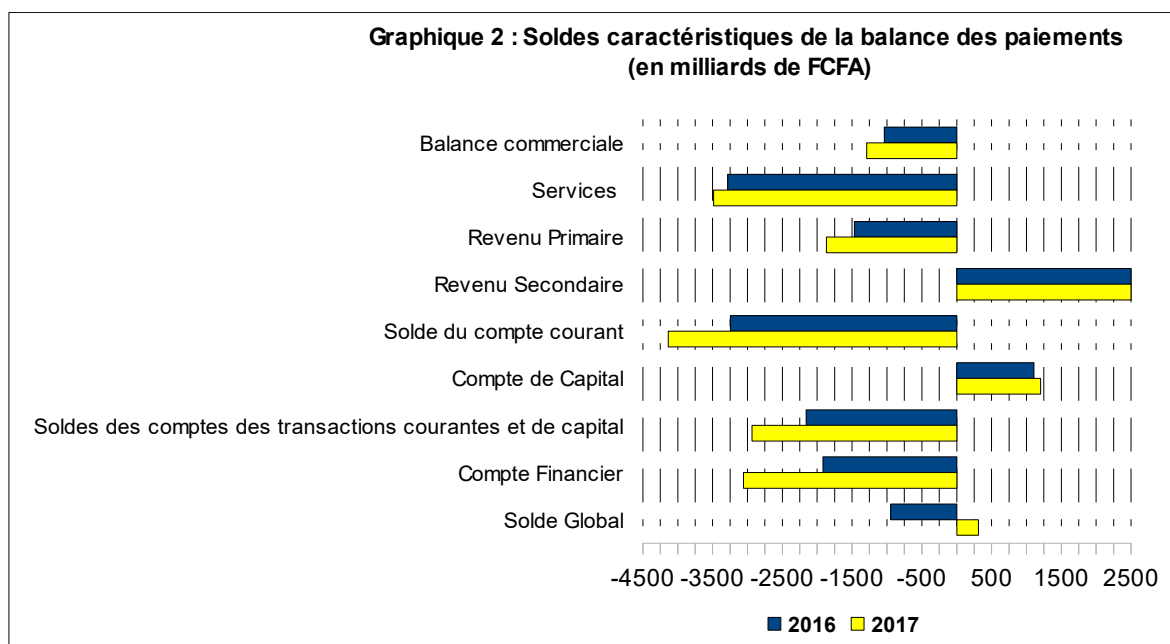
Par ailleurs, le taux d'inflation en moyenne dans l'Union est ressorti à 0,8% en 2017 contre une réalisation de 0,3% en 2016. Cette évolution est imputable au renchérissement des produits alimentaires locaux, notamment les légumes et les produits de la pêche, ainsi que des services de restauration. Par ailleurs, une augmentation des prix des articles d'habillement et d'ameublement a été observée. La progression de l'inflation a été atténuée par la poursuite de la détente des coûts des communications. Par ailleurs, en dépit de la remontée des cours du pétrole brut, les prix à la pompe des carburants sont restés quasi-stables dans la plupart des pays de l'Union, à l'exception du Togo.

Concernant l'exécution des opérations financières des États, elle s'est soldée, en 2017, par une augmentation du déficit budgétaire par rapport aux réalisations de l'année 2016. En effet, le déficit global, base engagements, dons compris, est ressorti à 3.090,9 milliards à fin décembre 2017, contre 2.659,8 milliards un an auparavant. En pourcentage du PIB, ce déficit a enregistré une détérioration de 0,3 point pour se situer à 4,7% en 2017, consécutive à la hausse de 0,6 point de pourcentage du PIB des dépenses totales entre 2016 et 2017 atténuée par l'augmentation de 0,4 point de pourcentage du PIB des recettes totales et dons.

S'agissant de l'encours de la dette publique extérieure des États de l'Union, il s'est chiffré à 17.656,4 milliards de francs CFA à fin décembre 2017 contre une réalisation de 15.658,6 milliards un an plus tôt, soit une hausse de 12,8%. Le ratio de la dette extérieure publique est passé de 25,7% en 2016 à 26,8% en 2017. Cette évolution est en rapport avec des nouveaux tirages en faveur des États membres de l'Union qui ont quasiment doublé, passant de 1.252,7 milliards en 2016 à 2.440,2 milliards en 2017, provenant des institutions multilatérales (1.086,0 milliards) et des partenaires bilatéraux (1.354,2 milliards). Cette situation témoigne d'un renforcement des relations entre les pays de l'Union et les partenaires techniques et financiers.

II. EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS REGIONALE DE L'UEMOA

Tenant compte de l'évolution de l'environnement économique et financier international et local, les transactions de l'UEMOA avec le reste du monde se sont traduites au cours de l'année 2017 par un solde global excédentaire de la balance des paiements de 304,1 milliards², après un déficit de 946,8 milliards en 2016. Cette évolution traduit essentiellement l'amélioration des flux nets de capitaux au titre du compte financier³, dans un contexte d'aggravation du déficit courant.



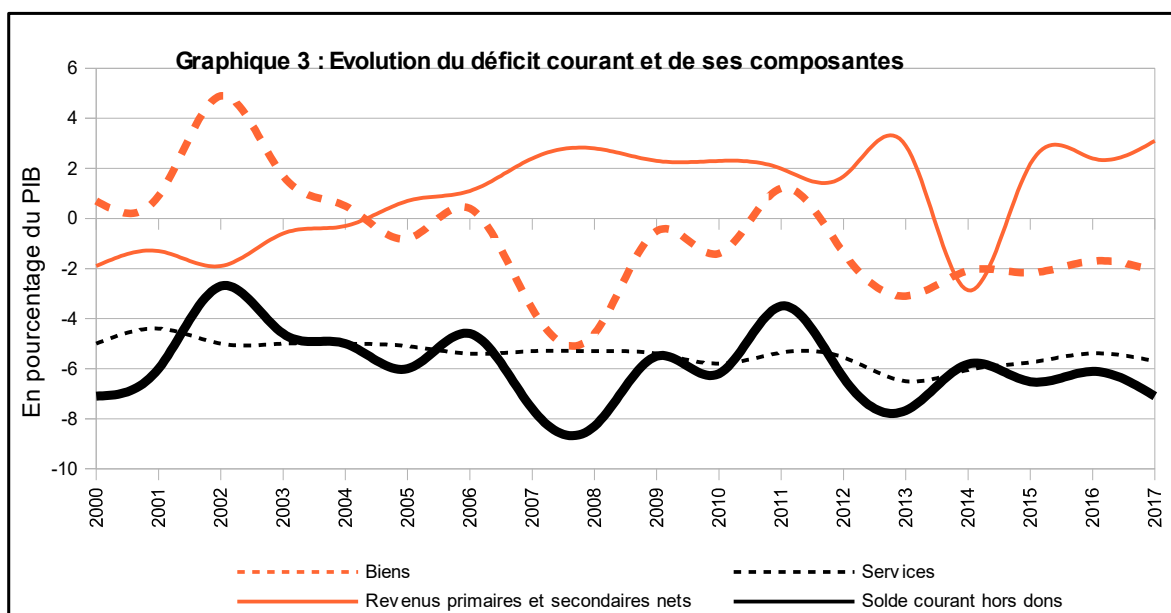
Source : BCEAO

2.1 - COMPTE DES TRANSACTIONS COURANTES

Le déficit des transactions courantes s'est détérioré en 2017 pour s'établir à 4.034,9 milliards contre 3.244,1 milliards. Hors dons, il est ressorti à 7,1% du PIB en 2017 contre 6,1% en 2016, soit une détérioration de 1,0 point de pourcentage.

² Les montants indiqués dans ce rapport sont en franc CFA, sauf indication contraire.

³ Avec la méthodologie de la sixième édition, la convention de signe des rubriques du compte financier a changé. Les signes (-) correspondent à des accroissements d'engagements et/ou des diminutions de créances. Quant aux signes (+), ils traduisent une réduction d'engagements et/ou augmentation des créances.



Source : BCEAO

La détérioration du compte courant est essentiellement imputable à l'aggravation du déficit des biens et services ainsi que celui du compte de revenu primaire (revenus nets des facteurs), dans un contexte de contraction de l'excédent du compte de revenu secondaire (transferts courants nets).

2.1.1 - Balance des biens et services

Le déficit structurel de la balance des biens et services s'est accru de 439,9 milliards, en passant de 4.320,6 milliards à fin 2016 à 4.760,5 milliards en 2017, en ligne notamment avec l'aggravation du déficit de la balance des biens (-253,4 milliards ou -24,4%) et celui de la balance des services (-186,5 milliards ou -5,7%).

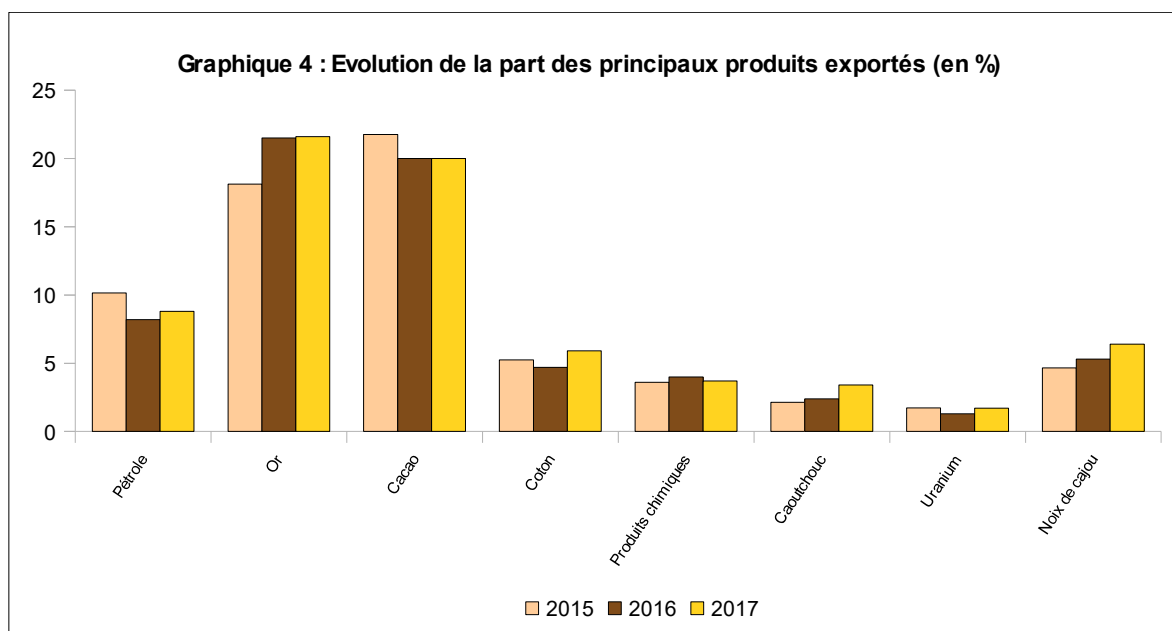
2.1.1.1 - Balance commerciale

Le déficit commercial s'est exacerbé en 2017, en ressortant à 1.290,5 milliards contre 1.037,1 milliards une année plus tôt, en raison d'une progression des importations (+9,8%), plus prononcée que celle des exportations (+8,6%).

2.1.1.1.1 - Exportations de biens

Les exportations de biens se sont améliorées en 2017, en rapport essentiellement avec la bonne tenue des expéditions d'or, de coton, de cacao et de produits pétroliers.

Les exportations totales de biens en valeur des pays de l'UEMOA se sont établies à 12.806,4 milliards en 2017 contre une 11.796,2 milliards en 2016 soit une hausse de 8,6% par rapport au niveau enregistré un an auparavant. Cette évolution est essentiellement imputable à la hausse des ventes de cacao (+5,8%), d'or (+9,6%), de noix cajou (+30,5%), de coton (+40,5%) et de produits pétroliers (+7,1%).



Sources : BCEAO, INS

Les évolutions des exportations des principaux produits se présentent comme suit.

- **Les exportations d'or** ont poursuivi leur tendance haussière, entamée en 2013, ressortant à 3.229,1 milliards en 2017, contre 2.952,5 milliards en 2016. Cette situation est essentiellement imputable à la hausse des volumes exportés par le Burkina-Faso et la Côte d'Ivoire, en lien avec l'amélioration de la production, dans un contexte de repli des cours (-1,2%).

L'or occupe la première position des produits d'exportation de l'Union au cours de la période sous revue. Sa part dans les produits vendus à l'extérieur de l'Union est ressortie à 21,6% en 2017 contre 21,4% en 2016, soit une augmentation de 0,2 point de pourcentage.

Les ventes extérieures d'or de l'Union sont destinées à la Suisse (56,6%) et à l'Afrique du Sud (33,7%), pays d'origine des principaux actionnaires des mines installées au Mali et au Burkina. Les autres clients détenant à peine 10% des ventes sont constitués notamment des Émirats Arabes Unis, de l'Inde et de l'Italie.

- **Les expéditions des produits du cacao** de l'Union ont progressé de 5,8 % en 2017 pour ressortir à 2.907,8 milliards, après 2.748,6 milliards un an plus tôt. Cette évolution reflète la hausse du volume exporté d'environ 35%, dont les effets ont été atténués par la chute des cours internationaux de l'ordre de 31%. La hausse du volume s'explique par les conditions climatiques favorables tandis que le recul des prix est en liaison avec la hausse des réserves mondiales.

Le cacao et ses dérivés sont au deuxième rang des produits exportés par l'Union, avec une part de 20,0% des exportations totales, en baisse de 0,1 point de pourcentage par rapport à 2016.

Les produits du cacao ont été exportés dans leur majorité vers l'Union Européenne (68,7%), en particulier les Pays-Bas (23,5%), la Belgique (9,5%) et la France (8,6%). Le continent américain constitue la deuxième destination des produits de cacao de l'Union (+22,2%) avec une part de 18,3% pour les États-Unis.

• **La baisse du chiffre d'affaires des ventes des produits pétroliers, entamée depuis 2013, s'est interrompue en 2017.** Les exportations de ces produits ont augmenté de 7,1% en 2017 pour s'établir à 1.200,1 milliards, sous l'effet de la hausse des cours mondiaux de l'ordre de 13%, modérée par le repli des volumes exportés notamment en Côte d'Ivoire.

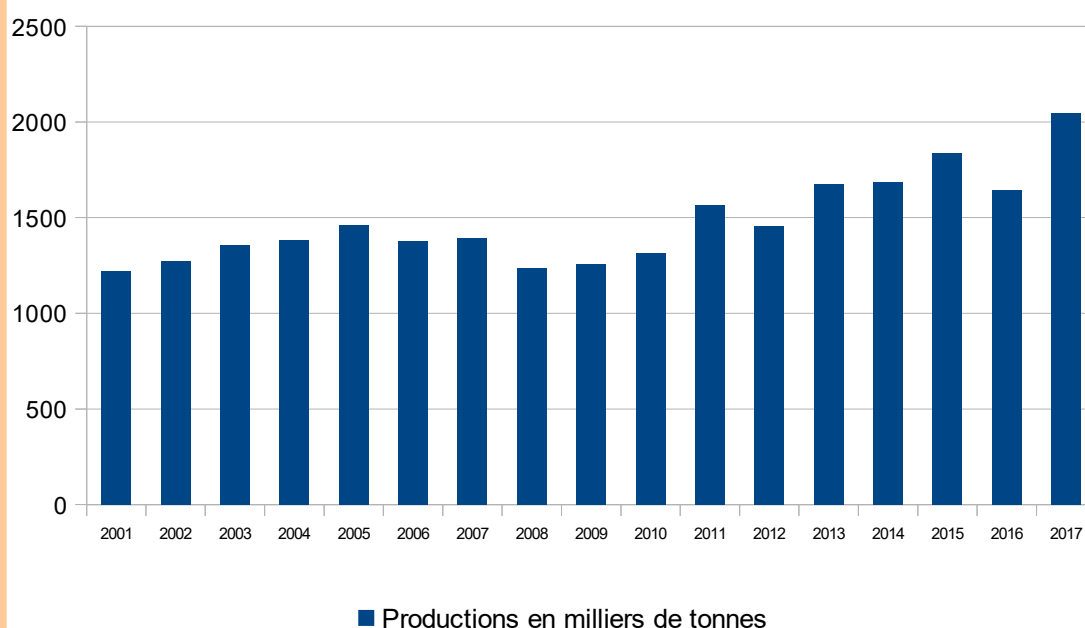
La part des produits pétroliers dans les exportations totales s'est établie à 8,8% en 2017 contre 8,5% en 2016, soit une amélioration de 0,3 point de pourcentage.

L'essentiel des produits pétroliers de l'Union est vendu sur le continent européen. Cette destination accueille 39,4% des exportations de ce produit. L'Afrique arrive en seconde position avec une part de 20,4% en 2017.

Encadré 1 : Dynamisme de la filière cacao dans l'Union

La filière cacao connaît un regain de dynamisme ces dernières années dans les pays de l'UEMOA. En effet, la production du cacao dans l'Union est ressortie à 1,8 millions de tonnes en moyenne par an entre 2013-2017, en hausse de 30,2% par rapport à la période 2008-2012.

Graphique 5 : Evolution de la production de cacao dans l'UEMOA



Sources : BCEAO, Organismes Nationaux de Commercialisation

Cette évolution est en ligne avec les différentes réformes menées dans la filière, particulièrement en Côte d'Ivoire, premier producteur mondial de cette spéculation. Ces politiques se sont déclinées à travers la mise en place du Programme National de Développement durable de la filière café-cacao en Côte d'Ivoire.

Ce Programme a pour vocation de promouvoir l'utilisation, par les cacaoculteurs, de matériel végétal sélectionné pour une modernisation des exploitations agricoles et l'augmentation de la productivité. Son but final est d'aboutir au bien-être socio-économique des producteurs de cacao et de leurs communautés. Sa composante principale se décline à travers le projet dénommé « Quantité-qualité-croissance » ou 2QC, dont la mise en œuvre a débuté en 2009.

Les différents axes stratégiques de ce programme sont : (i) la professionnalisation des producteurs et de leurs organisations, (ii) l'amélioration de la productivité, (iii) la lutte contre la maladie du Swollen Shoot, (iv) l'amélioration de la qualité marchande du produit et la certification, (v) la

commercialisation efficiente de la production, (vi) la diversification des sources de revenus des producteurs, (vii) l'amélioration du cadre de vie des producteurs et de leurs communautés, (viii) la lutte contre les pires formes du travail des enfants, (ix) la promotion et la valorisation des produits, (x) l'appui aux institutions nationales et (xi) le développement des partenariats et coordination des initiatives.

Les actions du 2QC se traduisent sur le terrain d'une part, par la mise à disposition des producteurs, de variétés précoces à haut rendement, produites par le Centre National de Recherche Agronomique (CNRA) et, d'autre part, par l'assistance technique de l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER) pour la conduite des pépinières et la création des futures plantations.

• **Les ventes à l'extérieur de noix de cajou** ont augmenté de 33,6% en 2017 pour ressortir à 950,6 milliards, contre 711,3 milliards en 2016. Cette évolution est principalement expliquée par la hausse des expéditions du Bénin, du Burkina, de la Côte d'Ivoire et de la Guinée-Bissau, en ligne avec le renchérissement des cours internationaux (+17,4%) couplé à la hausse du volume exporté.

Les ventes du noix de cajou sont destinées à 93,1% au continent asiatique, particulièrement à l'Inde (28,4%).

• **Les exportations de coton se sont améliorées de 40,5%** pour ressortir à 882,7 milliards en 2017. Cette progression est imputable essentiellement à l'amélioration des cours internationaux couplée à la hausse des volumes exportés notamment au Bénin (+105,7%), en rapport avec les différentes réformes mises en œuvre dans le secteur.

Les exportations de coton sont orientées principalement vers l'Asie (69,6%) et l'Europe (21,2%). La part de l'Afrique dans les ventes extérieures de coton est ressortie à 9,1%.

L'or blanc représente au cours de l'année 2017, le cinquième produit d'exportation de l'Union.

• **Les exportations de produits chimiques, composées essentiellement de produits pharmaceutiques, de cosmétiques, d'acide phosphorique et d'engrais**, se sont repliées pour la première fois depuis 2010 de 2,9% pour s'établir à 535,4 milliards en 2017. Cette baisse est en ligne principalement avec celle des ventes à l'extérieur d'acide phosphorique et d'engrais.

La part des ventes extérieures de produits chimiques dans les exportations de l'Union s'est fixée à 3,7% en 2017, soit un recul de 0,3 point de pourcentage par rapport à l'année précédente. La plupart des exportations de produits chimiques sont orientées vers l'Afrique (61,2%). Les exportations de produits chimiques à destination de l'Asie se sont établies à 18,4% des ventes extérieures totales de l'Union pour ce type de produit.

• **Les ventes d'uranium ont fléchi de 4,6% pour se situer à 169,6 milliards en 2017 contre 177,7 milliards un an plus tôt.** La chute de la part des expéditions d'uranium dans les exportations de l'Union, entamée depuis quelques années, s'est poursuivie en 2017. Cette proportion s'est fixée à 1,0% contre 1,3% en 2016, soit un repli de 0,3 point de pourcentage. L'évolution sus-retracée s'explique essentiellement par le recul des cours de l'ordre de 21%, dont les effets ont été atténués par la hausse du volume.

Les exportations d'uranium sont destinées principalement à la France et aux Etats-Unis, avec des parts respectives de 98,7% et 1,3% pour ces pays au niveau des ventes extérieures totales de ce produit.

• **Les exportations de caoutchouc**, ressorties à 489,7 milliards en 2017, se sont accrues de 48,6% par rapport à leur niveau de 2016, rompant ainsi avec la tendance baissière entamée depuis 2012. Cette dynamique des expéditions de caoutchouc est consécutive à la hausse du prix sur les marchés internationaux (+18,9%), couplée à la hausse des quantités exportées de ce produit qui sont ressorties à 664,7 milliers de tonnes contre 507,4 milliers de tonnes en 2016, soit un accroissement de l'ordre de 31,0% en ligne avec celui de la production dans un contexte d'augmentation des surfaces cultivées.

Les ventes extérieures de caoutchouc sont orientées essentiellement vers l'Union Européenne (51,3%) et l'Asie (32,5%).

• **Les autres produits d'exportation** sont constitués essentiellement du café, de l'arachide, des produits de la pêche, de l'huile de palme, des animaux vivants, de l'amande de karité, du bois et des ouvrages en bois. Ils concernent également la banane, l'ananas, les phosphates, les tabacs, les cigarettes, l'oignon, le zinc, le niébé et le clinker. La part de ces produits est ressortie à 22,8% en 2017 contre 23,7% un an auparavant. Cette situation s'explique notamment par la baisse des parts de l'huile de palme (-0,5 point de pourcentage) et du café (-0,3 point de pourcentage).

La répartition géographique des exportations officielles de l'Union montre que celles-ci sont destinées principalement à l'Europe (44,1%), suivie de l'Afrique (21,6%), de l'Asie (20,5%) et de l'Amérique (7,9%).

Les ventes extérieures de biens de l'Union vers l'Europe ont progressé de 7,1% pour s'établir à 5.488,6 milliards en 2017 contre 5.127,1 milliards en 2016. Cette évolution est imputable essentiellement à la hausse des expéditions d'or et de caoutchouc. La part de l'Europe dans le total des exportations de l'UEMOA s'est établie à 44,1% en 2017, dont 27,3% pour l'Union Européenne et 16,8% pour les autres pays européens. La Suisse, les Pays-Bas et la France demeurent les principales destinations des ventes extérieures de biens de l'Union, en accueillant respectivement 15,1%, 7,7% et 6,0% des exportations au cours de la période sous revue.

La part des ventes extérieures à destination du continent africain s'est établie à 26,1% en 2017 contre 25,6% en 2016, soit une hausse de 1,5 point de pourcentage. Cette évolution s'explique par la progression des ventes de pétrole en direction du Nigeria, en raison de la remontée des cours internationaux. L'Afrique reste la deuxième destination des exportations de l'UEMOA. Les exportations de l'Union vers ce continent sont dominées par l'or (19,9%), les produits pétroliers (11,4%) et les produits chimiques (7,6%). La part des expéditions en direction des pays de la CEDEAO s'est, quant à elle, fixée à 14,6%, en baisse de 1,9 point par rapport aux réalisations de 2016.

En particulier, les produits de l'Union exportés vers les autres Etats de la CEDEAO hors UEMOA, sont principalement orientés vers le Nigeria et le Ghana, avec des parts respectives estimées à 69,0% et 18,6% en 2017. Le Nigeria, achète essentiellement des produits pétroliers provenant de la Côte d'Ivoire, du Niger et du Sénégal, des produits chimiques, composés notamment de produits pharmaceutiques, de cosmétiques, d'acide phosphorique et d'engrais, en provenance du Mali, du Sénégal et du Togo, ainsi que des animaux vivants du Mali et du Niger. Les exportations du Bénin vers les autres pays de la Communauté, singulièrement le Nigeria, portent essentiellement sur la réexportation de produits alimentaires et de voitures d'occasion.

La part des exportations de marchandises de l'Union en direction de l'Asie a augmenté passant de 18,9% en 2016 à 20,5% en 2017. Par pays, les expéditions sont destinées principalement à l'Inde et la Chine, dont les poids relatifs sont respectivement de 5,1% et 1,6% en 2017. Les exportations à destination du continent asiatique sont constituées principalement d'anacarde (33,4%), de coton (22,7%), d'or (10,7%), de cacao (9,3%), de produits chimiques (3,9%), de caoutchouc (6,2%), ainsi que d'amande de karité et d'autres oléagineux (2,0%). L'anacarde, les produits chimiques et l'or sont principalement expédiés en Inde, avec des parts respectives de 28,7%, 23,8% et 5,6% des ventes extérieures totales de ces produits. Quant à l'amande de karité et les autres oléagineux, leurs destinations sur ce continent sont essentiellement le Japon et la Chine avec des parts respectives de 18,2% et 8,8%.

La part de l'Amérique dans les ventes extérieures de l'Union s'est établie à 7,9% en 2017, en repli de 0,6 point par rapport au taux enregistré en 2016. Les proportions des exportations en direction des Etats-Unis et du Brésil sont ressorties respectivement à 5,7% et 0,3% en 2017 contre 5,4% et 0,3% en 2016. Les exportations de l'Union à destination du continent américain sont composées de cacao (65,5%), de produits pétroliers (14,4%) et de caoutchouc (6,2%).

L'analyse des parts des exportations par pays fait ressortir une accentuation de la prédominance de la Côte d'Ivoire, qui représente 47,3% des ventes extérieures de l'Union en 2017 contre 47,0% en 2016 et 52,5% en 2015. Cet Etat est suivi par le Sénégal, le Mali et le Burkina Faso dont les parts se sont établies respectivement à 12,0%, 11,9% et 11,8% contre 11,4%, 13,5% et 11,2% en 2016. La part du Niger a baissé de 0,2 point pour s'établir à 4,2% en 2017 contre 4,4% un an auparavant, en ligne avec le repli des exportations d'uranium. La Côte d'Ivoire a eu la plus forte contribution à la croissance des exportations avec 3,2 points, suivie du Bénin (+1,8 point), du Sénégal (+1,4 point), du Burkina (+1,4 point) et du Niger (+0,1 point). Le Mali et le Togo ont eu des contributions respectives de 0,9 et 0,8 point en 2017, alors que celle de la Guinée-Bissau est ressortie quasi-nulle.

Tableau 1 : Part des pays membres dans les exportations de l'UEMOA (en %)

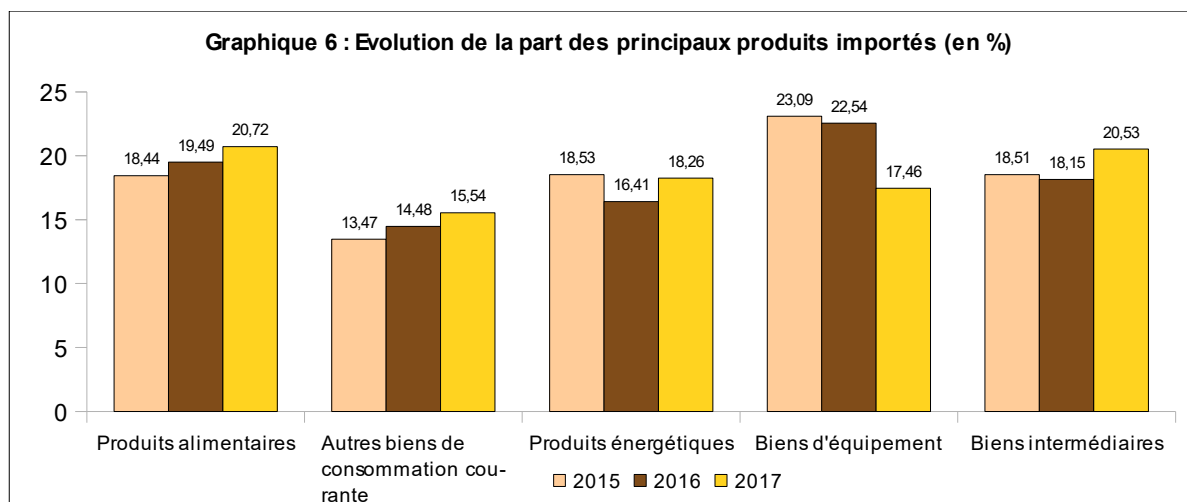
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Bénin	6,3	7,7	5,7	5,1	4,0	4,9	7,2	10,0	6,3	7,0	8,2
Burkina	3,9	3,2	5,4	7,0	10,6	9,9	10,2	10,1	9,0	11,2	11,8
Côte d'Ivoire	58,0	56,1	59,3	57,2	53,0	50,2	47,5	49,9	52,5	47,0	47,3
Guinée-Bissau	0,9	0,3	0,5	0,4	0,5	0,4	0,5	0,4	0,7	0,8	0,8
Mali	10,3	11,0	9,8	10,2	10,4	11,8	11,5	11,0	13,3	13,5	11,9
Niger	3,4	4,3	3,2	3,6	4,7	5,7	6,0	4,7	3,8	4,4	4,2
Sénégal	11,4	11,8	10,4	11,1	11,0	11,1	10,7	10,3	10,6	11,4	12,0
Togo	5,8	5,6	5,6	5,5	5,9	6,1	6,4	3,6	3,7	4,7	3,7
TOTAL UEMOA	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : BCEAO

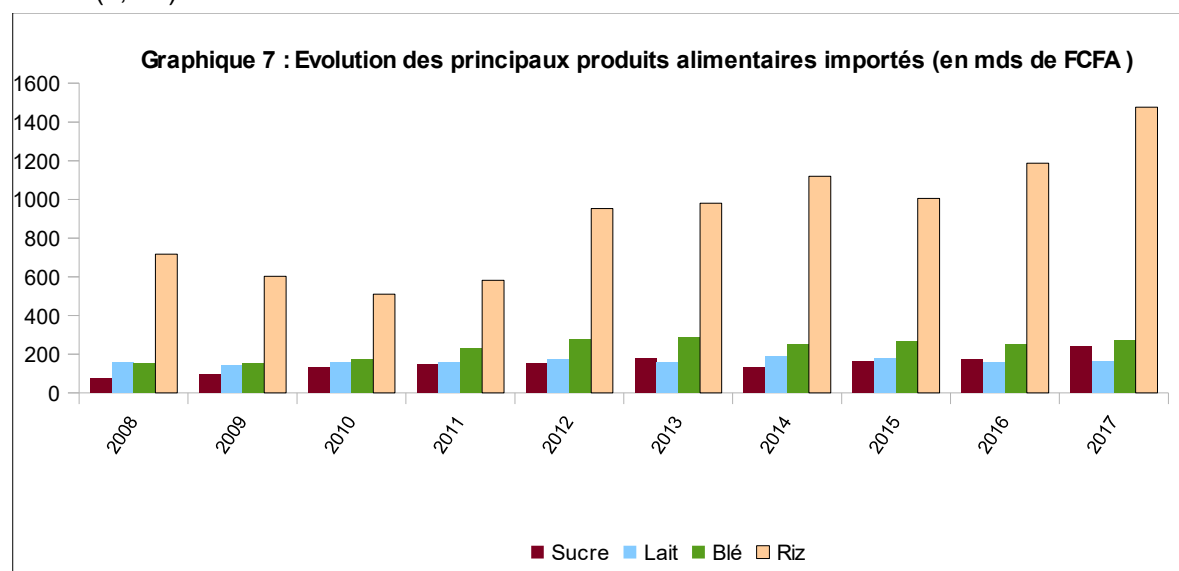
2.1.1.1.2 - Importations de biens

Les importations de biens en valeur FOB de l'Union se sont améliorées par rapport au niveau enregistré en 2016, en liaison avec la hausse des achats à l'extérieur des biens alimentaires, de produits pétroliers ainsi que de biens d'équipement et intermédiaires.

La facture des importations s'est établie à 14.096,9 milliards en 2016, contre 12.833,3 milliards en 2016, soit un accroissement de 9,8% attribuable notamment à une hausse des importations de biens de consommation courante (+17,6%) et alimentaire (+16,5%), de la facture énergétique (+21,8%), ainsi que des approvisionnements en biens d'équipement et intermédiaires (+2,3%).



• **Les importations de produits alimentaires et autres biens de consommation courante** se sont situées à 6.958,7 milliards en 2017 contre 5.949,6 milliards en 2016, soit une hausse de 17,0%. Cette évolution résulte essentiellement des accroissements des importations de riz (+24,4%), du sucre (+37,6%), de blé (+7,2%), de boissons (+11,3%) et du lait (+3,4%) à la suite de l'augmentation de la demande intérieure dans les Etats membres de l'Union. Les importations de riz proviennent principalement d'Asie (95,4%), en particulier de Thaïlande (39,5%) et d'Inde (36,2%). Quant aux acquisitions de blé, le continent européen, avec une part relative de 81,8%, est la principale zone de provenance. La France est le premier pays de provenance du blé importé par l'Union, avec une part de 42,9% en 2017 contre 68,8% en 2016. Les importations de sucre proviennent essentiellement du continent américain (81,8%), en particulier du Brésil (63,4%), d'Europe (10,6%), notamment la France (5,3%) ainsi que d'Asie (5,0%).



• **Les importations de produits énergétiques de l'Union se sont accrues de 21,8% par rapport à leur niveau de 2016**, pour ressortir à 3.502,8 milliards en 2017, dans un contexte de hausse des cours sur le marché international. Par rapport aux acquisitions totales en valeur, les produits énergétiques importés ont représenté 19,1%, en progression de 1,9 point par rapport à leur poids de 2016.

La plupart des importations de produits énergétiques sont en provenance de l'Europe (45,6%), du Nigeria (32,4%) et, dans une moindre mesure, de l'Amérique (6,9%) ainsi que de l'Asie (6,1%). Les achats extérieurs de l'Union en pétrole brut sont effectués principalement au Nigeria, avec une part estimée à 99,5% en 2017 contre 89,4% en 2016, soit une augmentation de 10,1 points de pourcentage.

Les achats de biens intermédiaires, composés en grande partie de matériaux de construction et de produits chimiques, ont progressé de 5,4% pour s'établir à 3.351,1 milliards en 2017. Leur part dans les acquisitions totales est estimée à 18,6% au cours de la période sous revue contre 19,4% en 2016, soit un repli de 0,8 point. Le regain des importations de biens intermédiaires est expliqué par la hausse d'intensité des grands travaux notamment dans les domaines routier, énergétique, des BTP ainsi que l'augmentation de la cadence des investissements des sociétés d'exploitation minière et pétrolière au Niger.

La facture des biens d'équipement a fléchi de 0,2% par rapport aux réalisations de 2016, pour s'établir à 3.938,5 milliards. Les achats de biens d'équipement occupent le deuxième rang des acquisitions de biens de l'Union, avec une part estimée à 24,3% contre 26,7% un an auparavant. Cette évolution est consécutive à la baisse des acquisitions de biens d'équipement (-40,4%) par le Togo en 2017 comparativement à l'année précédente, en ligne avec la baisse des importations de grues et appareils de manutention dans un contexte de fin des travaux d'extension du Port de Lomé.

Les biens d'équipement proviennent principalement du continent européen (44,1%), notamment des pays de la Zone euro (30,1%). La part des acquisitions de biens d'équipement effectuées en Asie s'est fixée à 43,0% en 2017, dont 24,2% sont achetés en Chine. L'importance des achats extérieurs effectués en Chine reflète les efforts de ce pays en matière de développement technologique et l'élargissement de son tissu industriel à des branches autres que celles traditionnellement concentrées dans les pays industrialisés. La part des acquisitions de biens d'équipement en provenance du continent américain s'est, pour sa part, établie à 6,1%, dont 4,1% pour les États-Unis.

L'origine géographique des importations de l'Union révèle que les principales sources d'approvisionnement des pays de l'UEMOA sont l'Europe, notamment l'Union Européenne, le continent asiatique, les pays d'Afrique (hors UEMOA) et l'Amérique. L'Europe est restée au premier rang des fournisseurs de l'Union avec une part dans les importations totales estimée à 42,5% en 2017 contre 40,5% en 2016, soit une progression de 2 points de pourcentage. Les achats de l'Union sont effectués principalement dans la Zone euro (33,2%), spécifiquement en France qui demeure le premier pays fournisseur de l'UEMOA en représentant 14,2% des importations totales de la Zone.

Les achats extérieurs effectués auprès de l'Union Européenne au cours de l'année 2017 sont composés pour l'essentiel de biens d'équipement (30,5%), de biens intermédiaires (15,9%) et de produits alimentaires (13,1%), notamment le blé et les produits laitiers, ainsi que des produits pétroliers raffinés (16,6%).

La part des achats extérieurs de l'Union en provenance du continent asiatique s'est établie à 37,1% en 2017, en récession de 0,2 point par rapport au poids enregistré en 2016. Les approvisionnements sur ce continent sont effectués essentiellement en Chine (14,8%), qui est devenue depuis 2016, le premier fournisseur des pays de l'Union.

Les acquisitions de biens en provenance de l'Asie ont progressé au cours de la période sous revue, sous l'effet de la hausse des achats des produits alimentaires (+27,0%), notamment le riz (+24,7%). Les importations totales de biens en provenance de l'Asie sont composées

essentiellement de produits alimentaires, essentiellement le riz en provenance de la Thaïlande et de l'Inde, de biens d'équipement et de biens intermédiaires, avec des parts relatives de 32,1%, 31,5% et 20,1%. Les biens intermédiaires en provenance d'Asie sont livrés notamment par la Chine (61,5%), l'Inde (11,8%) et le Japon (7,8%).

La part des importations de l'Union en provenance du continent africain est ressortie à 12,6 % en 2017 contre 12,7% un an auparavant, soit une baisse de 0,1 point de pourcentage. Le Nigeria demeure le premier fournisseur africain de l'Union. La part des importations de l'Union en provenance des autres pays africains hors le Nigeria s'est établie à 6,4% en 2017 contre 6,1% en 2016.

En ce qui concerne les acquisitions de l'Union en provenance des autres pays de la CEDEAO, leur poids dans les importations totales s'est légèrement replié en 2017, s'établissant à 8,4% contre 9,3% en 2016. Les marchandises achetées à partir des autres pays de cette zone portent notamment sur les produits énergétiques (68,4%), les biens intermédiaires (11,4%) et les produits alimentaires (10,1%). La Côte d'Ivoire et le Sénégal sont les premières destinations des produits en provenance des autres pays de la CEDEAO, avec des parts respectives de 44,6% et 27,5% en 2017.

Les principaux pays fournisseurs sont le Nigeria et le Ghana, avec des parts respectives estimées à 74,1% et 24,0% en 2017 contre 75,5% et 23,8% en 2016. Les achats extérieurs des pays de l'Union en provenance de ces deux pays sont composés essentiellement de produits énergétiques, de produits chimiques et d'appareils électriques.

Les acquisitions de biens en provenance du continent américain ont fléchi de 1,7 point de pourcentage en 2017 par rapport à 2016. En effet, la part des achats extérieurs de l'Union effectués en Amérique est ressortie à 6,6% en 2017 contre 8,3% un an auparavant. Les importations en provenance de ce continent sont composées essentiellement de biens de consommation, de biens d'équipement et intermédiaires ainsi que de produits pétroliers raffinés.

L'analyse des importations de biens révèle que la Côte d'Ivoire (29,6%), le Sénégal (22,3%), le Mali (13,0%) et le Burkina (13,0%) demeurent les principaux demandeurs de biens étrangers dans l'Union au cours de l'année 2017, avec un peu plus de trois quarts (3/4) des approvisionnements.

Tableau 2 : Part des pays membres dans les importations de l'UEMOA (en %)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Bénin	7,6	8,6	9,4	8,5	8,1	7,3	11,3	10,6	8,1	9,1	10,2
Burkina	8,0	8,4	9,8	8,6	10,2	11,8	13,0	10,6	10,0	12,2	13,0
Côte d'Ivoire	36,9	33,3	33,6	34,0	28,4	35,6	31,4	34,7	35,5	30,5	29,6
Guinée-Bissau	0,5	0,6	0,8	0,6	0,7	0,4	0,4	0,5	0,5	0,6	0,7
Mali	10,4	13,1	11,0	13,0	12,5	11,4	11,4	11,6	13,0	14,0	13,0
Niger	4,5	5,0	7,1	8,7	7,1	5,6	5,2	6,5	8,1	7,1	5,8
Sénégal	23,2	25,5	20,0	18,2	22,0	21,3	19,8	19,5	18,6	19,8	22,3
Togo	9,0	5,5	8,4	8,2	11,0	6,6	7,5	5,9	6,1	6,8	5,4
TOTAL UEMOA	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

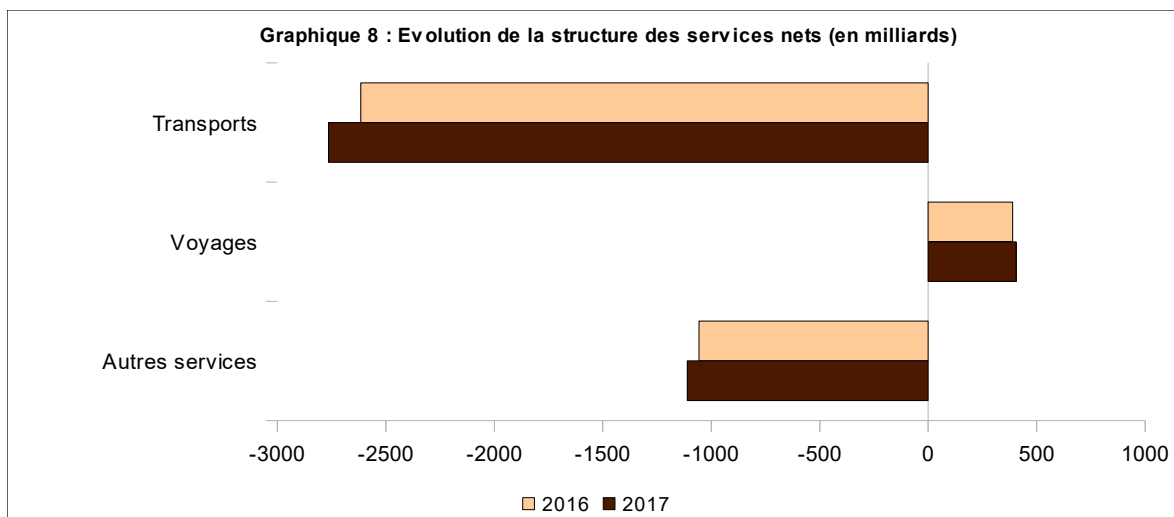
Source : BCEAO

2.1.1.2 - Balance des services

Le déficit du compte des services s'est aggravé, en lien essentiellement avec la hausse de la consommation de services spécialisés.

Le solde structurellement déficitaire de la balance des services de l'Union s'est aggravé pour la septième année consécutive, passant de 3.283,5 milliards en 2016 à 3.470,0 milliards en 2017, soit une hausse de 5,7%. Cette évolution s'explique notamment par l'alourdissement de

la facture de fret et l'accroissement de la consommation de services spécialisés sollicités auprès des non-résidents spécifiquement ceux relatifs aux travaux publics d'extension, d'aménagement et de modernisation d'infrastructures routières, portuaires et hôtelières ainsi que de mise en état des installations minières et pétrolières. La consommation des autres services s'est également accrue dans le secteur énergétique et des télécommunications.



Source : BCEAO

Les principales recettes au titre des services proviennent du tourisme et des services fournis aux représentations diplomatiques ou ambassades. Quant aux dépenses des services, elles sont constituées, pour l'essentiel, des frets, d'assurance et des autres services aux entreprises.

Le solde déficitaire des transports est ressorti à 2.764,3 milliards en 2017 contre 2.616,0 milliards une année plus tôt, soit une hausse de 5,7%, en liaison essentiellement avec l'accroissement des dépenses liées au fret, en ligne avec la dynamique des importations de biens conjuguée avec la hausse des cours du pétrole.

Le solde du compte « Voyages », retraçant les recettes nettes du tourisme est ressorti excédentaire. Il a crû de 4,1% pour se fixer à 405,2 milliards en 2017, contre 389,3 milliards un an plus tôt. Cette situation reflète notamment la tenue de diverses manifestations internationales dans les pays de l'UEMOA et le développement du tourisme professionnel notamment au Togo.

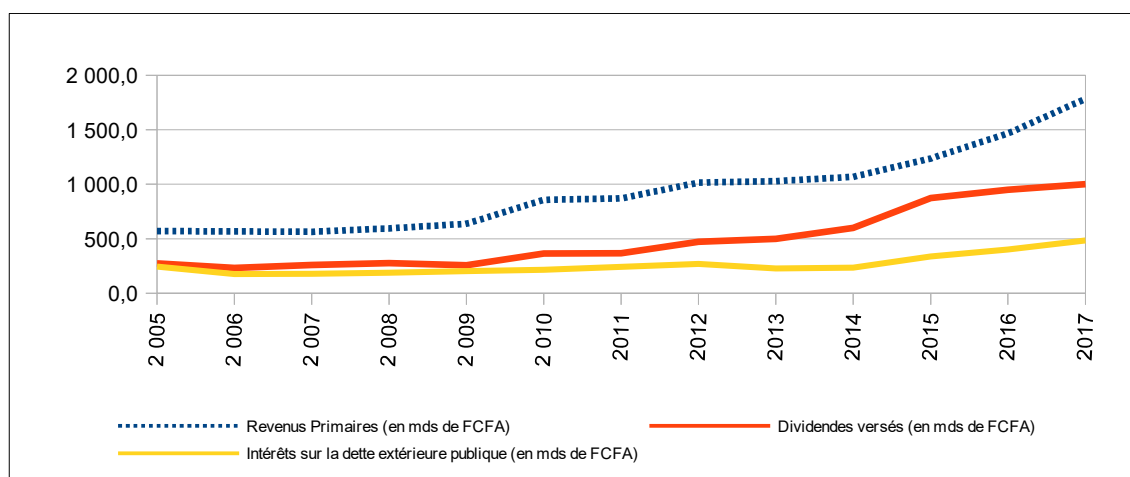
Le déficit des autres services est ressorti à 1.110,9 milliards en 2017 contre 1.056,7 milliards enregistrés un an plus tôt, soit un accroissement de 5,1%. Cette situation s'explique par la hausse des services sollicités auprès des non-résidents par les secteurs des industries extractives et des télécommunications. Ces services sont relatifs notamment aux travaux publics d'extension, d'aménagement et de modernisation d'infrastructures routières, portuaires et hôtelières, ainsi que de mise en état des installations minières et pétrolières dans certains pays de l'Union. La consommation des autres services s'est également accrue sous l'impulsion des travaux d'aménagement du barrage hydro-électrique de Soubré en Côte d'Ivoire.

2.1.2 - Revenu primaire

Le revenu primaire représente les flux financiers qui reviennent aux unités institutionnelles, en contrepartie de leur contribution à la production ou à la suite de la fourniture d'actifs financiers et de la location de ressources naturelles à d'autres unités institutionnelles.

Le déficit du compte du revenu primaire s'est accentué, en raison de l'accroissement des versements de dividendes aux actionnaires non-résidents des entreprises exportatrices, ainsi que des paiements d'intérêts sur la dette extérieure.

Graphique 9 : Evolution du revenu primaire et des dividendes versés



Source : BCEAO

Le solde déficitaire du compte du revenu primaire est ressorti à 1.783,0 milliards en 2017, contre 1.465,8 milliards une année plus tôt. Cette évolution est en rapport avec l'accroissement des sorties nettes au titre des revenus des investissements ainsi que le repli des entrées nettes au titre des autres revenus. Elle a été modérée par la hausse des entrées nettes au titre de la rémunération des salariés.

Les sorties nettes au titre des revenus des investissements ont progressé de 20,7%, en liaison notamment avec la hausse des versements de dividendes aux actionnaires non-résidents des entreprises exportatrices de produits de base et celles de télécommunications.

Quant aux intérêts versés sur la dette extérieure, ils se sont établis à 485,7 milliards, contre 401,2 milliards en 2016, soit une hausse de 21,0%. Le rapport des paiements d'intérêt de la dette extérieure sur les sorties nettes des revenus primaires ressort ainsi à 26,0% contre 27,4% en 2016, soit une baisse de 1,4 point de pourcentage, imputable à une accélération du déficit primaire induite par une hausse des paiements des dividendes. La dynamique observée en 2017 s'explique essentiellement par l'accroissement du service de la dette des Etats de l'Union, reflétant le recours des pays à des emprunts extérieurs pour financer les projets d'investissement public.

La rémunération des salariés, qui englobe notamment les salaires versés aux travailleurs saisonniers à l'extérieur et au personnel local des entités extra-territoriales (Ambassades et Organismes internationaux) est ressortie excédentaire de 386,7 milliards en 2017 contre 352,7 en 2016, soit une hausse de 9,6%.

2.1.3 - Revenu secondaire

Le compte du revenu secondaire présente les transferts courants entre résidents et non-résidents. Le solde excédentaire du revenu secondaire s'est replié, en lien essentiellement avec la baisse des mobilisations au titre de l'Administration publique.

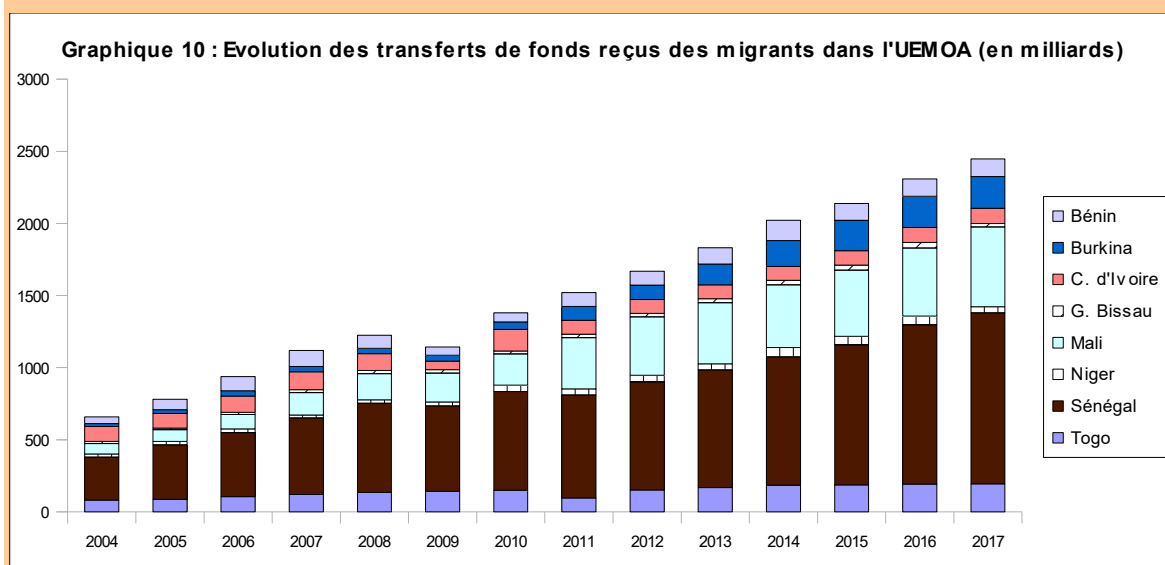
Les entrées nettes au titre du revenu secondaire se sont repliées de 1,3%, passant de 2.542,2 milliards en 2016 à 2.508,6 milliards en 2017, en liaison avec l'atténuation des transferts reçus par l'Administration publique.

La baisse du solde excédentaire des transferts en faveur du secteur public de 10,2% s'explique notamment par le repli de la part des transactions des services militaires de la MINUSMA et BARKANE au Mali en raison du développement des opérations de ces entités avec des non-résidents du territoire de l'UEMOA. Cette baisse tient également aux reflux de mobilisations de l'Administration publique observés au Bénin et au Burkina.

Les transferts nets en faveur du secteur privé se sont établis à 1.577,8 milliards en 2017 contre 1.506,0 milliards en 2016, soit une hausse de 4,8%. Cette évolution s'explique essentiellement par l'accroissement des transferts nets de fonds des migrants qui sont passés de 1.161,6 milliards en 2016 à 1.211,9 milliards en 2017, soit une augmentation de 4,3%. Le dynamisme des transferts reçus par les ONG pour le financement de leurs activités courantes a également accentué cette tendance.

Encadré 2 : Evaluation des transferts de fonds des migrants dans l'UEMOA

La BCEAO procède au suivi des transferts de fonds des travailleurs migrants, dans le cadre de l'élaboration de la balance des paiements. En effet, ces flux entrent dans le cadre de l'évaluation du compte de revenu secondaire⁴. Les données ainsi calculées montrent que les transferts de fonds des travailleurs migrants sont en augmentation régulière depuis plusieurs années, à l'exception de l'année 2009, où ils ont chuté de 6,6% en ligne avec la récession économique dans les pays développés et les pertes d'emplois qui s'en sont suivies.

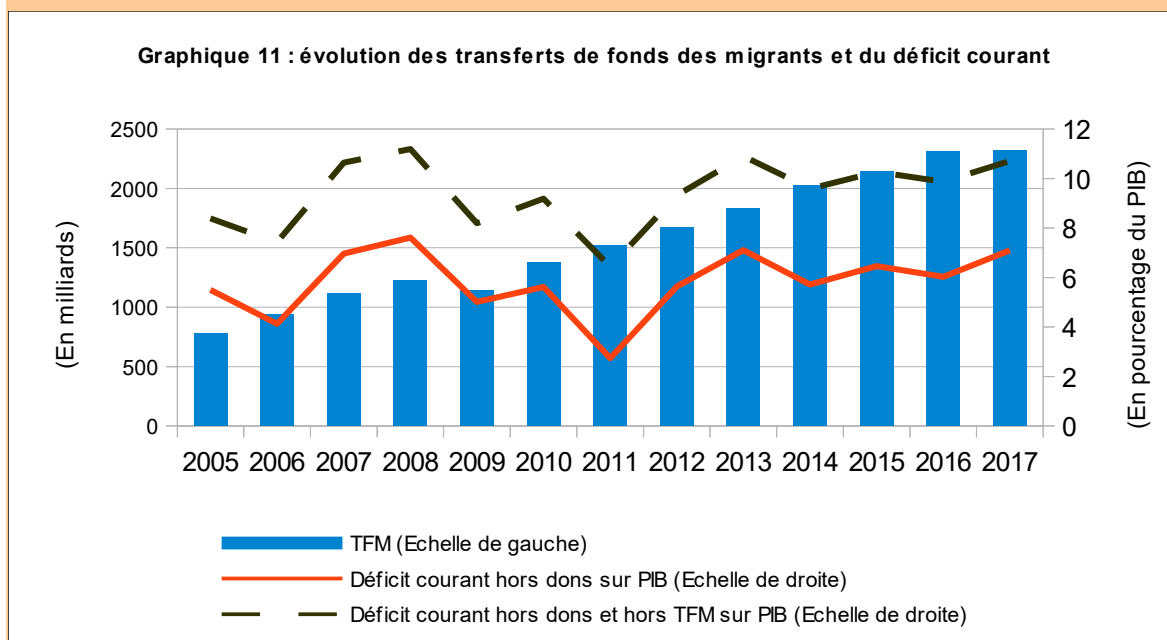


Source : BCEAO

Les envois de fonds des travailleurs migrants constituent une source importante de financement extérieur

⁴ Ce poste de la balance des paiements recense les aides budgétaires, les aides alimentaires en nature et en espèces, les transferts de fonds des travailleurs migrants, les transferts courants reçus par les ONG, etc.

des économies de l'Union, en termes notamment de lissage de consommation des ménages. En effet, les enquêtes menées dans les pays de l'UEMOA en 2011-2012 révèlent que plus de la moitié des envois reçus est consacrée à des dépenses de consommation. Par ailleurs, avec un niveau moyen annuel d'environ 4% PIB au cours des dix dernières années, ces flux financiers contribuent également à l'atténuation du déficit des transactions courantes. Comme le montre le graphique ci-après, dans l'UEMOA, les envois de fonds jouent un rôle d'atténuateur du déficit courant, qui se situerait à environ 10% du PIB en l'absence de ces flux financiers contre 7% en leur présence, d'où l'importance de procéder à leur bonne évaluation.



Source : BCEAO.

Le Sénégal reçoit la plus grande part du total des transferts de fonds des migrants en direction de l'Union. Il a reçu près de la moitié des flux de ces fonds en moyenne sur la période 2007-2017. Le Sénégal (47,6%) est suivi du Mali (19,7%), du Togo (9,4%) et de la Côte d'Ivoire (6,6%). L'importance des émigrés pour ces pays et la densité du réseau bancaire expliquent notamment leurs premières positions dans l'Union.

Ces flux sont estimés sur la base des informations fournies sur les transferts bancaires et les flux recensés auprès des sociétés de transferts d'argent (banques, postes et sociétés de transfert rapide d'argent). Toutefois, compte tenu de l'origine et de la nature de ces transactions, des proportions plus ou moins importantes, selon les pays, échappent à ces circuits formels.

Pour pallier ces insuffisances, la BCEAO a organisé des enquêtes sur les envois de fonds des travailleurs migrants dans les 8 pays membres de l'Union entre 2011 et 2012. L'objectif était de collecter des informations pouvant permettre d'améliorer la connaissance des flux des transferts de fonds des travailleurs migrants, en vue d'une meilleure prise en compte de ces flux dans le cadre de l'élaboration des statistiques de la balance des paiements et la formulation des politiques économiques des pays membres de l'UEMOA.

Il ressort de ces enquêtes qu'en moyenne, plus de 17% des transferts de fonds des migrants reçus dans les pays de l'UEMOA transitent par des circuits informels, à travers notamment le système fax, les voyageurs et autres⁵. Les ressources proviennent en majorité de l'Europe (66,1%), principalement de la zone euro (57,7%)⁶. Le continent africain constitue la deuxième source des transferts de fonds des migrants pour les pays de l'Union, avec 20,9% de l'ensemble des flux reçus, dont 7,8% de transferts intra-communautaires et 6,6% en provenance de la zone CEMAC.

⁵ **Système « fax »** : il consiste à regrouper les transferts dans un point de collecte (commerce ou foyer) et à redistribuer, via un commerçant, la somme aux bénéficiaires dans le pays de destination, après une identification téléphonique. Ce système a les mêmes caractéristiques que les sociétés de transferts. **Voyageur ou Porteur** : transfert en espèces effectué par l'intermédiaire d'un porteur physique d'argent.

⁶ La France et l'Italie fournissent respectivement 24% et 23,9%, soit environ la moitié des fonds reçus.

Les résultats des enquêtes montrent également qu'une part prépondérante des fonds reçus est affectée aux dépenses de consommation (54,6%), suivie des investissements immobiliers (15,8%), des autres investissements (5,5%)³, ainsi que des dépenses d'éducation (6,4%) et de santé (3,4%). Les événements familiaux et religieux mobilisent 8,7% des réceptions de fonds des travailleurs migrants.

En plus de l'amélioration de l'évaluation globale des flux en provenance de la Zone hors UEMOA, des efforts ont été réalisés dans le cadre du suivi des échanges intra-communautaires. En effet, les travaux de la Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des échanges intra-UEMOA permettent chaque année d'établir une matrice des flux des envois de fonds des travailleurs migrants intra-régionaux (cf. section 4.2).

2.2 - COMPTE DE CAPITAL

Le compte de capital retrace les flux relatifs aux remises de dettes, aux dons-projets destinés au financement des investissements et aux acquisitions et cessions d'actifs non financiers non produits (terres, ressources du sous-sol, brevets, licences d'exploitation, droits d'auteurs, marques commerciales, etc.).

L'excédent du compte de capital est ressorti à 1.161,7 milliards en 2017 contre 1.109,5 milliards un an plus tôt, en raison essentiellement d'une amélioration de 52,2 milliards des transferts en capital net atténuée par un léger fléchissement des acquisitions d'actifs non financiers non produits.

2.2.1 - Acquisitions ou cessions d'actifs non financiers non produits

Le déficit du solde des transactions au titre des acquisitions ou cessions d'actifs non financiers non produits, traditionnellement faible, s'est aggravé de 0,4 milliard pour atteindre 6,9 milliards en 2017.

2.2.2 - Transferts en capital

Les transferts en capital, qui comprennent les remises de dettes et les dons-projets, se sont accrus de 4,7% d'une année à l'autre, passant de 1.115,9 milliards en 2016 à 1.168,6 milliards en 2017, en liaison avec la hausse du flux de remises de dettes publiques conjuguée à une relative consolidation des dons projets.

Les remises de dettes sont ressorties à 45,2 milliards, contre 20,5 milliards en 2017 un an plus tôt, soit une progression de 120,7%. Cette évolution est principalement imputable à l'allègement de la dette bénéficié par la Guinée-Bissau d'un montant de 25,0 milliards de FCFA sur ses engagements vis-à-vis de Exim Bank de Taiwan, contractée en 1990 et 1991.

Les dons-projets reçus proviennent notamment du Fonds Européen de Développement, de l'Agence Française de Développement, du Fonds Africain de Développement, de la Banque Mondiale, des Pays-Bas, de l'Allemagne, de la Banque Islamique de Développement, du Danemark, de la Chine, de la Coopération Suisse, de la Belgique et de divers autres partenaires bilatéraux et multilatéraux. Ces appuis financiers sont essentiellement destinés aux secteurs de l'agriculture, des infrastructures, des télécommunications et de la sécurité. Ils ont évolué de 777,2 milliards en 2016 à 799,8 milliards en 2017.

³ Ces ressources sont constituées essentiellement des épargnes des émigrés sous forme des dépôts dans les banques.

Les transferts en faveur des autres secteurs, notamment les ONG et les ménages, ont augmenté pour ressortir à 323,6 milliards en 2017 contre 318,3 milliards une année plus tôt. Cette évolution s'explique par la hausse des ressources reçues par ces Organisations pour le financement de leurs activités de lutte contre la pauvreté ainsi que de construction d'infrastructures d'éducation dans certains pays de l'Union.

Les soldes des transactions courantes et en capital cumulés sont ressortis déficitaires de 2.873,2 milliards en 2017, en aggravation de 738,5 milliards par rapport à 2016. Ce déficit a été financé par des engagements financiers extérieurs nets à hauteur de 3.100,2 milliards en 2017, contre 1.918,4 milliards un an plus tôt.

2.3 - COMPTE FINANCIER

Le compte financier, présenté selon l'optique analytique⁷, englobe les acquisitions nettes d'actifs financiers et les accroissements nets de passifs vis-à-vis des non-résidents. Il décrit les comportements d'investissement et de financement des résidents. Ce compte décrit comment le besoin (capacité) de financement de l'économie a été couvert (utilisé).

Il est composé des investissements directs, des investissements de portefeuille, des dérivés financiers et des autres investissements.

Les transactions du compte financier en 2017⁸ se sont traduites par une hausse des engagements au titre des investissements directs étrangers, des investissements de portefeuille et des « autres investissements ».

2.3.1 - Investissements directs

Les investissements directs sont constitués de nouvelles prises de participation dans le capital, des bénéfices réinvestis ainsi que des dettes et créances entre entreprises apparentées.

Les entrées nettes d'**investissements directs étrangers (IDE)** se sont chiffrées à 1.138,9 milliards en 2017, contre 884,9 milliards un an plus tôt, soit une hausse de 28,7%, en raison des investissements dans les secteurs miniers, des télécommunications et des opérations de recapitalisation dans le secteur bancaire de l'Union. Cette évolution traduit notamment l'augmentation des engagements sous forme d'instruments de dette (+39,1%) et de titre de participation (+23,5%).

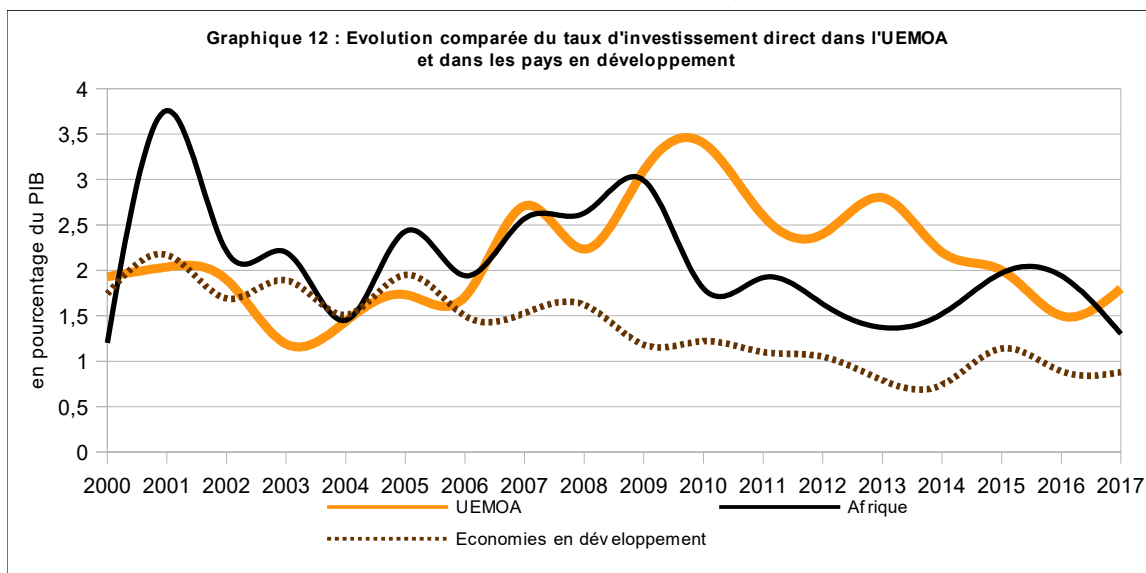
Les flux nets d'IDE en 2017 sont constitués de 63,7% de titres de participation et de 36,3% d'instruments de dettes. L'importance des instruments de dettes s'explique par la préférence des multinationales intervenant dans le secteur des industries extractives pour les prêts à leurs filiales, en lieu et place d'un financement sous forme de prise de participation.

Les titres de participation sont passés de 588,0 milliards à 726,0 milliards, soit une amélioration de 138,0 milliards. Cette évolution s'explique essentiellement par la dynamique

7. La présentation de la balance des paiements selon l'optique analytique déduit des investissements de portefeuille et des autres investissements, les flux concernant la Banque Centrale et les banques, qui sont inclus dans les avoirs extérieurs nets, en dessous de la ligne du solde global.

8. Le passage à la méthodologie de la sixième édition s'est traduit par un changement de convention sur la présentation des données du compte financier. Les augmentations ou diminutions d'actifs sont retracées en termes nets (+/-) à la colonne « accroissement net d'actifs » et les variations nettes de passifs à la colonne « accroissement net de passif ». Ainsi calculé, le solde du compte financier reflète la détérioration ou l'amélioration de la PEG nette (cf tableau A1 à l'annexe).

des flux de capitaux nets reçus dans le secteur manufacturier et celui des industries extractives notamment au Burkina, en Côte d'Ivoire et au Sénégal. Rapportés au PIB, les flux nets d'investissements directs étrangers en direction des pays de l'UEMOA sont passés de 1,5% en 2016 à 1,8% en 2017 contre des moyennes respectives de 1,3% et 0,8% enregistrées en 2017 pour le continent africain et pour l'ensemble des pays en développement.



Sources : BCEAO, FMI

Plus de la moitié des flux d'IDE enregistrés dans l'Union (53,4%) est destinée au secteur des industries extractives, suivi de celui des intermédiations financières (20,7%), des industries manufacturières (10,3%), de télécommunications (9,4%) et du commerce (4,8%).

Les capitaux proviennent essentiellement de l'Europe, qui représente environ 36,4% dont 26,2% pour la Zone euro suivie de l'Afrique (32,4%) et de l'Asie (10,0%).

Les pays européens non membres de la Zone euro, sont présents, essentiellement dans les activités d'exploration et d'exploitation aurifères. Il s'agit principalement de groupes originaires du Danemark, du Royaume-Uni et de la Suisse. La Côte d'Ivoire (15,3%), le Niger (15,8%), le Mali (28,0%) et le Sénégal (25,8%) ont représenté environ 85% des flux bruts d'IDE reçus par l'Union.

2.3.2 - Investissements de portefeuille

Les principales opérations composant les investissements de portefeuille concernent les transactions sur titres de participation, représentant moins de 10,0% du capital social de la société concernée et celles relatives aux titres de créances à court et à long termes, notamment les bons de trésor, les obligations, les billets de trésorerie, etc.

Les transactions au titre des investissements de portefeuille se sont traduites par une augmentation nette des engagements en 2017. Les engagements relatifs aux investissements de portefeuille ont progressé de 867,5 milliards pour ressortir à 1.398,4 milliards. Cette évolution est principalement imputable aux émissions d'euro-obligations par la Côte d'Ivoire, le Sénégal et la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) pour un montant net de 1.682,0 milliards.

2.3.3 - Dérivés financiers

Le contrat de dérivés financiers est un instrument financier lié à un autre instrument financier, indicateur financier ou produit de base spécifique et par lequel des risques financiers spécifiques (de taux d'intérêt, de taux de change, sur actions ou sur le prix de produits de base, de crédit, etc.) peuvent être négociés en tant que tels sur les marchés financiers.

Les transactions sur les dérivés se sont soldées par une diminution nette des actifs de 2,9 milliards en 2017 contre un flux nul en 2016.

2.3.4 - Autres investissements

Les autres investissements portent principalement sur les crédits commerciaux, les numéraires et dépôts, les prêts autres que ceux relevant des IDE et des investissements de portefeuille, particulièrement les opérations liées à l'endettement public et les autres comptes à payer et/ou à recevoir.

Les entrées nettes de flux de capitaux au titre des « autres investissements » sont passées de 502,6 milliards en 2016 à 559,9 milliards en 2017. Cette évolution est la résultante, d'une part, de la hausse des créances commerciales accordées aux non-résidents ainsi que des dépôts à l'extérieur, et d'autre part de l'accroissement des tirages publics dans la plupart des pays de l'Union, qui sont passés de 1.310,9 milliards en 2016 à 1.324,0 milliards en 2017.

Au total, les transactions économiques et financières de l'UEMOA avec le reste du monde en 2017 se sont traduites par un solde excédentaire de 304,1 milliards de la balance des paiements, après un déficit de 946,7 milliards enregistré en 2016.

III. EVOLUTION DE LA POSITION EXTERIEURE GLOBALE DE L'UEMOA

La position extérieure globale (PEG) fournit la valeur et la composition du stock des créances d'une économie sur le reste du monde, ainsi que la valeur et la composition du stock de ses engagements envers le reste du monde.

Les variations des postes de la position extérieure globale entre l'année (n) et (n+1) sont expliquées par les flux de transactions enregistrées au cours de l'année (n) aux rubriques correspondantes du compte financier de la balance des paiements et par des « autres flux », relatifs notamment aux réévaluations et reclassements d'actifs. Ces flux concernent notamment des variations dues aux prix, celles dues aux taux de change, à la monétisation/démonétisation de l'or, ainsi qu'aux reclassements d'investissements de portefeuille en investissements directs.

3.1 - EVOLUTION DE LA POSITION EXTERIEURE GLOBALE NETTE (PEGN)

La position extérieure globale nette de l'Union est ressortie débitrice de 32.555,2 milliards (50,7% du PIB) à fin décembre 2017 contre 30.057,4 milliards (50,2% du PIB) à fin décembre 2016, soit une détérioration de 2.687,8 milliards (0,5 point de pourcentage). Les engagements publics ont fortement contribué à cette détérioration, avec l'encours de la dette publique extérieure qui est passé, en pourcentage du PIB, de 25,7% en 2016 à 26,8% en 2017.

Les créances se sont établies à 27.361,2 milliards à fin 2017 (42,6% du PIB), en hausse de 2.701,1 milliards (4,2% du PIB) par rapport aux réalisations de 2016. Cette évolution s'explique essentiellement par la hausse des placements au titre des investissements directs (+447,0

milliards), des investissements de portefeuille (+115,8 milliards) et des autres investissements (+1.443,3 milliards), notamment les crédits commerciaux et les autres comptes à recevoir, dont les stocks se sont accrus pour ressortir respectivement à 1.391,4 milliards et 153,6 milliards. Cette évolution a été accentuée par la hausse du niveau des avoirs de réserve qui s'est fixé à 7.184,2 milliards à fin 2017 contre 6.529,4 milliards un an plus tôt, du fait essentiellement du regain des droits de tirages spéciaux et des autres avoirs de réserve.

Quant au stock d'engagements, il s'est établi à 59.916,4 milliards à fin 2017 (93,3% du PIB, avec l'encours de la dette extérieure publique rapporté au PIB qui se situe à 26,8% du PIB), en hausse de 5.389,6 milliards, soit un accroissement de 1,6 point de pourcentage du PIB par rapport aux réalisations notées l'année précédente. L'accroissement des engagements nets résulte principalement de l'évolution des investissements directs étrangers, des investissements de portefeuille, des tirages dans le cadre de la dette publique extérieure et des crédits commerciaux.

Tableau 3 : Position extérieure globale nette (en millions de FCFA)

	Stocks début de période	Autre flux	Stocks fin de période
Stock d'actifs financiers (A)	24 905 146	-245 809	27 361 151
Investissements directs	3 386 553	-187 957	3 645 617
Investissements de portefeuille	1 936 301	-12 025	2 040 079
Dérivés financiers	1 618	0	-1 295
Autres investissements	13 051 311	-2 077	14 492 507
Avoirs de réserve	6 529 363	-43 750	7 184 243
Or monétaire	840 349	-29 153	811 196
Droits de tirage spéciaux	352 240	-21 198	466 887
Position de réserve au FMI	206 454	6 601	192 443
Autres avoirs de réserve	5 130 320	0	5 713 717
Stocks de passifs financiers (B)	54 962 574	-435 858	59 916 360
Investissements directs	26 233 076	-416 026	27 403 017
Investissements de portefeuille	5 223 269	125 718	6 861 309
Dérivés financiers	1 130	0	1 130
Autres investissements	23 505 099	-145 550	25 650 904
Position extérieure globale nette (A) - (B)	-30 057 428	190 049	-32 555 209

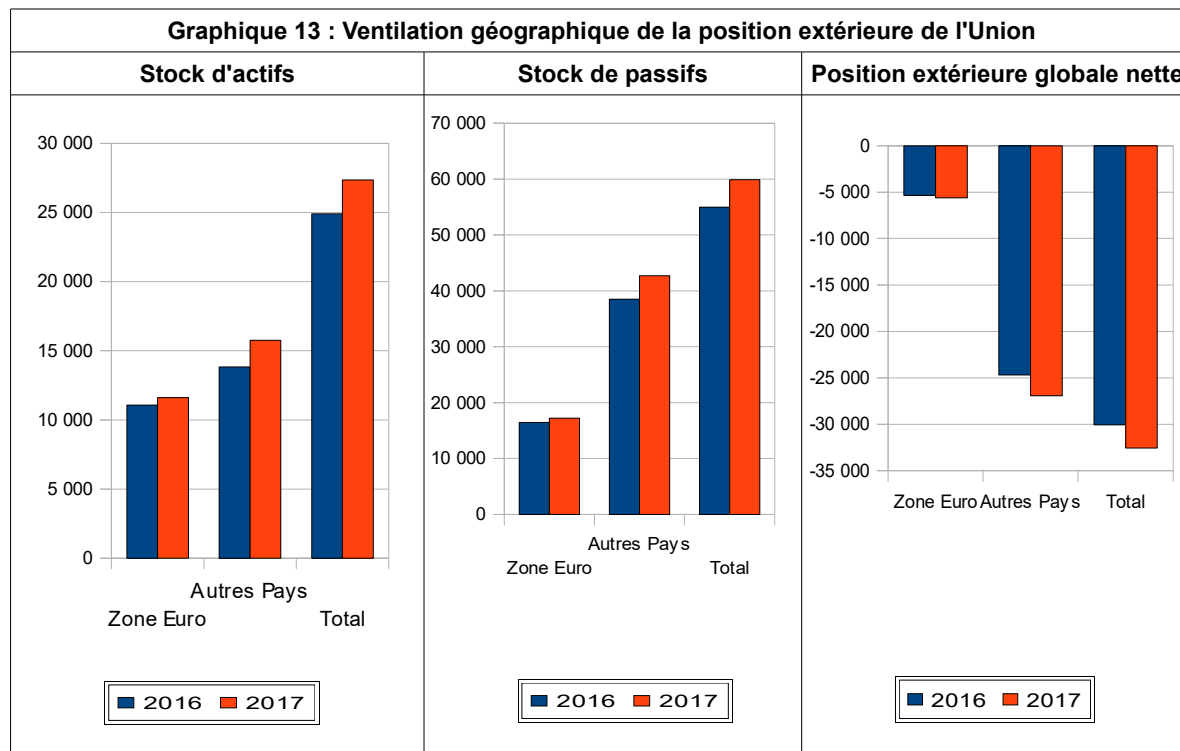
Source : BCEAO

3.2 - VENTILATION GEOGRAPHIQUE DU STOCK D'ENGAGEMENTS EXTERIEURS DES PAYS DE L'UEMOA

L'analyse de la structure géographique de la position extérieure globale nette de l'UEMOA à fin 2017 fait ressortir une situation débitrice aussi bien avec la Zone euro (-5.607,2 milliards ou -8,7% du PIB), son principal partenaire, qu'avec les autres régions du monde (-26.948,0 milliards ou -42,0% du PIB).

Le déficit avec la Zone euro ressort limité, en raison notamment des créances de l'Union détenues sous forme d'avoirs de la Banque Centrale en compte d'opérations, de dépôts des banques auprès des correspondants étrangers, pour la plupart des résidents de la Zone euro, et de crédits commerciaux accordés par les exportateurs, la part des exportations de l'UEMOA vers la zone Euro étant de 24,3%.

Quant aux engagements vis-à-vis des autres pays (42.703,0 milliards ou 66,5% du PIB), ils sont constitués essentiellement des investissements directs étrangers, des tirages au titre des prêts auprès des institutions multilatérales et bilatérales, des prêts contractés auprès de créanciers privés, des investissements de portefeuille, notamment les emprunts obligataires ainsi que des crédits commerciaux.



Source : BCEAO

IV. EVOLUTION DES ECHANGES INTRA-UEMOA

La tendance haussière des transactions intra-communautaires en valeur s'est maintenue en 2017, confirmant le renforcement du processus d'intégration économique dans l'Union.

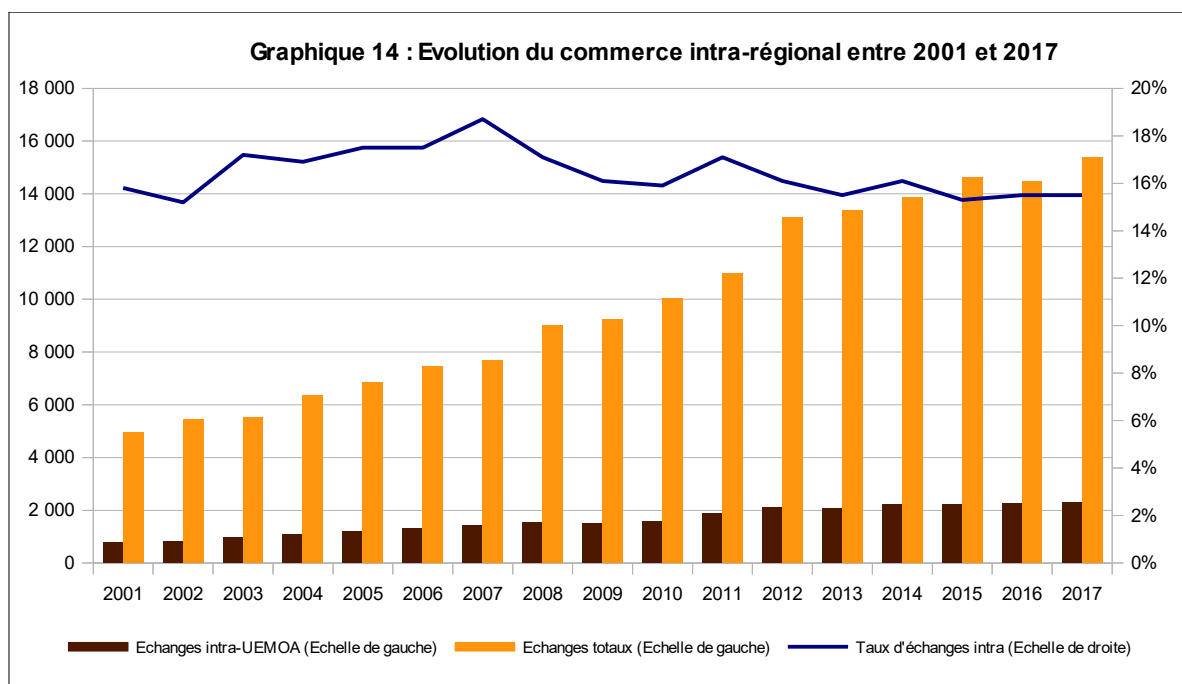
Les transactions intra-communautaires sur les biens, les services, les revenus primaire et secondaire, le compte capital, les flux d'investissements directs étrangers, les investissements de portefeuille et les autres investissements ont été caractérisés par la maintien de la tendance haussière au cours de l'année 2017.

4.1 - COMMERCE INTRA-UEMOA DE BIENS

Les échanges de biens entre les pays membres, évalués sur la base des travaux de la Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des données sur les échanges intra-UEMOA, font apparaître une augmentation des flux intra-communautaires par rapport à l'année 2016. En effet, les flux commerciaux se sont établis à 2.340,5 milliards, contre 2.245,8 milliards en 2016, soit une hausse de 4,2%. Cette évolution est principalement imputable à l'accroissement des échanges de produits pétroliers, en lien avec le redressement des cours internationaux. La progression des échanges intra-communautaires de biens est expliquée par celle des produits agricoles, consécutive à l'augmentation de l'offre intra-régionale de ces produits, dans un contexte d'une bonne campagne agricole enregistrée dans la Zone en 2016/2017.

La Côte d'Ivoire et le Sénégal restent les principaux fournisseurs intra-régionaux, avec respectivement 35,3% et 24,7% des exportations totales en 2017. L'année précédente, leurs parts respectives étaient de 36,9% et 21,6%. Le Mali et le Burkina continuent également d'occuper les première et deuxième places des importateurs intra-communautaires, avec respectivement 35,6% et 23,9% des approvisionnements, contre 32,0% et 22,9% enregistrés un an plus tôt. Les produits pétroliers demeurent au premier rang des transactions intra-UEMOA, avec une part de 29% des échanges commerciaux intra-UEMOA. L'importance des échanges intra-UEMOA de produits pétroliers s'explique par la commercialisation de pétrole raffiné par le Niger sur le marché intra-communautaire depuis 2013. Les autres produits échangés sont principalement les préparations alimentaires (lait, bouillons etc.), les produits du crû (céréales, légumes, animaux vivants) et les huiles alimentaires. Bien que le poids des échanges intra-régionaux rapportés aux exportations totales de l'Union, évalué à 15,7% soit supérieur à celui de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (d'environ 3,1%), il demeure inférieur à ceux des autres zones d'intégration économique comme l'Union Européenne (60,0%) ou les pays membres de l'Accord de libre échange nord américain (40,0%).

Les échanges intra-UEMOA, rapportés aux exportations totales, sont revenus de 16,1% en 2016 à 15,7% en 2017. Ils représentent 14,7% des importations totales en 2017 contre 15,0% en 2016. Par rapport au total des flux commerciaux, ces échanges représentent 15,2% contre 16,1% relevé une année plus tôt, soit un repli de 0,9 point de pourcentage.



Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Les échanges de produits pétroliers raffinés entre les pays de l'UEMOA sont ressortis à 679,8 milliards en 2017, contre 596,9 milliards en 2016, soit une hausse de 13,9%. Les produits pétroliers demeurent au premier rang des transactions intra-UEMOA, avec une part d'environ 29% des échanges commerciaux intra-UEMOA.

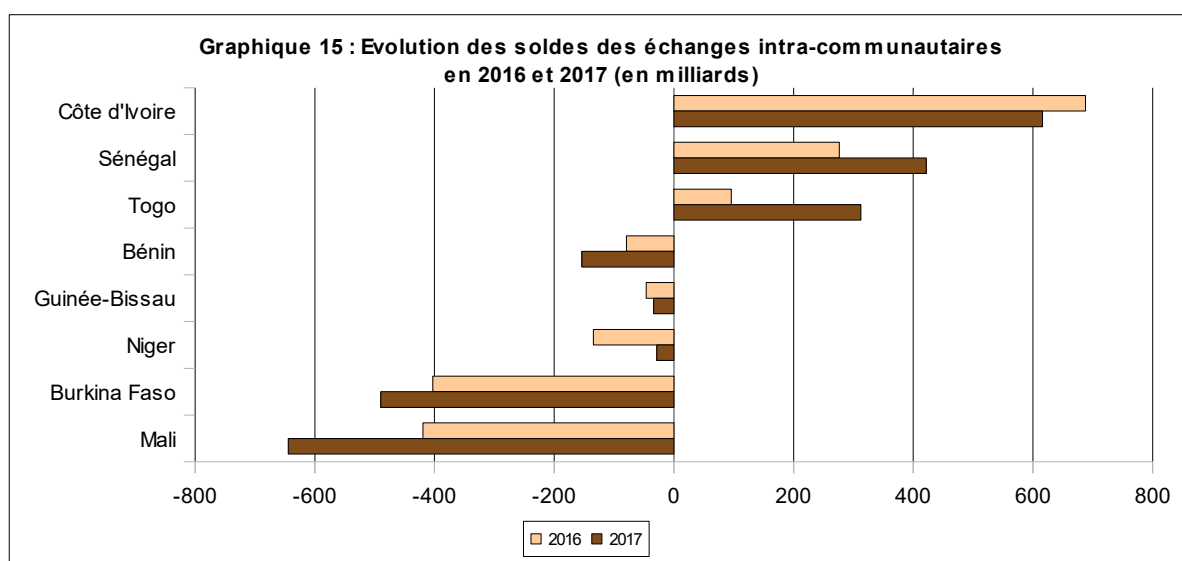
Tableau 4 : Matrice des échanges intra-communautaires des produits pétroliers
(en millions FCFA)

		Importateurs								
		Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Exportateurs	Bénin	0,0	183,59	1 105,6	0,0	33 328,1	3 006,4	571,2	617,5	38 812,4
	Burkina	557,2		702,7	0,0	320,1	633,6	575,5	0,0	2 789,1
	Côte d'Ivoire	8 300,0	107 543,5		0,0	139 691,8	2 191,9	8 294,7	36 075,5	302 097,5
	Guinée-Bissau	81,0	0,0	24,6		22,1	0,0	1 738,3	1,9	1 868,0
	Mali	33,6	94,8	660,1	67,1		4 152,4	0,0	0,0	5 008,0
	Niger	8 787,9	16 903,7	339,3	0,0	60 180,1		1 033,9	2 935,8	90 180,7
	Sénégal	828,5	8 759,8	1 268,9	1 957,9	124 092,4	2 401,4		5 373,5	144 682,5
	Togo	75 170,0	8 945,2	1 200,3	0,0	4 554,1	3 272,9	1 225,2		94 367,7
	UEMOA	93 758,2	142 430,7	5 301,5	2 025,0	362 188,8	15 658,7	13 438,7	45 004,2	679 805,9

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

La configuration des échanges intra-communautaires entre les pays de l'Union est restée quasiment identique à celle notée les années précédentes. La balance commerciale intra-UEMOA a été excédentaire en Côte d'Ivoire, au Sénégal et au Togo.

En revanche, elle est restée déficitaire dans les pays enclavés, à savoir le Burkina, le Mali et le Niger. Quant au Bénin et la Guinée-Bissau, dont la situation est également déficitaire, leurs échanges intra-UEMOA sont marqués par la hausse des achats en provenance notamment de la Côte d'Ivoire, du Niger et du Togo pour le Bénin et du Sénégal pour la Guinée Bissau.



Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

4.2 - AUTRES TRANSACTIONS COURANTES INTRA-COMMUNAUTAIRES

Les transactions relevant des autres rubriques du compte courant sont demeurées orientées à la hausse depuis 2012.

Les échanges de services se sont accrus de 2,7% pour ressortir à 1.346,8 milliards, contre 1.310,9 milliards relevés un an plus tôt, en relation avec la progression des flux relatifs aux transports, notamment terrestres, au tourisme intra-communautaire et aux travaux de constructions.

Les flux touristiques intra-UEMOA au titre de l'année 2017 ont été évalués à 217,8 milliards contre 210,6 milliards en 2016. Les données laissent apparaître que la Côte d'Ivoire et le Burkina concentrent respectivement 22,6% et 18,5% des dépenses touristiques contre 23,9% et 19,3% en 2016. Globalement, le tourisme intra-régional a représenté 20,1% des recettes totales de voyages de l'Union en 2017 contre 20,0% un an plus tôt.

Les flux de revenu primaire entre les pays de l'Union tirés essentiellement des investissements directs sont ressortis à 498,2 milliards, en hausse de 4,7%. Ceux-ci ont, en effet, crû de 40,4 milliards, en liaison essentiellement avec l'augmentation des bénéfices distribués dans le secteur des mines et des télécommunications de la Guinée-Bissau, du Niger et du Mali. Ces revenus ont principalement été versés à la Côte d'Ivoire et au Sénégal.

Le solde du compte du revenu secondaire intra-communautaire, pour sa part, est évalué à 694,2 milliards contre 665,7 milliards en 2016. Cette évolution reflète principalement la hausse des transferts privés. En effet, selon les résultats des travaux de la Cellule de réconciliation, les envois de fonds intra-régionaux imputables aux travailleurs migrants se sont situés à 371,8 milliards en 2017, après 356,5 milliards en 2016. La Côte d'Ivoire, avec 36,5% des flux émis en 2017 contre 36,2% en 2016, demeure la principale source des envois de fonds des migrants dans l'Union, en raison d'une forte présence de ressortissants de la sous-région, notamment dans les plantations agricoles et unités industrielles de ce pays. Le Mali et le Sénégal sont les premiers bénéficiaires de ces fonds, avec des parts respectives estimées à 34,9% et 19,0%, confirmant ainsi leur situation historique de pays à fort taux d'émigrés. Les envois de fonds des travailleurs migrants intra-régionaux représentent 13,6% des fonds totaux reçus en 2017, contre 13,5% en 2016.

4.3 - FLUX FINANCIERS INTRA-COMMUNAUTAIRES

Les transactions intra-communautaires au titre du compte de capital se sont accrues en 2017, en relation avec l'évolution favorable des transferts en capital.

Les flux intra-régionaux recensés au niveau du compte de capital sont passés de 267,4 milliards en 2016 à 275,7 milliards en 2017, en liaison principalement avec la hausse des prêts projets inter-communautaires et des appuis reçus par les ONG de leurs sièges régionaux pour des financements de projets.

Le solde du compte financier s'est amélioré en 2017, en relation essentiellement avec l'évolution à la hausse des engagements nets au titre de toutes ses composantes.

Les opérations d'investissements directs étrangers intra-UEMOA sont demeurées relativement faibles, représentant 11,5% du stock total des capitaux reçus. L'encours des IDE intra-communautaires est ressorti à 1.498,2 milliards (2,3% du PIB) à fin 2017, contre 1.211,0 milliards (2,0% du PIB) à fin 2016. Cette évolution résulte d'une hausse des flux nets, qui sont ressortis à 287,2 milliards au cours de l'année 2017, après une hausse de 217,8 milliards en 2016. Le stock d'IDE à fin 2017 est constitué à 75,4% de titres de participation et à 24,6% d'instruments de dettes.

Deux secteurs dominent le marché sous-régional des IDE, à savoir le secteur de l'intermédiation financière et celui des télécommunications, avec 93,6% des créances et 97,7% des engagements. Les principaux investisseurs sont localisés au Burkina, en Côte d'Ivoire, au Sénégal et au Togo où sont installés les sièges de holdings bancaires (Coris Bank, Ecobank, Bank of Africa, Banque Atlantique, ORABank, etc.), de groupes internationaux de télécommunications (Orange, Atlantique Télécom, etc.), ainsi que de distribution (Unilever, Nestlé). Le Burkina, la Côte d'Ivoire, le Mali et le Togo sont les principaux bénéficiaires des investissements directs intra-communautaires.

Tableau 5 : Matrice des stocks de fin de période (31 décembre 2017)

(en millions de FCFA)		Créances IDE par pays								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Engagements IDE par pays	Bénin		40 952,5	159 556,5	6,0	2 640,0	4 984,6	107 087,6	37 560,6	352 787,7
	Burkina	7 678,8		214 761,8	0,0	24 137,7	1 409,4	11 103,0	44 991,3	304 082,0
	Côte d'Ivoire	23 009,7	16 580,4		6,3	23 367,0	79,0	54 630,2	123 765,1	241 437,8
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	8 665,2		9 800,4	0,0	17 168,0	9 083,8	44 717,4
	Mali	23 869,5	20 882,1	92 955,4	0,0		5 162,0	74 201,8	27 768,3	244 839,1
	Niger	7 215,8	7 589,2	32 793,9	1 500,0	5 132,5		28 354,5	17 250,3	99 836,1
	Sénégal	46 951,0	275,9	63 091,1	0,0	0,0	0,0		24 468,3	134 786,3
	Togo	11 257,0	14 271,5	46 536,0	0,0	221,0	1 272,0	2 121,3		75 678,7
	UEMOA	119 981,8	100 551,5	618 359,8	1 512,3	65 298,6	12 906,9	294 666,5	284 887,7	1 498 165,1

Les investissements de portefeuille entre les pays de l'Union affichent une diminution nette au titre des engagements de 1.619,6 milliards, passant de 2.953,0 milliards en 2016 à 1.333,4 milliards en 2017. Cette évolution est due à la baisse des souscriptions aux titres publics par des investisseurs résidents des Etats de l'Union autres que celui de l'émetteur.

Les flux nets au titre des autres investissements se sont établis à 1.693,0 milliards à fin 2017 contre 1.244,8 milliards un an plus tôt. Cette évolution traduit l'augmentation des engagements au titre des prêts octroyés par la BOAD aux secteurs public et privé dans les Etats membres de l'UEMOA.

CONCLUSION

L'évolution des transactions extérieures dans les Etats membres de l'UEMOA laisse apparaître une amélioration du solde global de la balance des paiements, qui est ressorti excédentaire de 304,1 milliards, contre un déficit de 946,8 milliards en 2016. Par ailleurs, la position extérieure globale nette de l'Union a affiché un niveau des engagements nets de 32.555,2 milliards (50,7% du PIB) à fin décembre 2017 contre 30.057,4 milliards (49,4% du PIB) à fin décembre 2016, soit une détérioration de 2.307,7 milliards (0,5 point de pourcentage). Cette situation traduit le recours des pays de l'Union aux ressources extérieures nécessaires au financement des infrastructures d'appui à la croissance.

Les comptes extérieurs ont également été marqués par une consolidation des échanges intra-communautaires, marquant la poursuite du phénomène d'intégration régionale au sein des pays de l'UEMOA, qui reste toutefois à des niveaux bas, comparé à certaines Unions économiques de référence (UE, ALENA, ...).

Au regard de la forte détérioration du solde des transactions courantes de la zone UEMOA, il urge de mettre en œuvre des mesures de politiques économiques à même de prévenir l'occurrence de cette situation à l'avenir. A cet égard, des mesures économiques pourraient être envisagées.

Au titre de la balance commerciale, les États de l'Union devraient mettre en œuvre des stratégies appropriées afin d'attirer les IDE dans les filières industrielles. Par ailleurs, des dispositions devraient être prises à l'effet de réduire les importations notamment de produits alimentaires en mettant en place des réformes pour accroître la productivité des filières agricoles et organiser les marchés régionaux.

Au titre des services, la priorité devrait être accordée au renforcement de la qualité et la disponibilité des infrastructures pour encourager le développement du tourisme de masse. De même, il conviendrait d'accroître les investissements dans les industries des services de transports terrestres et maritimes. Ces mesures permettront de réduire le coût du fret et de la manutention des produits exportés et importés par l'Union.

Au titre de la mobilisation des financements extérieurs, les mesures à prendre devraient porter sur la diversification des sources de financement externe des déficits publics à travers la promotion du marché régional de la dette auprès des investisseurs étrangers. Les États de l'Union devraient également veiller au respect des engagements souscrits avec les partenaires techniques et financiers, en vue de faciliter l'afflux des ressources au titre de l'aide publique au développement. En outre, des efforts d'amélioration des taux de rapatriement des recettes d'exportation devraient être poursuivis à travers l'intensification des actions de sensibilisation des acteurs concernés ainsi que le suivi rapproché des établissements de crédit.

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1 : TABLEAUX STATISTIQUES

- Tableau A1 : Balance des paiements régionale 2017
- Tableau A2 : Evolution de la balance des paiements régionale entre 2013 et 2017
- Tableau A3.1 : Position Extérieure Globale de l'UEMOA en 2017
- Tableau A3.2 : Structure géographique de la Position Extérieure Globale de l'UEMOA en 2017
- Tableau A4.1 : Matrice totale du commerce intra-communautaire en 2017
- Tableau A4.2 : Matrice totale du commerce intra-communautaire en 2016
- Tableau A4.3 : Matrice des flux touristiques intra-communautaires en 2017
- Tableau A4.4 : Matrice des flux touristiques intra-communautaires en 2016
- Tableau A4.5 : Matrice des flux relatifs aux envois de fonds travailleurs migrants intra-communautaires en 2017
- Tableau A4.6 : Matrice des flux relatifs aux envois de fonds travailleurs migrants intra-communautaires en 2016
- Tableau A4.7 : Matrice des flux nets relatifs aux investissements directs étrangers totaux intra-communautaires en 2017
- Tableau A4.8 : Matrice des flux nets relatifs aux investissements directs étrangers intra-communautaires en 2016
- Tableau A4.9 : Matrice des stocks totaux d'investissements directs étrangers intra-communautaires au 31 décembre 2017
- Tableau A4.10 : Matrice des stocks totaux d'investissements directs étrangers intra-communautaires au 31 décembre 2016
- Tableau A4.11 : Matrice des flux nets d'IDE intra-communautaires au titre des fonds propres en 2017
- Tableau A4.12 : Matrice des flux nets d'IDE intra-communautaires au titre des fonds propres en 2016
- Tableau A4.13 : Matrice des stocks d'IDE intra-communautaires au titre des fonds propres au 31 décembre 2017
- Tableau A4.14 : Matrice des stocks d'IDE intra-communautaires au titre des fonds propres au 31 décembre 2016
- Tableau A4.15 : Matrice des flux nets totaux d'IDE intra-communautaires au titre des instruments de dettes en 2017
- Tableau A4.16 : Matrice des flux nets totaux d'IDE intra-communautaires au titre des instruments de dettes en 2016
- Tableau A4.17 : Matrice des stocks d'IDE intra-communautaires au titre des instruments

de dettes au 31 décembre 2017

- Tableau A4.18 : Matrice des stocks d'IDE intra-communautaires au titre des instruments de dettes au 31 décembre 2016
- Tableau A5.1 : Principaux produits échangés dans le commerce intra-UEMOA en 2017
- Tableau A5.2 : Part des principaux produits dans les exportations intra-UEMOA en 2017
- Tableau A6 : Evolution du poids du commerce intra-UEMOA entre 2008 et 2017

ANNEXE 2 : PRINCIPALES MODIFICATIONS APORTEES AU DISPOSITIF D'ELABORATION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS ET DE LA POSITION EXTERIEURE GLOBALE AU SEIN DE L'UEMOA

ANNEXE 3 : METHODOLOGIE DE RECONCILIATION DES DONNEES SUR LES ECHANGES INTRA-UEMOA

ANNEXE 1 : TABLEAUX STATISTIQUES

TABLEAU A1 : BALANCE DES PAIEMENTS REGIONALE 2017 (millions de FCFA)

Nom du poste	Crédit / Acquisitions nettes d'actifs (*)	Débit / Accroissements nets de passifs (*)	Solde (**)
Compte des transactions courantes	18 925 239,7	22 960 128,7	-4 034 889,0
Biens et services	14 952 623,1	19 713 098,3	-4 760 475,2
Biens	12 806 369,3	14 096 873,7	-1 290 504,5
Services	2 146 253,8	5 616 224,6	-3 469 970,8
Transport	322 606,7	3 086 883,6	-2 764 276,9
dont fret	123 160,8	2 667 923,2	-2 544 762,4
Voyages	864 250,0	459 048,4	405 201,6
Autres services	959 397,1	2 070 292,5	-1 110 895,4
Revenu primaire	573 043,2	2 356 030,1	-1 782 986,9
Rémunération des salariés	503 729,8	117 048,4	386 681,4
Revenus des investissements	27 582,5	2 199 467,8	-2 171 885,2
Autre revenu primaire	41 730,9	39 514,0	2 216,9
Revenu secondaire	3 399 573,5	891 000,3	2 508 573,2
Administrations publiques	1 047 081,8	116 352,0	930 729,8
Autres secteurs	2 352 491,7	774 648,3	1 577 843,4
dont envois de fonds des travailleurs migrants	1 849 254,6	637 375,3	1 211 879,3
Compte de capital	1 175 279,8	13 584,6	1 161 695,2
Acquisitions / cessions d'actifs non financiers non produits	564,2	7 505,5	-6 941,3
Transferts de capital	1 174 715,5	6 079,1	1 168 636,5
Administration publique	845 069,5	0,0	845 069,5
Remises de dette	45 237,0	0,0	45 237,0
Autres transferts de capital	799 832,5	0,0	799 832,5
Autres secteurs	329 646,0	6 079,1	323 567,0
Capacité (+) / besoin (-) de financement (solde des comptes des transactions courantes et de capital)	20 100 519,5	22 973 713,3	-2 873 193,7
Compte financier	2 006 084,7	5 106 271,8	-3 100 187,0
Investissement direct	447 021,2	1 585 966,7	-1 138 945,5
Investissements de portefeuille	116 434,3	1 514 859,0	-1 398 424,7
Dérivés financiers (autres que réserves) et options sur titres des employés	-2 913,0	0,0	-2 913,0
Autres investissements	1 445 542,2	2 005 446,1	-559 903,9
Administrations publiques	5 238,3	1 329 268,0	-1 324 029,8
Autres secteurs	1 440 303,9	676 236,0	764 067,9
Erreurs et omissions nettes			9 266,7
Solde global	18 094 434,8	17 867 441,5	236 260,0
Ajustements d'écart (1)			67 792,4
Solde global Union (Après ajustement)			304 052,4
Réévaluation			171 574,1
Avoirs et engagements extérieurs des institutions de dépôts	-653 948,2	-178 321,7	-475 626,5
Banque Centrale	-654 524,2	84 797,3	-739 321,5
Autres Institutions de dépôts	576,0	-263 119,0	263 695,0

Source : BCEAO

* : Crédit et débit pour les transactions courantes et le compte de capital ; Acquisitions nettes d'actifs affectées de signes (+) et accroissements nets de passifs (-)

** : Solde = Crédit – Débit ou Acquisitions nettes d'actifs affectées de signes - accroissements nets de passifs

(1) : Cet ajustement permet la prise en compte des opérations non réparties et du biais liés aux asymétries sur les transactions intra-UEMOA

TABLEAU A2 : EVOLUTION BALANCE DES PAIEMENTS REGIONALE 2013 et 2017 (milliards de FCFA)

	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017
Compte des transactions courantes	-3 028,4	-2 595,9	-3 254,7	-3 244,1	-4 034,9
Biens et services	-4 345,0	-4 013,1	-4 491,2	-4 320,6	-4 760,5
Biens	-1 402,8	-1 029,7	-1 232,2	-1 037,1	-1 290,5
Marchandises générales, base balance des paiements	-3 693,0	-3 291,0	-3 769,0	-3 989,0	-4 523,2
<i>Dont : Réexportations</i>	668,4	991,2	747,6	850,7	986,9
Exportations nettes de biens dans le cadre du négoce international	0,2	-30,7	0,9	-0,6	3,6
Or non monétaire	2 289,9	2 292,0	2 535,9	2 952,5	3 229,1
Services	-2 942,1	-2 983,4	-3 259,1	-3 283,5	-3 470,0
Transport	-2 580,9	-2 630,4	-2 735,1	-2 616,0	-2 764,3
<i>Dont fret</i>	-2 368,9	-2 373,0	-2 439,6	-2 422,5	-2 544,8
Voyages	176,5	192,6	202,8	389,3	405,2
Autres services	-537,7	-545,6	-726,7	-1 056,7	-1 110,9
Revenu primaire	-1 028,4	-1 067,4	-1 236,0	-1 465,8	-1 783,0
Rémunération des salariés	236,5	343,7	343,7	352,7	386,7
Revenus des investissements	-1 266,2	-1 426,8	-1 591,1	-1 819,5	-2 171,9
<i>dont intérêts dette publique</i>	-227,5	-234,2	-338,8	-401,2	-485,7
Autre revenu primaire	1,3	15,7	11,4	0,9	2,2
Revenu secondaire	2 345,0	2 484,5	2 472,5	2 542,2	2 508,6
Administrations publiques	1 025,2	1 095,5	1 002,6	1 036,2	930,7
Coopération internationale courante	988,8	1 028,2	970,8	987,4	886,2
<i>dont aides budgétaires</i>	402,9	433,4	437,2	399,8	506,3
Sociétés financières, sociétés non financières, ménages et ISBLSM	1 319,8	1 389,0	1 469,9	1 506,0	1 577,8
Transferts personnels (transferts courants entre ménages résidents et non résidents)	1 045,4	1 096,3	1 132,9	1 161,6	1 211,9
Envois de fonds des travailleurs	1 017,1	1 009,0	1 132,9	1 161,6	1 211,9
Autres transferts courants	274,5	292,7	337,0	344,4	366,0
Compte de capital	1 189,3	1 163,1	1 165,8	1 109,5	1 161,7
Acquisitions / cessions d'actifs non financiers non produits	10,2	5,3	-6,3	-6,5	-6,9
Transferts de capital	1 179,1	1 157,8	1 172,1	1 115,9	1 168,6
Administration publique	882,4	858,5	834,8	797,6	845,1
Remises de dette	28,2	14,9	61,9	20,5	45,2
Autres transferts de capital	854,1	843,6	772,9	777,2	799,8
Sociétés financières, sociétés non financières, ménages et ISBLSM	296,7	299,2	337,3	318,3	323,6
Remises de dette	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres transferts de capital	296,7	299,2	337,3	318,3	323,6
Capacité (+) / besoin (-) de financement (solde des comptes des transactions courantes et de capital)	-1 839,1	-1 432,8	-2 088,9	-2 134,7	-2 873,2
Compte financier	-1 991,5	-2 028,4	-2 559,4	-1 918,4	-3 100,2
Capacité (+) / besoin (-) de financement (Compte financier)	-1 991,5	-2 028,4	-2 559,4	-1 918,4	-3 100,2
Investissement direct	-1 271,0	-1 023,4	-1 068,1	-884,9	-1 138,9
Titres de participation et parts de fonds de placement	-788,1	-550,7	-562,7	-588,0	-726,0
Instruments de dette	-482,9	-472,8	-505,4	-296,9	-412,9
Investissements de portefeuille	-52,4	-781,0	-677,3	-530,9	-1 398,4
Titres de participation et parts de fonds de placement	125,0	-24,4	-10,0	8,5	25,5
Administrations publiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres secteurs	125,0	-24,4	-10,0	8,5	25,5
Titres de créance	-177,4	-756,6	-667,3	-539,4	-1 424,0
Administrations publiques	-86,9	-782,2	-683,4	-145,1	-1 544,2
Autres secteurs	-90,5	25,6	16,1	-394,3	120,2
Dérivés financiers (autres que réserves) et options sur titres des employés	0,0	0,0	0,5	0,0	-2,9
Administrations publiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres secteurs	0,0	0,0	0,5	0,0	-2,9
Autres investissements	-668,1	-224,0	-814,5	-502,6	-559,9
Administrations publiques	-1 252,2	-1 388,6	-947,5	-1 310,9	-1 324,0
Autres secteurs	584,0	1 164,7	133,1	808,3	764,1
Erreurs et omissions nettes	-8,9	-13,7	5,4	-8,2	9,3
Solde global (1)	143,5	581,9	476,0	-224,5	236,3
Ajustements d'écart (Non répartis, asymétries, autres) (2)	-711,7	-507,4	-665,8	-722,3	67,8
Solde global Union (Après ajustement) (3)	-568,2	74,5	-189,8	-946,8	304,1
Réévaluation et autres flux non transactionnels (4)	-269,5	-58,7	195,9	-112,4	171,6
Avoirs et engagements extérieurs des institutions de dépôts	837,7	-15,8	-6,1	1 059,1	-475,6
Banque Centrale	565,5	-241,1	-244,3	914,5	-739,3
Etablissements de dépôts autres que la banque centrale	272,2	225,3	238,2	144,6	263,7
Taux de couverture : Export b&s/Import b&s (%)	64,5	72,6	66,4	66,4	60,8
Degré d'ouverture : (Export b&s+Import b&s)/(2*PIB) (%)	28,5	28,7	26,5	25,1	24,7
Déficit courant hors dons/PIB (%)	-7,2	-5,8	-6,5	-6,1	-7,1
Investissement direct Etranger/PIB (%)	2,6	2,0	1,9	1,5	1,8
PIB	48 369,0	52 218,5	56 693,9	59 910,1	64 215,9
Solde global rapporté au PIB (%)	-1,2	0,1	-0,3	-1,6	0,5
Réserves de change (AEB)	6 623,0	7 065,9	7 522,7	6 529,4	7 184,2
Importations de biens et services	16 763,9	17 366,7	18 050,8	18 050,8	19 713,1
Couverture des importations par les réserves (mois)	4,6	4,9	5,2	4,0	4,2

Source : BCEAO

(1) : Agrégation des soldes des balances des paiements des Etats

(2) Cet ajustement permet la prise en compte des opérations non réparties et du biais liés aux asymétries sur les transactions intra-UEMOA

(3) : (1)+(2)

(4) : Prise en compte des autres flux , pour assurer la cohérence entre la variation des AEN et le solde de la BDP

TABLEAU A3.1 : POSITION EXTERIEURE GLOBALE DE L'UEMOA

(en millions de FCFA)

	Poste	Début de période	Autres flux	Fin de période
A	Stock d'actifs financiers	24 905 146	-245 809	27 361 151
1	Investissements directs	3 386 553	-187 957	3 645 617
2	Investissements de portefeuille	1 936 301	-12 025	2 040 079
3	Dérivés financiers	1 618	0	-1 295
4	Autres investissements	13 051 311	-2 077	14 492 507
4.1	Autres titres de participation	0	0	0
4.2	Monnaie fiduciaire et dépôts	2 058 550	-2 077	2 024 317
4.3	Prêts	206 698	0	137 119
4.4	Régime d'assurance, de pens. et de g	21 266	0	23 590
4.5	Crédits commerciaux	8 009 637	0	9 401 074
4.6	Autres comptes à payer/à recevoir	2 776 426	0	2 929 997
5	Avoirs de réserves	6 529 363	-43 750	7 184 243
5.1	Or monétaire	840 349	-29 153	811 196
5.2	Droits de tirage spéciaux	352 240	-21 198	466 887
5.3	Position de réserve au FMI	206 454	6 601	192 443
5.4	Autres avoirs de réserve	5 130 320	0	5 713 717
B	Stocks de passifs financiers	54 962 574	-435 858	59 916 360
1	Investissements directs	26 233 076	-416 026	27 403 017
2	Investissements de portefeuille	5 223 269	125 718	6 861 309
3	Dérivés financiers	1 130	0	1 130
4	Autres investissements	23 505 099	-145 550	25 650 904
4.1	Autres titres de participation	857	0	857
4.2	Monnaie fiduciaire et dépôts	1 136 249	0	1 245 341
4.3	Prêts	13 144 603	-147 930	14 853 147
4.4	Régime d'assurance, de pens. et de g	2 911	0	2 768
4.5	Crédits commerciaux	9 319 305	2 380	9 347 396
4.6	Autres comptes à payer/à recevoir	-97 261	0	202 817
4.7	Droits de tirage spéciaux	1 346	0	1 346
C	Position extérieure globale nette (A) - (B)	-30 057 428	190 049	-32 555 209

Source : BCEAO

**TABEAU A3.2 : STRUCTURE GEOGRAPHIQUE DE LA POSITION EXTERIEURE
GLOBALE DE L'UEMOA EN 2017**

(en millions de FCFA)

	Zone Euro	Autres Pays	Total
Stock d'actifs financiers	11 606 116	15 755 035	27 361 151
Investissements directs	692 667	2 952 950	3 645 617
Investissements de portefeuille	408 016	1 632 063	2 040 079
Dérivés financiers	-1 295	0	-1 295
Autres investissements	6 221 440	8 271 067	14 492 507
Autres titres de participation	0	0	0
Monnaie fiduciaire et dépôts	1 052 645	971 672	2 024 317
Prêts	63 075	74 044	137 119
Régime d'assurance, de pens. et de garant.	22 411	1 179	23 590
Crédits commerciaux	2 820 322	6 580 752	9 401 074
Autres comptes à payer/à recevoir	2 285 398	644 599	2 929 997
Avoirs de réserves	4 285 288	2 898 955	7 184 243
Or monétaire	0	811 196	811 196
Droits de tirage spéciaux	0	466 887	466 887
Position de réserve au FMI	0	192 443	192 443
Autres avoirs de réserve	4 285 288	1 428 429	5 713 717
Stocks de passifs financiers	17 213 336	42 703 024	59 916 360
Investissements directs	7 124 784	20 278 233	27 403 017
Investissements de portefeuille	2 332 845	4 528 464	6 861 309
Dérivés financiers	1 130	0	1 130
Autres investissements	7 754 577	17 896 327	25 650 904
Autres titres de participation	857	0	857
Monnaie fiduciaire et dépôts	871 739	373 602	1 245 341
Prêts	2 970 629	11 882 518	14 853 147
Régime d'assurance, de pens. et de garant.	2 768	0	2 768
Crédits commerciaux	3 738 958	5 608 438	9 347 396
Autres comptes à payer/à recevoir	172 394	30 423	202 817
Droits de tirage spéciaux	0	1 346	1 346
Position extérieure globale nette (A) - (B)	-5 607 220	-26 947 989	-32 555 209

Source : BCEAO

Tableau A4.1 : Matrice totale des échanges intra-communautaires en 2017

(en millions FCFA)

		Importateurs								
		Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Exportateurs	Bénin	0,0	6 560,9	9 137,8	32,3	40 641,7	31 903,7	1 826,7	8 676,1	98 779,2
	Burkina	2 758,7		14 643,6	1,9	18 028,7	12 936,0	7 306,3	13 543,6	69 218,8
	Côte d'Ivoire	39 378,7	317 464,0		654,9	275 619,6	44 929,8	79 328,1	69 196,9	826 571,9
	Guinée-Bissau	279,0	0,0	84,8		79,7	0,0	6 044,7	6,5	6 494,7
	Mali	2 314,2	58 305,5	56 770,1	309,9		19 481,6	50 494,6	1 276,6	188 952,5
	Niger	39 056,6	28 219,9	3 485,1	70,1	69 243,1		3 620,2	3 946,7	147 641,7
	Sénégal	11 166,7	34 663,4	85 527,5	39 307,6	382 378,5	10 976,8		14 843,5	578 863,9
	Togo	157 633,1	113 821,6	40 680,0	41,1	47 315,1	56 019,1	8 503,6		424 013,5
	UEMOA	252 587,0	559 035,3	210 328,8	40 417,7	833 306,2	176 246,9	157 124,1	111 490,0	2 340 536,1

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Tableau A4.2 : Matrice totale des échanges intra-communautaires en 2016

(en millions FCFA)

		Importateurs								
		Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Exportateurs	Bénin		4 540,0	9 923,7	9,0	50 769,2	46 307,5	543,9	17 221,9	129 315,2
	Burkina	1 433,2		11 550,5	13,0	13 016,2	10 298,9	4 313,7	24 005,0	64 630,5
	Côte d'Ivoire	24 140,5	294 190,0		1 299,4	282 693,5	26 207,9	75 433,1	125 621,7	829 586,1
	Guinée-Bissau	0,0	1,3	0,0		573,9	19,7	3 890,2	0,0	4 485,2
	Mali	11 175,2	65 957,7	77 250,2	80,8		14 951,5	94 158,8	5 194,9	268 769,1
	Niger	11 172,7	19 276,7	4 494,5	1,9	45 319,1		738,4	10 519,1	91 522,4
	Sénégal	13 701,7	32 970,1	81 875,2	35 583,6	289 731,8	17 429,5		14 917,0	486 209,0
	Togo	141 090,0	97 778,0	39 547,8	455,0	36 772,4	49 489,3	6 153,3		371 285,8
	UEMOA	202 713,2	514 713,9	224 641,9	37 442,6	718 876,1	164 704,4	185 231,4	197 479,6	2 245 803,2

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Tableau A4.3 : Matrice des flux touristiques intra-communautaires en 2017

(en millions FCFA)

		Recettes de tourisme au crédit par pays								
		Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Dépenses de tourisme au débit par pays	Bénin		4 052,7	1 624,3	155,1	1 039,4	2 331,0	3 523,6	6 937,1	19 663,1
	Burkina	16 451,7		958,8	99,3	3 426,1	4 777,7	4 259,6	10 362,5	40 335,6
	Côte d'Ivoire	13 693,8	13 965,1		86,4	5 949,0	2 214,2	5 606,9	7 613,7	49 129,1
	Guinée-Bissau	62,0	144,0	147,4		3,4	16,6	3 967,0	45,5	4 385,8
	Mali	3 699,4	10 866,1	5 102,4	918,3		3 455,6	5 262,1	2 635,3	31 939,3
	Niger	5 640,5	2 294,6	2 889,8	25,0	1 572,5		5 324,5	4 602,3	22 349,1
	Sénégal	2 572,0	8 830,0	2 143,3	1 428,9	3 572,2	1 576,0		716,9	20 839,3
	Togo	17 975,3	1 655,6	1 343,3	104,6	1 292,5	1 174,3	5 597,2		29 142,7
	UEMOA	60 094,7	41 808,1	14 209,3	2 817,5	16 855,0	15 545,4	33 540,8	32 913,3	217 784,1

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Tableau A4.4 : Matrice des flux touristiques intra-communautaires en 2016

(en millions FCFA)

		Recettes de tourisme au crédit par pays								
		Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Dépenses de tourisme au débit par pays	Bénin		4 395,8	2 612,9	106,6	874,7	1 844,9	3 246,9	6 154,5	19 236,2
	Burkina	11 809,4		4 140,7	102,0	5 089,0	5 378,2	3 864,7	10 350,6	40 734,6
	Côte d'Ivoire	13 168,9	13 921,2		59,4	6 829,2	2 258,2	5 936,4	8 229,2	50 402,4
	Guinée-Bissau	115,0	408,0	303,8		520,4	11,8	3 741,2	0,0	5 100,2
	Mali	2 731,1	13 820,9	7 601,3	631,1		3 433,0	4 779,1	2 580,9	35 577,4
	Niger	3 626,2	1 954,4	3 068,3	23,0	2 128,3		4 830,9	4 410,0	20 041,2
	Sénégal	2 063,6	4 423,9	1 719,7	1 351,0	3 958,4	1 719,7		569,5	15 805,7
	Togo	14 623,9	1 569,2	792,7	71,9	880,2	715,9	5 028,4		23 682,3
	UEMOA	48 138,2	40 493,4	20 239,5	2 344,9	20 280,2	15 361,6	31 427,6	32 294,7	210 580,1

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Tableau A4.5 : Matrice des flux relatifs aux envois de fonds des travailleurs migrants intra-communautaires en 2017

(en millions FCFA)

		Transferts des migrants reçus par pays								
		Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Transferts des migrants émis par pays	Bénin		3 794,9	6 078,0	9,2	4 029,0	1 014,9	3 908,0	3 385,9	22 220,0
	Burkina	3 694,0		11 732,1	24,2	19 776,3	2 066,2	7 159,4	5 786,0	50 238,2
	Côte d'Ivoire	10 408,5	14 286,3		65,3	66 563,3	8 742,6	20 722,5	15 050,8	135 839,4
	Guinée-Bissau	310,0	48,4	118,5		2 360,9	348,8	7 022,0	257,3	10 465,9
	Mali	2 433,5	6 610,9	4 545,7	50,5		5 544,7	24 559,9	6 016,4	49 761,6
	Niger	1 068,0	1 460,2	5 040,1	96,8	8 853,0		3 819,8	7 457,8	27 795,7
	Sénégal	3 102,1	3 656,7	6 484,7	3 469,2	22 825,3	6 454,5		3 352,4	49 345,0
	Togo	2 951,4	3 402,7	6 129,7	7,9	5 319,6	4 869,3	3 495,2		26 304,7
	UEMOA	23 967,5	33 260,1	40 128,7	3 723,3	129 727,6	29 041,1	70 686,8	41 306,6	371 841,6

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Balance des paiements et position extérieure globale régionales de l'UEMOA – 2017

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Tableau A4.6 : Matrice des flux relatifs aux envois de fonds des travailleurs migrants intra-communautaires en 2016

(en millions FCFA)

		Transferts des migrants reçus par pays								
		Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Transferts des migrants émis par pays	Bénin		2 397,4	6 307,3	8,4	4 326,2	1 232,2	6 661,2	4 386,8	25 319,6
	Burkina	2 518,5		10 771,6	22,1	27 080,8	2 323,0	9 698,7	6 116,2	58 531,1
	Côte d'Ivoire	10 733,2	15 531,3		75,0	66 161,3	6 451,9	20 686,2	9 552,2	129 191,1
	Guinée-Bissau	291,3	38,7	131,8		1 147,9	404,4	6 499,3	222,7	8 736,2
	Mali	2 428,9	3 615,4	5 817,8	46,2		3 823,3	10 993,1	5 918,8	32 643,5
	Niger	1 646,7	1 355,6	4 632,1	95,3	8 478,9		3 629,2	7 933,0	27 770,8
	Sénégal	2 476,9	2 146,5	4 477,5	3 979,3	21 418,9	10 419,0		4 462,7	49 380,8
	Togo	2 640,6	2 384,1	6 797,0	7,3	2 394,5	3 800,0	6 930,1		25 038,1
	UEMOA	22 736,1	27 469,1	38 935,1	4 233,7	131 008,5	28 453,9	65 097,8	38 592,3	356 526,5

Tableau A4.7 : Matrice des flux nets d'investissements directs étrangers intra-communautaires totaux en 2017

(en millions de FCFA)

		Flux net d'IDE au titre des créances								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Flux net d'IDE au titre des engagements	Bénin		7 319,3	1 432,7	1,0	1 500,0	-166,0	13 556,1	-593,5	23 049,6
	Burkina	331,0		160 913,3	0,0	15 330,9	110,4	524,5	7 309,5	184 519,6
	Côte d'Ivoire	4 368,2	-1 066,5		0,0	-238,8	0,0	7 514,6	16 180,6	26 758,1
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	-1 368,2		3 768,9	0,0	-4 710,7	-905,2	-3 215,2
	Mali	8 309,3	1 740,5	13 477,7	0,0		0,0	170,3	6 238,2	29 936,1
	Niger	486,0	726,3	9 912,4	500,0	1 207,0		3 680,7	5 628,3	22 140,8
	Sénégal	-1 160,0	234,8	8 767,0	0,0	0,0	-64,0		-197,7	7 580,0
	Togo	-4 698,4	2 206,5	4 376,2	0,0	-2 999,0	-211,0	-2 269,8		-3 595,5
	UEMOA	7 636,1	11 160,9	197 511,0	501,0	18 569,1	-330,6	18 465,7	33 660,2	287 173,4

Ligne (+) : Augmentation des engagements pour le pays bénéficiaire

Ligne (-) : Diminution des engagements pour le pays bénéficiaire

Colonne (+) : Augmentation des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

Colonne (-) : Diminution des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

Tableau A4.8 : Matrice des flux nets d'investissements directs étrangers intra-communautaires totaux en 2016

(en millions de FCFA)

		Flux net d'IDE au titre des créances								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Flux net d'IDE au titre des engagements	Bénin		27 068,7	-4 533,2	5,0	2,2	-78,0	-683,4	-4 853,0	16 928,4
	Burkina	5 089,8		-4 331,9	0,0	42 652,3	35,1	31 928,5	2 278,6	77 652,4
	Côte d'Ivoire	2 570,0	1 049,8		1,8	12 038,5	-5 055,0	10 726,5	-1 626,7	19 704,8
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	304,0		2 142,3	0,0	2 325,8	-53,0	4 719,1
	Mali	270,3	50 695,6	4 392,0	0,0		-4,0	9,6	-103,4	55 260,0
	Niger	-864,8	-677,5	2 017,7	0,0	-1 738,9		2 139,8	-12 398,7	-11 522,2
	Sénégal	3 640,0	44 958,8	1 009,9	0,0	-52,0	-3 973,1		1 734,0	47 317,6
	Togo	3 746,5	-1 774,0	-1 332,3	178,0	243,0	441,0	6 240,6		7 742,8
	UEMOA	14 451,8	121 321,4	-2 473,7	184,8	55 287,4	-8 634,1	52 687,4	-15 022,3	217 802,7

Ligne (+) : Augmentation des engagements pour le pays bénéficiaire

Ligne (-) : Diminution des engagements pour le pays bénéficiaire

Colonne (+) : Augmentation des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

Colonne (-) : Diminution des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Tableau A4.9 : Matrice des stocks totaux d'investissements directs étrangers intra-communautaires au 31 décembre 2017

(en millions de FCFA)

		Créances IDE par pays								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Engagements IDE par pays	Bénin		40 952,5	159 556,5	6,0	2 640,0	4 984,6	107 087,6	37 560,6	352 787,7
	Burkina	7 678,8		214 761,8	0,0	24 137,7	1 409,4	11 103,0	44 991,3	304 082,0
	Côte d'Ivoire	23 009,7	16 580,4		6,3	23 367,0	79,0	54 630,2	123 765,1	241 437,8
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	8 665,2		9 800,4	0,0	17 168,0	9 083,8	44 717,4
	Mali	23 869,5	20 882,1	92 955,4	0,0		5 162,0	74 201,8	27 768,3	244 839,1
	Niger	7 215,8	7 589,2	32 793,9	1 500,0	5 132,5		28 354,5	17 250,3	99 836,1
	Sénégal	46 951,0	275,9	63 091,1	0,0	0,0	0,0		24 468,3	134 786,3
	Togo	11 257,0	14 271,5	46 536,0	0,0	221,0	1 272,0	2 121,3		75 678,7
	UEMOA	119 981,8	100 551,5	618 359,8	1 512,3	65 298,6	12 906,9	294 666,5	284 887,7	1 498 165,1

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Tableau A4.10 : Matrice des stocks totaux d'investissements directs étrangers intra-communautaires au 31 décembre 2016

(en millions de FCFA)

		Créances IDE par pays								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Engagements IDE par pays	Bénin		33 633,1	158 123,8	5,0	1 140,0	5 150,6	93 531,5	38 154,2	329 738,1
	Burkina	7 347,8		53 848,5	0,0	8 806,8	1 299,0	10 578,5	37 681,8	119 562,3
	Côte d'Ivoire	18 641,5	17 646,9		6,3	23 605,8	79,0	47 115,7	107 584,5	214 679,7
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	10 033,4		6 031,5	0,0	21 878,7	9 989,0	47 932,6
	Mali	15 560,2	19 141,6	79 477,7	0,0		5 162,0	74 031,5	21 530,1	214 903,0
	Niger	6 729,8	6 862,8	22 881,5	1 000,0	3 925,5		24 673,8	11 622,0	77 695,4
	Sénégal	48 111,0	41,1	54 324,2	0,0	0,0	64,0		24 666,0	127 206,3
	Togo	15 955,4	12 065,0	42 159,8	0,0	3 220,0	1 483,0	4 391,1		79 274,2
	UEMOA	112 345,7	89 390,6	420 848,8	1 011,3	46 729,6	13 237,6	276 200,8	251 227,5	1 210 991,7

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Tableau A4.11 : Matrice des flux net d'IDE intra-communautaires au titre des fonds propres en 2017

(en millions de FCFA)

		Flux net d'IDE au titre des créances								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Flux net d'IDE au titre des engagements	Bénin		38,3	1 207,7	0,0	0,0	0,0	3 123,1	-774,5	3 594,7
	Burkina	0,0		160 378,7	0,0	2 047,9	62,4	524,5	8 264,0	171 277,5
	Côte d'Ivoire	524,2	1 092,3		0,0	-3 639,7	0,0	9 714,1	9 911,9	17 602,7
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	943,8		3 768,9	0,0	-4 710,7	-245,0	-243,0
	Mali	16,3	1 649,9	8 805,2	0,0		0,0	31,3	4 295,2	14 798,0
	Niger	-1,0	273,6	3 015,4	0,0	-654,5		3 671,6	4 401,4	10 706,5
	Sénégal	436,0	0,0	16 675,8	0,0	0,0	0,0		-2 059,0	15 052,8
	Togo	722,6	7 146,0	7 438,0	0,0	0,0	0,0	93,8		15 400,4
	UEMOA	1 698,1	10 200,1	198 464,6	0,0	1 522,6	62,4	12 447,7	23 794,1	248 189,6

Ligne (+) : Augmentation des engagements pour le pays bénéficiaire

Ligne (-) : Diminution des engagements pour le pays bénéficiaire

Colonne (+) : Augmentation des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

Colonne (-) : Diminution des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Tableau A4.12 : Matrice des flux net d'IDE intra-communautaires au titre des fonds propres en 2016

(en millions de FCFA)

		Flux net d'IDE au titre des créances								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Flux net d'IDE au titre des engagements	Bénin		-152,6	-1 402,4	0,0	0,0	0,0	4 865,4	7 664,0	10 974,4
	Burkina	0,0		510,1	0,0	3 088,9	33,2	3 501,4	3 223,0	10 356,5
	Côte d'Ivoire	2 294,5	1 538,2		0,0	5 449,5	0,0	11 117,6	8 091,3	28 491,0
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	304,0		2 270,5	0,0	2 325,8	282,0	5 182,3
	Mali	246,8	304,8	4 097,5	0,0		0,0	1 817,6	-2 140,4	4 326,2
	Niger	0,2	65,3	1 610,7	0,0	-508,9		2 176,8	-826,7	2 517,6
	Sénégal	1 175,0	0,0	2 079,3	0,0	-200,0	0,0		540,0	3 594,3
	Togo	3 070,5	-900,0	-827,7	0,0	0,0	0,0	95,0		1 437,8
	UEMOA	6 787,0	855,8	6 371,5	0,0	10 100,0	33,2	25 899,6	16 833,2	66 880,2

Ligne (+) : Augmentation des engagements pour le pays bénéficiaire

Ligne (-) : Diminution des engagements pour le pays bénéficiaire

Colonne (+) : Augmentation des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

Colonne (-) : Diminution des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

Tableau A4.13 : Matrice des stocks d'IDE intra-communautaires au titre des fonds propres au 31 décembre 2017

(en millions de FCFA)		Créances IDE par pays								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Engagements IDE par pays	Bénin		4 699,0	154 002,4	0,0	1 121,3	1 692,6	96 618,9	28 739,5	286 873,6
	Burkina	114,2		210 735,7	0,0	10 137,7	847,4	9 618,0	35 243,7	266 696,7
	Côte d'Ivoire	9 879,8	14 535,8		0,0	6 952,7	0,0	53 246,7	107 698,4	192 313,4
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	7 353,2		9 800,4	0,0	17 168,0	8 641,0	42 962,6
	Mali	10 530,2	19 579,0	36 287,5	0,0		0,0	74 062,8	20 790,3	161 249,8
	Niger	4,8	562,1	18 838,4	0,0	193,5		18 830,6	10 521,4	48 950,8
	Sénégal	7 903,0	27,1	45 086,9	0,0	0,0	0,0		14 954,0	67 971,0
	Togo	7 311,0	12 177,0	42 107,0	0,0	0,0	0,0	1 378,9		62 973,9
	UEMOA	35 743,0	51 579,9	514 411,0	0,0	28 205,6	2 539,9	270 924,0	226 588,3	1 129 991,7

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Tableau A4.14 : Matrice des stocks d'IDE intra-communautaires au titre des fonds propres au 31 décembre 2016

(en millions de FCFA)

		Créances IDE par pays								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Engagements IDE par pays	Bénin		4 660,6	152 794,7	0,0	1 121,3	1 692,6	93 495,8	29 514,0	283 279,0
	Burkina	114,2		50 357,0	0,0	8 089,8	785,0	9 093,5	26 979,7	95 419,1
	Côte d'Ivoire	9 355,6	13 443,5		0,0	10 592,4	0,0	43 532,7	97 786,5	174 710,7
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	6 409,4		6 031,5	0,0	21 878,7	8 886,0	43 205,6
	Mali	10 513,9	17 929,1	27 482,3	0,0		0,0	74 031,5	16 495,1	146 451,8
	Niger	5,8	288,5	15 823,0	0,0	848,0		15 159,0	6 120,0	38 244,3
	Sénégal	7 467,0	27,1	28 411,1	0,0	0,0	0,0		17 013,0	52 918,1
	Togo	6 588,4	5 031,0	34 669,0	0,0	0,0	0,0	1 285,1		47 573,4
	UEMOA	34 044,9	41 379,8	315 946,4	0,0	26 683,0	2 477,5	258 476,2	202 794,2	881 802,1

Tableau A4.15 : Matrice des flux net d'IDE intra-communautaires au titre des instruments de dettes en 2017

(en millions de FCFA)

		Flux net d'IDE au titre des créances								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Flux net d'IDE au titre des engagements	Bénin		7 281,0	225,0	1,0	1 500,0	-166,0	10 433,0	180,9	19 455,0
	Burkina	331,0		534,6	0,0	13 283,0	48,0	0,0	-954,5	13 242,1
	Côte d'Ivoire	3 844,0	-2 158,8		0,0	3 400,9	0,0	-2 199,5	6 268,7	9 155,4
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	-2 312,0		0,0	0,0	0,0	-660,2	-2 972,2
	Mali	8 293,0	90,6	4 672,5	0,0		0,0	139,0	1 943,0	15 138,1
	Niger	487,0	452,8	6 897,0	500,0	1 861,5		9,1	1 226,9	11 434,2
	Sénégal	-1 596,0	234,8	-7 908,9	0,0	0,0	-64,0		1 861,3	-7 472,8
	Togo	-5 421,0	-4 939,5	-3 061,8	0,0	-2 999,0	-211,0	-2 363,6		-18 995,9
	UEMOA	5 938,0	960,8	-953,5	501,0	17 046,4	-393,0	6 018,0	9 866,2	38 983,8

Ligne (+) : Augmentation des engagements pour le pays bénéficiaire

Ligne (-) : Diminution des engagements pour le pays bénéficiaire

Colonne (+) : Augmentation des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

Colonne (-) : Diminution des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Tableau A4.16 : Matrice des flux net d'IDE intra-communautaires au titre des instruments de dettes en 2016

(en millions de FCFA)

		Flux net d'IDE au titre des créances								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Flux net d'IDE au titre des engagements	Bénin		27 221,3	-3 130,8	5,0	2,2	-78,0	-5 548,8	-12 517,0	5 953,9
	Burkina	5 089,8		-4 842,0	0,0	39 563,4	1,9	28 427,1	-944,5	67 295,9
	Côte d'Ivoire	275,5	-488,4		1,8	6 589,0	-5 055,0	-391,1	-9 718,0	-8 786,2
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	0,0		-128,3	0,0	0,0	-335,0	-463,3
	Mali	23,5	50 390,8	294,5	0,0		-4,0	-1 808,0	2 037,0	50 933,8
	Niger	-865,0	-742,8	407,0	0,0	-1 230,0		-37,0	-11 572,0	-14 039,8
	Sénégal	2 465,0	44 958,8	-1 069,4	0,0	148,0	-3 973,1		1 194,0	43 723,3
	Togo	676,0	-874,0	-504,6	178,0	243,0	441,0	6 145,6		6 305,0
	UEMOA	7 664,8	120 465,7	-8 845,3	184,8	45 187,4	-8 667,2	26 787,8	-31 855,5	150 922,6

Ligne (+) : Augmentation des engagements pour le pays bénéficiaire

Ligne (-) : Diminution des engagements pour le pays bénéficiaire

Colonne (+) : Augmentation des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

Colonne (-) : Diminution des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Tableau A4.17 : Matrice des stocks d'IDE intra-communautaires au titre des instruments de dettes au 31 décembre 2017

(en millions de FCFA)

		Créances IDE par pays								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Engagements IDE par pays	Bénin		36 253,5	5 554,1	6,0	1 518,7	3 292,0	10 468,7	8 821,1	65 914,1
	Burkina	7 564,6		4 026,1	0,0	14 000,0	562,0	1 485,0	9 747,6	37 385,3
	Côte d'Ivoire	13 129,9	2 044,6		6,3	16 414,3	79,0	1 383,5	16 066,7	49 124,3
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	1 312,0		0,0	0,0	0,0	442,8	1 754,8
	Mali	13 339,3	1 303,1	56 667,9	0,0		5 162,0	139,0	6 978,0	83 589,3
	Niger	7 211,0	7 027,1	13 955,5	1 500,0	4 939,0		9 523,9	6 728,9	50 885,4
	Sénégal	39 048,0	248,8	18 004,2	0,0	0,0	0,0		9 514,3	66 815,4
	Togo	3 946,0	2 094,5	4 429,0	0,0	221,0	1 272,0	742,4		12 704,9
	UEMOA	84 238,8	48 971,6	103 948,8	1 512,3	37 093,0	10 367,0	23 742,5	58 299,4	368 173,4

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Tableau A4.18 : Matrice des stocks d'IDE intra-communautaires au titre des instruments de dettes au 31 décembre 2016

(en millions de FCFA)

		Créances IDE par pays								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Engagements IDE par pays	Bénin		28 972,5	5 329,1	5,0	18,7	3 458,0	35,7	8 640,1	46 459,1
	Burkina	7 233,6		3 491,5	0,0	717,0	514,0	1 485,0	10 702,1	24 143,2
	Côte d'Ivoire	9 285,9	4 203,4		6,3	13 013,4	79,0	3 583,0	9 798,0	39 969,0
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	3 624,0		0,0	0,0	0,0	1 103,0	4 727,0
	Mali	5 046,3	1 212,5	51 995,4	0,0		5 162,0	0,0	5 035,0	68 451,2
	Niger	6 724,0	6 574,4	7 058,5	1 000,0	3 077,5		9 514,8	5 502,0	39 451,1
	Sénégal	40 644,0	14,1	25 913,1	0,0	0,0	64,0		7 653,0	74 288,2
	Togo	9 367,0	7 034,0	7 490,8	0,0	3 220,0	1 483,0	3 106,0		31 700,8
	UEMOA	78 300,8	48 010,8	104 902,4	1 011,3	20 046,6	10 760,0	17 724,5	48 433,2	329 189,6

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Tableau A5.1 : Principaux produits échangés dans le commerce intra-UEMOA en 2017 (en millions FCFA)

Produits	Pays exportateurs								
	Bénin	Burkina Faso	Cote d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Combustibles minéraux, huiles (produits pétroliers & électricité)	38 812,4	2 789,1	302 097,5	1 868,0	5 008,0	90 180,7	144 682,5	94 367,7	679 805,9
Sel, soufre, terres et pierres (ciment)	24 596,1	223,4	1 567,3	308,4	0,0	0,0	116 948,7	65 148,1	208 791,9
Graisses et huiles	135,9	4 668,5	73 289,9	0,0	604,2	4 329,1	2 109,3	20 022,4	105 159,2
Engrais	0,0	311,4	9 759,5	0,0	34 887,7	0,0	14 652,9	4 178,0	63 789,4
Matières plastiques et ouvrages en ces matières	1 393,6	413,7	47 405,5	0,0	1 631,3	0,0	16 320,2	47 169,7	114 334,0
Fonte, fer et acier	5 251,0	3 117,0	13 300,9	1 809,4	2 284,5	0,0	24 563,8	8 163,3	58 489,9
Huiles essentielles, produits cosmétiques	0,0	151,8	37 103,8	0,0	319,6	2,4	9 633,1	8 805,9	56 016,7
Tabacs	0,0	0,0	44 376,8	0,0	0,0	0,0	14 102,5	114,4	58 593,7
Animaux vivants	0,0	0,0	0,0	0,0	117 234,1	0,0	0,0	0,0	117 234,1
Préparations alimentaires diverses	713,3	173,3	45 046,3	0,0	0,0	4 460,2	55 062,6	3 024,6	108 480,2
Céréales	658,9	7 283,8	11 290,3	0,0	249,0	0,0	20 506,1	280,1	40 268,2
Coton	8 410,7	2 131,1	8 098,4	0,0	528,0	2 431,7	10,1	16 896,4	38 506,3
Autres produits	25 028,2	49 357,6	236 303,7	4 376,8	31 214,0	59 019,0	175 682,2	164 870,4	745 851,8
Tota exportations	98 779,2	69 218,8	826 571,9	6 494,7	188 952,5	147 641,7	578 863,9	424 013,5	2 340 536,1

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des données sur les échanges intra-UEMOA

Tableau A5.2 : Part des principaux produits dans les exportations intra-UEMOA en 2017 (en %)

Produits	Pays exportateurs								
	Bénin	Burkina Faso	Cote d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Combustibles minéraux, huiles (produits pétroliers & électricité)	39,3	4,0	36,5	28,8	2,7	61,1	25,0	22,3	29,0
Sel, soufre, terres et pierres (ciment)	24,9	0,3	0,2	4,7	0,0	0,0	20,2	15,4	8,9
Graisses et huiles	0,1	6,7	8,9	0,0	0,3	2,9	0,4	4,7	4,5
Engrais	0,0	0,4	1,2	0,0	18,5	0,0	2,5	1,0	2,7
Matières plastiques et ouvrages en ces matières	1,4	0,6	5,7	0,0	0,9	0,0	2,8	11,1	4,9
Fonte, fer et acier	5,3	4,5	1,6	27,9	1,2	0,0	4,2	1,9	2,5
Huiles essentielles, produits cosmétiques	0,0	0,2	4,5	0,0	0,2	0,0	1,7	2,1	2,4
Tabacs	0,0	0,0	5,4	0,0	0,0	0,0	2,4	0,0	2,5
Animaux vivants	0,0	0,0	0,0	0,0	62,0	0,0	0,0	0,0	5,0
Préparations alimentaires diverses	0,7	0,3	5,4	0,0	0,0	3,0	9,5	0,7	4,6
Céréales	0,7	10,5	1,4	0,0	0,1	0,0	3,5	0,1	1,7
Coton	8,5	3,1	1,0	0,0	0,3	1,6	0,0	4,0	1,6
Autres produits	25,3	71,3	28,6	67,4	16,5	40,0	30,3	38,9	31,9
Total exportations	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des données sur les échanges intra-UEMOA

NB : Chiffres issus des statistiques officielles réconciliées. Ils n'intègrent, de ce fait, qu'une partie du commerce non contrôlé.

TABEAU A6 : EVOLUTION DU POIDS DU COMMERCE INTRA-UEMOA ENTRE 2007 ET 2017 (en %)

		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
BENIN	<i>Part dans les exportations (1)</i>	28,7	29,9	32,6	32,4	46,2	31,3	22,0	17,6	12,3	12,3	7,7
	<i>Part dans les importations (2)</i>	21,8	22,5	25,5	23,3	27,5	28,0	19,1	12,5	15,6	14,0	14,2
	<i>Part dans les échanges totaux de biens (3)</i>	24,6	25,5	28,5	27,3	35,2	29,4	20,4	14,7	14,2	13,3	11,4
BURKINA	<i>Part dans les exportations</i>	35,8	25,9	18,2	8,8	5,8	5,2	7,4	6,5	6,7	3,9	3,7
	<i>Part dans les importations</i>	48,0	37,2	46,1	37,9	31,1	34,3	34,0	45,1	32,2	30,7	29,6
	<i>Part dans les échanges totaux de biens</i>	43,9	33,8	35,1	24,5	18,4	19,2	22,2	26,7	20,1	17,3	16,6
COTE D'IVOIRE	<i>Part dans les exportations</i>	13,0	13,3	11,1	9,3	10,1	12,6	12,4	12,7	13,2	12,9	12,0
	<i>Part dans les importations</i>	4,9	3,6	2,9	3,3	4,8	4,5	4,2	3,5	4,4	4,9	4,3
	<i>Part dans les échanges totaux de biens</i>	9,7	9,4	7,9	6,9	8,3	9,1	8,9	8,9	9,5	9,5	8,8
GUINEE-BISSAU	<i>Part dans les exportations</i>	26,3	17,4	28,1	35,1	23,1	21,6	25,3	15,7	2,5	2,8	3,3
	<i>Part dans les importations</i>	58,8	41,7	41,1	41,0	38,1	41,9	52,7	50,7	40,9	27,4	23,9
	<i>Part dans les échanges totaux de biens</i>	46,1	32,2	36,2	38,7	30,7	33,4	40,2	35,4	19,8	14,0	12,8
MALI	<i>Part dans les exportations</i>	10,1	13,0	13,5	11,1	15,8	11,7	13,9	12,8	16,0	16,0	11,2
	<i>Part dans les importations</i>	48,1	37,3	42,4	46,9	45,7	38,0	32,8	36,6	34,7	35,6	39,8
	<i>Part dans les échanges totaux de biens</i>	30,7	26,8	28,8	30,4	31,7	24,6	23,8	25,7	26,1	26,7	27,0
NIGER	<i>Part dans les exportations</i>	9,4	9,5	7,9	7,2	7,1	12,3	15,8	20,2	11,7	15,0	21,0
	<i>Part dans les importations</i>	25,7	22,2	15,6	11,4	12,9	16,7	17,8	16,7	17,9	16,2	15,5
	<i>Part dans les échanges totaux de biens</i>	18,8	17,1	12,9	9,9	10,8	14,8	16,9	18,1	15,7	15,7	17,6
SENEGAL	<i>Part dans les exportations</i>	37,0	32,1	25,1	34,9	35,0	27,4	22,5	28,8	27,7	28,5	30,3
	<i>Part dans les importations</i>	7,9	7,2	7,8	5,5	8,2	6,9	5,0	5,0	6,3	6,5	4,5
	<i>Part dans les échanges totaux de biens</i>	16,2	14,2	13,6	15,7	17,2	13,6	10,8	13,1	14,0	14,7	13,7
TOGO	<i>Part dans les exportations</i>	71,4	47,2	49,7	52,8	48,8	53,1	47,9	53,4	51,9	60,5	111,3
	<i>Part dans les importations</i>	20,2	27,9	25,3	23,4	19,3	20,2	17,3	20,6	17,7	16,7	28,9
	<i>Part dans les échanges totaux de biens</i>	40,0	35,6	35,3	35,4	30,2	33,8	29,2	32,9	29,0	31,6	69,9
UEMOA	<i>Part dans les exportations</i>	20,0	18,5	16,3	15,9	16,8	16,5	16,3	16,7	16,0	16,1	15,7
	<i>Part dans les importations</i>	17,8	15,8	16,0	15,4	17,3	15,8	14,7	15,5	14,7	15,0	14,7
	<i>Part dans les échanges totaux de biens</i>	18,8	17,1	16,1	15,7	17,0	16,1	15,5	16,1	15,3	15,5	15,2
	<i>Part ajustée dans les échanges totaux de biens (</i>	22,0	20,6	19,3	18,6	23,4	25,4	25,2	26,7	28,2	29,0	29,4

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des données sur les échanges intra-UEMOA.

(1) : Part des exportations intra-UEMOA sur les exportations totales

(2) : Part des importations intra-UEMOA sur les importations totales

(3) : Somme des exportations et des importations intra-UEMOA rapportée au total des échanges de biens du pays

ANNEXE 2 : PRINCIPALES MODIFICATIONS APPORTEES AU DISPOSITIF D'ELABORATION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS ET DE LA POSITION EXTERIEURE GLOBALE AU SEIN DE L'UEMOA

La révision du dispositif sous-régional d'élaboration de la balance des paiements et de la position extérieure globale est motivée par la nécessité de prendre en compte les innovations introduites par la sixième édition du Manuel du FMI et le souci d'amélioration de la qualité du cadre de collecte, de traitement et d'analyse des données.

1.1 - Innovations introduites par la sixième édition du manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale (MBP6)

L'élaboration du nouveau Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale (MBP6) vise à prendre en compte les questions qui ont fait leur apparition ou ont pris de l'importance dans le domaine des transactions et positions internationales.

La sixième édition du Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale procède également au retraitement et à la reclassification de certaines opérations, ainsi qu'au renforcement de l'harmonisation avec le Système de Comptabilité Nationale (SCN), révisé la même année, et les autres documents méthodologiques de référence parus après le MBP5. Il s'agit notamment du manuel de statistiques monétaires et financières (2000), du supplément au MBP5 sur les dérivés financiers (2000), du manuel sur les réserves internationales et liquidité internationale : directives de déclaration des données (2001), du manuel des statistiques du commerce international des services (2002) et des Statistiques de la dette extérieure : Guide pour les statisticiens et les utilisateurs (2003).

Par ailleurs, le MBP6 met davantage l'accent sur l'élaboration et l'analyse de la position extérieure globale (PEG). L'importance de la PEG dans la 6^e édition provient du fait que l'analyse bilantielle joue désormais un rôle prépondérant dans l'appréciation de la vulnérabilité des économies aux crises, ainsi que dans l'étude des sources de financement des déficits. L'approche bilantielle, qui examine en quoi les faiblesses du bilan financier liées à l'échéance, à la devise, à la structure financière, à la solvabilité et à la dépendance contribuent à la vulnérabilité macrofinancière, renforce la qualité de l'analyse de la vulnérabilité et de la viabilité extérieure d'une économie.

Ainsi, bien que le cadre de référence soit resté inchangé par rapport à la 5^e édition (MBP5)⁹, le nouveau Manuel apporte plus de clarifications et de modifications à certains concepts et définitions, pour tenir compte des développements enregistrés par l'économie mondiale, après la parution du MBP5. Ces évolutions concernent notamment :

- la mondialisation, dont l'une des principales implications est l'accroissement rapide des mouvements de capitaux privés et de main d'œuvre ;
- les innovations financières et technologiques (développement des dérivés financiers, des services à distance via internet, etc.), l'intégration économique et monétaire, qui en plus des zones existantes (UEMOA, CEMAC, etc.) a été marquée notamment par l'avènement de nouvelles zones, telles que le COMESA, la SADC et, en particulier, la mise en circulation de l'euro comme monnaie commune des pays membres de l'Union Européenne, qui a fortement influé sur l'évolution des échanges mondiaux.

9. En particulier, les principaux comptes (compte courant, compte de capital et compte financier) ont été maintenus dans la nouvelle édition.

La prise en compte de toutes ces innovations implique des changements majeurs à la fois au niveau des concepts, des composantes type et des principes d'élaboration.

1.1.1 - Aspects conceptuels

Les principes de base, tels que l'enregistrement en partie double, la chronologie, le prix d'évaluation et le changement de propriété demeurent inchangés. Toutefois, le MBP6 apporte des clarifications dans la définition de plusieurs concepts déjà développés dans la 5^e édition. Il s'agit notamment des notions de « territoire économique », de « résidence », de « transactions » et de « financement exceptionnel ».

- **Territoire économique** : Le territoire économique comprend l'espace aérien, les eaux territoriales et le plateau continental sur lesquels un pays jouit de droits exclusifs ou sur lesquels il a juridiction en ce qui concerne les droits de pêche ou d'exploitation des combustibles ou des minéraux présents dans les sous-sols des mers et des océans, les îles rattachées et les enclaves territoriales à l'étranger. La définition du territoire économique ne requiert plus que les personnes, les biens et les capitaux y circulent librement. Les unions économiques et les unions monétaires sont considérées comme des territoires économiques dans le cadre de l'établissement de la balance des paiements régionale.
- **Résidence** : La résidence d'une unité institutionnelle est liée au territoire économique sur lequel elle a son « centre d'intérêt économique **prédominant** ». Le nouveau Manuel n'apporte pas de changement substantiel à la notion de résidence. L'ajout du terme « **prédominant** » permet toutefois de reconnaître que certaines unités peuvent avoir un intérêt économique dans deux ou plusieurs territoires. Les critères de résidence sont mieux spécifiés pour les individus mobiles, dont la définition de la résidence avait été laissée à l'appréciation des pays dans la 5^e édition.
- **Transactions** : Les transactions enregistrées dans la 6^e édition du Manuel de la balance des paiements correspondent à des interactions entre une unité résidente et une unité non-résidente agissant en accord réciproque impliquant un échange de valeurs ou un transfert. La 5^e édition du Manuel avait retenu comme définition de la transaction « un flux économique découlant de la transformation, de l'échange, du transfert ou de l'extinction d'une valeur économique ». Il résulte de la nouvelle définition que l'accumulation d'arriérés de paiement extérieurs et les transferts des migrants¹⁰ ne sont plus classés dans les transactions au sens strict du terme. Les variations d'actifs et de passifs financiers résultant du changement de résidence des individus (particuliers et ménages) sont reclassées dans la position extérieure globale, mais ne sont pas prises en compte dans la balance des paiements.

1.1.2 - Composantes type du MBP6

Tenant compte de ces modifications, la structure de la balance des paiements selon l'optique du MBP6 se présente comme suit¹¹.

10. Il s'agit des mouvements d'effets personnels à l'occasion des déplacements des migrants. Ils sont désormais enregistrés dans les « Autres flux » au niveau de la position extérieure globale.

11. La version détaillée des composantes types est présentée à l'annexe I.

Présentation synthétique des composantes de la balance des paiements

Compte des transactions courantes

Biens et services

Biens

Services

Compte du revenu primaire (*anciennement compte « revenu »*)

Compte du revenu secondaire (*anciennement « transferts courants »*)

Compte de capital

Acquisition et cession d'actifs non produits

Transferts en capital

Compte financier (*anciennement compte d'opérations financières*)

Investissements directs

Investissements de portefeuille

Produits financiers dérivés (*traité comme sous-rubrique des investissements de portefeuille dans le MBP5*)

Autres investissements

Avoirs de réserve

De façon générale, l'utilisation de signes dans la présentation du MBP6 s'opère comme suit :

- dans les comptes des transactions courantes et de capital, crédits et débits sont enregistrés avec des signes positifs (à l'exception des revenus issus de l'investissement direct et du négoce international, qui peuvent produire des inscriptions négatives) ;
- dans le compte financier, les augmentations des actifs et passifs sont enregistrées avec des signes positifs, les diminutions avec des signes négatifs.

a) Compte des biens et services

Les principaux changements apportés au compte des biens et services se présentent comme suit :

- La création d'un poste supplémentaire, pour l'enregistrement des réexportations, un phénomène observé notamment au Bénin et au Niger, qui a pris de l'importance et de l'ampleur dans certains pays européens avec l'avènement de la Zone euro ;
- Le reclassement des biens achetés dans les ports et les aéroports dans les marchandises générales plutôt que comme un poste séparé ;
- Les biens achetés à l'étranger par les voyageurs pour leur consommation personnelle ou à des fins de cadeaux dépassant les seuils douaniers sont désormais inclus dans les marchandises générales au lieu du service voyage ;
- Le négoce international n'est plus traité comme un service, mais classé dans les exportations de biens, ce qui correspond à un retour au principe de la quatrième édition ;
- En cas de changement de résidence, les transferts des effets personnels des migrants ne

sont ni inclus dans les biens, ni dans d'autres postes des comptes internationaux, puisqu'ils ne font pas l'objet de changement de propriété¹² ;

- Les réparations et maintenance sur les marchandises mobiles sont retracées dans les services au lieu des biens. Le MBP5 les classait dans les biens, compte tenu de l'importance du matériel par rapport à la prestation de service proprement dite dans la facturation globale de la transaction ;
- Les services de transformation de biens physiques appartenant à d'autres territoires économiques sont retracés comme des services dans tous les cas, alors qu'ils pouvaient être considérés dans certains cas comme un changement de propriété du manufacturier selon le MBP5 ;
- La rubrique « services de télécommunications, d'informatique et d'information » regroupe celles des « services de communication » et « services d'informatique et d'information » du MBP5. Les « services postaux et de messagerie » sont désormais inclus dans les « transports », alors qu'ils étaient classés dans la rubrique des « services de communication »¹³ selon le MBP5 ;
- Les dépenses des entreprises de construction non-résidentes en biens et services locaux sont incluses dans les Services de bâtiment et travaux publics, alors qu'elles sont classées dans les « Autres services aux entreprises » dans le MBP5. En outre, le MBP6 prévoit l'enregistrement des achats de biens et services à une troisième économie par les entreprises de construction, en chantier hors de leur pays de résidence, dans la balance des paiements de leur économie d'origine ;
- Les résultats de la recherche et développement (tels que les brevets, les copyrights et les processus industriels) sont traités comme des actifs produits et inclus dans les services de recherche et développement. Ils étaient traités comme des actifs non produits et retracés dans le compte de capital selon le MBP5.

b) Compte de revenu primaire

Le concept de « compte de revenu » dans le MBP5 est remplacé par celui de « compte de revenu primaire » dans le MBP6, pour assurer la cohérence avec le SCN 2008. Le « compte de revenu primaire » présente des composantes plus détaillées dans le nouveau Manuel, en distinguant les compensations des employés, les revenus des investissements et les autres revenus primaires, dont les taxes sur la production. Les principaux changements concernent :

- La prise en compte explicite des loyers et des taxes sur les produits et la production ;
- La clarification de la relation employeur-salarié, de manière à faire apparaître une distinction entre rémunération des salariés et paiement de services ;
- L'enregistrement des dividendes à la date à laquelle l'acquisition d'actions ne donne pas droit au dividende de la période écoulée, au lieu de la date à laquelle ils sont exigibles comme dans le MBP5¹⁴. La date ex-dividende est habituellement fixée deux jours avant la date de clôture des registres. Cela permet de traiter correctement toutes les transactions

12. Cf. MBP6, § 10.22 (b).

13. Ces services postaux et de messageries recouvrent la levée, le transport et la distribution des lettres, journaux, périodiques, brochures, autres documents imprimés, colis et paquets, ainsi que les services des guichets postaux et de location de boîtes postales.

boursières effectuées antérieurement pour que la liste des actionnaires à la date de clôture des registres corresponde bien aux propriétaires de titres actuels ;

- L'ajustement des intérêts, de manière à faire apparaître l'intérêt "pur", c'est-à-dire après déduction de la composante SIFIM¹⁵, qui est incluse dans les services financiers ;
- Le revenu des avoirs de réserve est classé séparément, alors qu'il était inclus dans les revenus des autres investissements dans le MBP5. S'il n'est pas disponible à des fins de publication, le revenu des avoirs de réserve peut être inclus au poste « Autres investissements/intérêts » ;
- L'imputation des commissions sur les prêts de titres et d'or est clarifiée et les commissions assimilées à des intérêts si elles reviennent au propriétaire qui prête ces actifs, avec écriture de contrepartie dans les autres comptes à recevoir/à payer. Le MBP5 ne traite pas explicitement de ces commissions. Toutefois, comme dans le MBP5, les commissions à verser aux dépositaires, etc., pour les services administratifs associés aux prêts sont enregistrées dans les services financiers.

c) Compte de revenu secondaire

Le concept de « transferts courants » dans le MBP5 est remplacé par celui de « compte de revenu secondaire » dans le nouveau Manuel, en vue d'assurer la cohérence avec le SCN 2008. Dans le compte de revenu secondaire, l'expression « transferts personnels » remplace « envois de fonds des travailleurs ». En outre, il a été opéré une classification plus détaillée des types de transferts courants, à savoir « les transferts du Gouvernement général », « les transferts personnels » et « les autres transferts courants ».

Ce compte indique la contribution des opérations entre résidents et non-résidents au compte de distribution secondaire du revenu décrit dans le Système de Comptabilité Nationale. La nouvelle dénomination permet de souligner le rôle des transferts dans le processus d'affectation du revenu et son impact sur le revenu disponible et, partant, sur le solde des transactions courantes, contrairement aux transferts en capital.

d) Compte de capital

Dans le nouveau Manuel du FMI, l'accent n'est plus mis sur la présentation conjointe du compte de capital et d'opérations financières. Les changements majeurs concernent les points ci-après :

- Contrairement à leur traitement dans le MBP5, les droits d'émission et les noms de domaine sur Internet sont considérés comme des actifs économiques possibles ;
- Dans le MBP6, les résultats de la recherche et développement (R&D), comme les brevets et les droits d'auteur, ne sont plus considérés comme des actifs non produits. Les achats et ventes directs de ces produits ne sont plus imputés au compte de capital, comme dans le MBP5, mais sont classés parmi les actifs produits, avec enregistrement des transactions dans les services (services de R&D pour brevets et droits d'auteur) ;

14. Cf. MBP6, § 3.48.

15. Services d'Intermédiation Financière Indirectement Mesurés.

- Les avoirs des personnes changeant de résidence sont supprimés des transferts en capital pour être classés dans la PEG, au titre des « autres changements de volume » ;
- les transferts liés aux héritages, successions et aux grands cadeaux sont traités comme des transferts en capital, pour assurer l'harmonisation avec le Système de Comptabilité Nationale ;
- Les indemnités d'assurance dans les transferts de capital sont prises en compte dans les cas exceptionnels de pertes dues à des catastrophes, pour assurer la cohérence avec le SCN.

e) Compte financier

Les opérations financières sont enregistrées en termes de variations nettes d'actifs et de passifs financiers, en lieu et place de l'imputation crédit et débit. La ventilation fonctionnelle est maintenue, mais est plus détaillée pour inclure notamment une rubrique séparée pour le suivi des dérivés financiers. Par ailleurs, la définition des instruments de dette a été harmonisée avec celle du manuel des statistiques de la dette extérieure. Les principaux changements se présentent comme suit :

- Comme dans le MBP5, les données du compte financier sont présentées par secteur institutionnel. Toutefois, la banque centrale remplace les autorités monétaires en tant que sous-secteur, mais les autorités monétaires restent un concept essentiel à la définition des avoirs de réserve. Les autres secteurs sont décomposés en « Autres sociétés financières » et « Sociétés non financières, ménages et ISBLSM » ;
- La classification des actifs et passifs financiers est désormais conforme au SCN2008 et au Manuel de statistiques monétaires et financières de 2000, de par les détails présentés et la terminologie utilisée. Dans les composantes types du MBP5, les instruments sont regroupés et ne sont pas libellés partout de la même manière ;
- Les actifs et passifs financiers des entités changeant de lieu de résidence (migrants) ne sont pas enregistrés en balance des paiements mais inclus dans les « Autres changements de volume », qui alimentent la Position Extérieure Globale (PEG) ;
- Les IDE sont désormais présentés sur la base des avoirs et engagements, et non en fonction du sens des flux de capitaux (investissements à l'étranger et dans l'économie). En outre, pour tenir compte du développement accru de la libre circulation des capitaux, occasionnant des chaînes de propriété longues et souvent complexes, il a été élaboré des directives sur l'identification de ces relations. Ces directives sont basées sur le cadre pour les relations d'investissement direct (CRID), qui prévoit des critères permettant de déterminer si une propriété transfrontalière se traduit par une relation d'investissement direct étranger. Dans les composantes types, les investissements directs sont classés en fonction de la relation entre l'investisseur et l'entité recevant l'investissement comme ci-après :
 - investisseur direct dans des entreprises d'investissement direct ;
 - investissement direct dans un investisseur direct (investissement à rebours) ;

- et entreprises apparentées.
- Toutes les dettes entre certains types de sociétés financières apparentées sont exclues des investissements directs, à la différence du MBP5, où les dettes dites permanentes sont incluses dans les investissements directs. Les sociétés financières auxquelles cela s'applique sont les banques centrales, les institutions de dépôts autres que la banque centrale, les fonds de placement et les autres intermédiaires financiers, à l'exception des sociétés d'assurance et des fonds de pension ;
- Les intitulés du MBP5 « Obligations et autres titres d'emprunt » et « Instruments du marché monétaire » sont remplacés respectivement par « Titres de créance à long terme » et « Titres de créance à court terme » ;
- Les « Autres investissements » passent de quatre (4) à six (6) rubriques. Ce changement consacre l'éclatement de la rubrique « Autres avoirs, autres engagements » du MBP6 en :
 - **Autres titres de participation**, qui sont des participations qui ne sont pas incluses dans les investissements directs et qui ne prennent pas la forme de titres ;
 - **Les régimes d'assurance, de pension et de garanties standardisées** ;
 - **et les autres comptes à recevoir/à payer.**
- Les crédits commerciaux n'intègrent plus les imputations relatives aux exportations ou réimportations de biens pour transformation ;
- des clarifications ont été apportées à la notion d'avoirs de réserve, entraînant des réaménagements dans leur composition. Il s'agit notamment de la prise en compte des actifs gérés en commun, des accords de pension, des fonds à vocation spéciale, des engagements liés aux réserves et des accords monétaires régionaux ;
- **Les allocations de DTS aux pays membres du FMI sont désormais retracées dans le compte financier, au titre des engagements.** Dans le MBP5, elles n'étaient pas considérées comme un engagement, mais figuraient dans la position extérieure globale.

1.1.3 - Position extérieure globale (PEG)

La position extérieure globale (PEG) est définie comme étant un état statistique qui décrit, à un moment donné, la valeur des actifs et des passifs financiers des résidents d'une économie vis-à-vis des non-résidents.

Le nouveau Manuel reflète un intérêt accru pour l'analyse du compte de patrimoine comme outil permettant de comprendre l'évolution de l'économie internationale au plan de la vulnérabilité et de la viabilité. A cet égard, le MBP6 présente des recommandations beaucoup plus détaillées sur la PEG et accorde davantage d'attention sur les réévaluations et autres changements de volume, enregistrés dans le compte des « Autres flux », et à leur incidence sur les stocks d'avoirs et engagements.

Les autres variations de volume concernent notamment les rapatriements de fonds consécutifs aux changements de résidence, les accumulations d'arriérés de paiement extérieurs (cette décision étant unilatérale), les cessions de devises à la banque centrale par des résidents (qui constituent une transaction entre résidents), etc. S'agissant des réévaluations, elles correspondent aux gains et pertes liées aux détentions d'actifs et de passifs, à la suite

pays collectent la même information concernant une opération les liant¹⁶. Elle apparaît lorsque la donnée d'un pays ne correspond pas à celle enregistrée par son partenaire pour la même transaction. Ainsi, les asymétries constituent un phénomène général qui touche l'ensemble des statistiques sur les flux transnationaux.

A l'échelle mondiale, l'écart entre le total des montants inscrits au crédit des transactions courantes des balances des paiements des Etats dans le monde et le total des débits est évalué en 2004, à 28 milliards de dollars des Etats-Unis, après avoir atteint 136 milliards de dollars en 2001, représentant plus de 1% des flux mondiaux. Les écarts entre le total des importations des Etats dans le monde et les exportations retracées par le FMI ont représenté en 2005 plus de 2% de ces flux. Dans l'Union européenne, les importations intra-communautaires déclarées dans le système Intrastat¹⁷ ressortent, en moyenne, à 5% en dessous des exportations, contribuant à accentuer les asymétries sur le total des transactions courantes, source de préoccupation dans cette région.

Dans l'UEMOA, la disponibilité de statistiques régionales fiables est devenue une exigence majeure pour l'analyse et la mise en œuvre des mesures de politiques économiques intégrées. Dans ce cadre, la BCEAO élabore la balance des paiements régionale qui permet de mieux appréhender les performances de l'Union en matière de paiements extérieurs et constitue, à ce titre, un outil d'aide à la décision en matière de politique économique et monétaire à la disposition des Autorités de l'Union. La qualité de cet outil se ressent toutefois des difficultés d'appréciation de l'évolution des échanges entre les Etats membres de l'Union, du fait de l'importance des asymétries relevées dans les statistiques nationales. Quelques exemples chiffrés donnent l'ordre de grandeur des asymétries des données déclarées par les Etats membres de l'UEMOA. Pour l'année 2005, les statistiques du Bénin indiquaient 32,9 milliards d'importation en provenance de la Côte d'Ivoire. Dans le même temps, la Côte d'Ivoire déclarait 78,6 milliards au titre des exportations vers le Bénin, soit deux fois plus que le montant déclaré par les sources béninoises. Pour la même année, les données produites par le Bénin faisaient état d'exportations vers le Mali d'un montant de 4,1 milliards, tandis que les sources maliennes estimaient à 75,5 milliards les importations en provenance du Bénin. Des incohérences de même nature ont été recensées dans les déclarations des autres pays.

L'amélioration de la qualité des statistiques sur les échanges intra-communautaires constitue donc une priorité, en vue notamment du renforcement de la fiabilité de la balance des paiements régionale de l'UEMOA et de l'analyse de l'évolution de l'économie régionale, d'une manière générale.

Le présent document expose les sources des asymétries sur le commerce intra-communautaire, ainsi que leur incidence sur le calcul des agrégats régionaux. Il décrit ensuite la démarche utilisée par la BCEAO pour corriger ces asymétries et en relève quelques limites. Enfin, il est fait une présentation de la nouvelle approche proposée pour réduire les asymétries, à travers la mise en place de la Cellule sous-régionale.

16. On utilise souvent le terme de « statistiques miroir » pour désigner ces types de données.

17. Intrastat est le système européen de collecte des statistiques relatives au commerce intra-communautaire, mis en place en 1993, à la suite de la levée des contrôles frontaliers entre les Etats membres de l'Union Européenne (UE), en liaison avec la création du marché unique. Les informations sont collectées sur la base des déclarations faites par les entreprises sur les arrivées et les expéditions de produits en provenance ou vers les autres pays de l'UE.

I - SOURCES DES ASYMETRIES ET INCIDENCE SUR LA QUALITE DES AGREGATS

1.1 - Principales origines des asymétries

Les asymétries relevées dans les statistiques douanières relatives aux échanges intra-UEMOA sont imputables, en grande partie, aux différences de classification ou de champ couvert par celles-ci. En dépit des actions entreprises à l'échelle de la sous-région en vue de l'harmonisation et du renforcement de la cohérence des données du commerce extérieur, des écarts importants entre les déclarations subsistent. Les principales causes de ces distorsions peuvent se résumer comme ci-après :

- Les imprécisions sur la destination et l'origine des marchandises

Les exportations de marchandises en provenance des pays du Sahel, transitant généralement par les ports des pays côtiers, sont parfois classées par le pays exportateur comme étant destinées au pays de transit. De même, les importations en provenance de pays tiers sont parfois enregistrées par le pays d'accueil sur la base de la provenance la plus proche qui peut être un pays de transit.

Ainsi, le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Togo, en raison de leurs activités de transit portuaire, sont souvent identifiés, à tort, comme les importateurs de produits en provenance des pays de l'hinterland ou les exportateurs de produits destinés à ces pays.

A titre illustratif, les statistiques du Burkina Faso pour l'année 2005 laissaient apparaître 73,0 milliards d'exportation vers le Togo, alors que du côté de ce dernier, seulement 1,5 milliard d'importations provenaient du Burkina. A l'analyse, il s'est avéré que les données déclarées par le Burkina prenaient en compte les exportations de coton qui transitent par le port de Lomé à destination des pays tels que la Chine.

- La différence du champ couvert par les statistiques douanières

Certaines transactions commerciales, en particulier celles portant sur le bétail et les céréales réalisées pour l'essentiel à travers des circuits informels, ne sont pas intégrées dans les statistiques douanières de certains pays.

Au titre de l'année 2005, les statistiques de la Côte d'Ivoire déclaraient 0,3 milliard d'importation en provenance du Mali alors que les sources maliennes indiquaient 7,4 milliards d'exportations à destination de la Côte d'Ivoire. L'analyse des informations disponibles révèle que le bétail sur pieds exporté par le Mali vers la Côte d'Ivoire ne peut pas être appréhendé par les douanes ivoiriennes, du fait même des conditions d'acheminement.

D'une manière générale, les transactions hors du circuit formel, qui constituent une part importante du commerce intra-UEMOA, contribuent à accroître les asymétries entre les statistiques des Etats membres, du fait, d'une part, de la diversité des approches adoptées d'un pays à un autre pour leur évaluation, et d'autre part, de la difficulté de cet exercice.

A ces facteurs qui sont davantage spécifiques à l'UEMOA, il convient d'ajouter d'autres sources plus classiques. Il s'agit notamment des décalages temporels qui peuvent apparaître dans l'enregistrement des opérations par les deux parties, notamment celles qui interviennent en fin d'année. Celles-ci peuvent en effet figurer dans les comptes du pays exportateur alors qu'elles n'ont pas été enregistrées par le destinataire à la date d'arrêté des statistiques.

Par ailleurs, des différences peuvent apparaître dans la valorisation des produits entre les partenaires, souvent pour des raisons d'ordre fiscal, qui se traduisent ainsi dans les statistiques des deux pays.

1.2 - Incidence des asymétries sur la qualité des agrégats régionaux

Les incidences des asymétries relevées notamment dans les échanges intra-UEMOA peuvent être appréhendées à travers l'impact sur le calcul de la balance des paiements régionale.

En effet, elles annulent la « neutralité » théorique des échanges intra-UEMOA dans l'agrégation des balances des paiements des Etats. Les soldes des différentes rubriques de la balance régionale consolidée s'écartent de ceux obtenus par agrégation des balances nationales.

A titre d'illustration, sur la base des statistiques douanières, le total des exportations intra-UEMOA inscrites dans les balances des paiements adoptées, a été évalué à 721,8 milliards en 2004, tandis que le total des importations déclarées s'élevait à 636,3 milliards, soit un écart de 85,4 milliards. En retranchant ces montants du commerce extérieur de l'Union, la balance commerciale extra-UEMOA, établie sur la base des statistiques officielles, ressort déficitaire alors que l'agrégation des données par Etat donnait un excédent. Les mêmes difficultés se posent aux autres postes de la balance des paiements, notamment ceux des services, des transferts, ou encore des opérations financières.

A travers ces biais induits dans les comptes extérieurs, les asymétries introduisent des distorsions dans l'évaluation du Produit Intérieur Brut (PIB) au niveau régional, calculé par agrégation des PIB nationaux. Cette méthode n'est, en effet, rigoureusement valable que lorsque la somme des exportations de biens et services intra-communautaires est égale à celle des importations de même nature.

Les incidences ci-dessus relevées sur la qualité des agrégats communautaires affectent les analyses portant sur l'économie régionale et impliquent, de ce fait, la mise en oeuvre de solutions appropriées, en vue de réduire les asymétries sur les flux intra-UEMOA.

II - APPROCHE UTILISEE PAR LA BCEAO POUR RAPPROCHER LES DECLARATIONS STATISTIQUES DES ETATS

La BCEAO produit, depuis 2000, une balance des paiements régionale pour l'UEMOA, obtenue par consolidation des balances nationales. La production d'une balance des paiements régionale pour l'UEMOA vise à prendre en compte la spécificité de l'union monétaire, en neutralisant les échanges commerciaux et financiers intra-communautaires. Elle permet également de mieux appréhender les performances de l'Union en matière de paiements extérieurs.

Dans ce cadre, la BCEAO est amenée à opérer des ajustements sur les données reçues des Etats, en vue de réduire les asymétries relevées. L'approche adoptée, qui se veut simple et pragmatique, est basée sur un arbitrage des sources d'information. L'exercice porte autant sur les données douanières que sur les échanges informels.

2.1 - Ajustements sur les statistiques officielles

Ces ajustements se fondent globalement sur une appréciation de la fiabilité des sources d'informations et sont effectués suivant les grands principes ci-après.

- Lorsqu'un pays ne communique pas ses données sur les échanges intra-régionaux, celles-ci sont estimées par les informations produites par ses partenaires commerciaux. Cela a été le cas pour la Guinée-Bissau qui, jusqu'en 2004, ne déclarait que les statistiques sur ses échanges avec le Sénégal, son principal partenaire dans la sous-région. Les informations sont éventuellement combinées aux données recueillies auprès d'autres sources (résultats d'enquêtes, entreprises exportatrices, organisations internationales, etc.) ainsi que les éléments qualitatifs disponibles sur le pays considéré.
- Lorsqu'un pays communique des données globales sur les flux intra-communautaires, sans leur distribution géographique, les statistiques produites par les partenaires sont utilisées pour ventiler ce montant global. Ces ajustements ont été opérés dans le cas

du Mali en 2002 et 2003, lorsque la communication à la BCEAO des données détaillées sur la répartition géographique du commerce extérieur accusait des retards importants.

- Dans le cas où deux pays n'ont pas transmis de données permettant d'effectuer des rapprochements croisés de leurs déclarations, la valeur estimée de leurs échanges sera nulle ou extrapolée sur la base des informations disponibles sur la période la plus récente.
- Enfin, lorsque deux pays donnent des statistiques différentes¹⁸, les ajustements se fondent sur des sources alternatives d'informations, ainsi que l'analyse qualitative des données communiquées. En l'absence d'informations pertinentes permettant d'identifier le chiffre le plus réaliste, la préférence est accordée à la source qui déclare le montant le plus élevé. Celui-ci correspondant dans bien des cas, au montant déclaré à l'exportation, les déclarations d'importations étant en général minorées pour des raisons de droits de douanes (fraude ou fausses déclarations des opérateurs économiques pour contourner les obligations douanières).

Les évolutions irrégulières éventuellement constatées dans les séries chronologiques ainsi reconstituées peuvent faire l'objet de correction par des méthodes de lissage.

2.2 - Ajustement sur les données du commerce non contrôlé

Les ajustements portent sur une estimation de la distribution géographique du montant total du commerce informel estimé par chaque Etat. D'une manière générale, les estimations de ce commerce non contrôlé s'appuient sur l'établissement de l'équilibre ressources-emplois dans les comptes nationaux et sur les mouvements de billets externes.

Les montants globaux ainsi déterminés sont ventilés entre les pays limitrophes¹⁹ suivant les poids calculés à partir des statistiques douanières.

Il convient de relever que les poids déterminés à partir des statistiques officielles peuvent faire l'objet de correction afin de prendre en compte les différences de structure qui peuvent apparaître entre le commerce officiel et celui non contrôlé. A cet égard, les résultats d'études ou des données d'enquêtes sont exploitées en vue de déterminer la structure reflétant au mieux le poids des pays partenaires dans les transactions informelles. L'exemple du Bénin est illustratif à ce titre. Le commerce de réexportation représente plus de la moitié des exportations de ce pays, et est exercé principalement par le canal du secteur informel. Dans ce pays, les pondérations géographiques issues des statistiques officielles n'ont pas été jugées appropriées pour la ventilation des échanges transfrontaliers. Les données officielles estimées accordaient, en effet, des poids au Mali et au Niger plus importants qu'au Nigeria, pourtant reconnu comme étant le premier partenaire commercial africain du Bénin. Les informations contenues dans les rapports des missions d'investigation entreprises par la BCEAO pour contrôler le rapatriement effectif des recettes d'exportation, ainsi que les conditions d'exécution des transferts (2003, 2004) ont été mises à profit pour déterminer une ventilation géographique plus réaliste du commerce informel.

Les asymétries apparaissant dans les estimations du commerce intra-communautaire non contrôlé sont corrigées en appliquant la règle du maximum, consistant à retenir le montant le plus élevé des deux statistiques miroir.

¹⁸ Il convient de souligner que les importations sont évaluées sur une base CAF dans les statistiques douanières. Ces données CAF sont préalablement ajustées pour tenir compte des coûts de fret et d'assurance, par application d'un taux de 15% qui approche la valeur minimale des taux appliqués par les Etats membres.

¹⁹ Dans l'Union et hors de celle-ci.

2.3 - Quelques limites de l'approche

La démarche utilisée par la BCEAO pour réconcilier les données des Etats s'appuie sur des méthodes simples, du reste utilisées dans certaines institutions de référence (FMI, Eurostat, etc.), notamment la règle du maximum ou l'estimation des données manquantes par les déclarations des partenaires.

Toutefois, l'approche ne s'étant pas assez inscrite dans une logique de concertation élargie avec les acteurs impliqués dans le suivi du commerce intra-régional, il peut lui être reproché de comporter une part de subjectivité. En particulier, la préférence accordée aux montants enregistrés en exportations par rapport aux déclarations d'importation, en l'absence d'informations permettant d'identifier la bonne source, peut être sujette à discussion. Par ailleurs, il est probable que l'application de la règle consistant à privilégier la plus grande valeur déclarée se traduise par une surestimation du niveau des échanges.

Il peut, en outre, être reproché à l'approche utilisée par la BCEAO d'être focalisée sur une analyse des données agrégées. Une telle démarche ne permet pas, en effet, d'identifier les produits et les secteurs à l'origine des asymétries, et par conséquent, pourrait affecter la qualité des ajustements opérés.

Enfin, les ajustements portant sur les données déjà validées au niveau national, les chiffres corrigés s'insèrent difficilement dans la base statistique des Etats. Ces corrections apportées a posteriori pourraient ouvrir des brèches à la duplicité des données.

Eu égard aux limites ci-dessus relevées, les réflexions ont été engagées par les Services de la BCEAO dans la poursuite de l'objectif d'amélioration de la fiabilité des agrégats régionaux. Le cadre de réconciliation des données du commerce intra-UEMOA ci-dessous présenté constitue un des volets majeurs des axes d'amélioration.

III. RAPPROCHEMENT DES DONNÉES RELATIVES AUX FLUX TOURISTIQUES

Les méthodologies utilisées par les Directions Nationales pour estimer les flux touristiques sont généralement de deux ordres. Il s'agit de :

- l'approche par la « dépense moyenne par voyageur », utilisée au Sénégal et au Mali en ce qui concerne les recettes. Une variante de cette méthode s'appuyant uniquement sur les informations fournies par les structures hôtelières est utilisée pour évaluer les recettes au Bénin et en Côte d'Ivoire ;
- l'approche par les flux financiers et monétaires, axée uniquement sur les flux monétaires (billets externes) est utilisée par le Burkina, la Guinée-Bissau et le Togo.

Les propositions de réconciliation sont faites en tenant compte des considérations ci-après :

- la méthode de la « dépense moyenne par voyageur » paraît plus pertinente, étant donné qu'elle s'appuie sur des flux de touristes recensés et est censée couvrir l'ensemble des dépenses effectuées par les touristes. Le résultat obtenu par cette méthode peut, toutefois, être sous-estimé si elle se base uniquement sur les données des hôtels ;
- l'inclusion des transferts électroniques ou bancaires pour l'estimation des dépenses et recettes touristiques par la méthode des flux financiers ne paraît pas toujours indiquée. En effet, ces transferts peuvent, en général, être inclus dans les flux financiers touristiques lorsqu'ils servent à régler des dépenses des étudiants ou des personnes qui sont en soin de santé à l'étranger. Ce type de tourisme ne représente pas une proportion importante dans les pays de l'Union, à l'exception de la Côte d'Ivoire et du Sénégal ;

- la comparaison avec le tourisme intra-UEMOA estimé dans les pays au cours des années précédentes.

IV. RAPPROCHEMENT DES DONNÉES RELATIVES AUX TRANSFERTS DES MIGRANTS

Les méthodologies utilisées par les Directions Nationales portent, en général, sur les flux financiers, les données des transferts rapides et les résultats de l'enquête sur les envois de fonds des travailleurs migrants dans les pays de l'UEMOA.

En règle générale, pour les propositions de réconciliation, les estimations effectuées par les Directions Nationales priment sur celles réalisées par le Siège.

En outre, une préférence a est le plus souvent accordée aux données sur les transferts reçus qu'à celles sur les transferts émis, étant donné le meilleur suivi généralement accordé aux premières. Toutefois, lorsque les données sont proches et s'appuient sur des méthodes d'estimation similaires, la règle du maximum est parfois appliquée.

V. RAPPROCHEMENT DES DONNÉES RELATIVES AUX INVESTISSEMENTS DIRECTS ÉTRANGERS

Les données sur les investissements directs étrangers sont collectées sur la base des formulaires complémentaires des investissements étrangers, administrés aux entreprises dans le cadre de l'enquête balance des paiements. Ces informations sont compilées par les Directions Nationales sur les applicatifs dédiés à cet effet. Les deux cadres de traitement servent non seulement de supports aux travaux de la Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des données sur les échanges intra-UEMOA, mais aussi pour répondre à l'Enquête Coordonnée sur les Investissements Directs (ECID) du FMI.

Les travaux de réconciliation de ces données s'appuient sur les tableaux relatifs aux principaux points d'asymétrie relevés pour chaque pays qui permettent :

- de faire la comparaison des stocks d'engagements directs du pays concerné vis-à-vis de l'Union avec les déclarations des stocks de créances directes des autres Etats détenus sur ledit pays ;
- de relever les écarts entre les créances du pays concerné et les engagements des autres Etats de l'Union vis-à-vis de ce pays ;
- de présenter respectivement les variations d'encours (flux nets) des engagements et des créances entre le début et la fin de période. Ces flux nets sont évalués sur la base des encours réconciliés au niveau de chaque pays.

Pour la réconciliation des encours, la règle du maximum est privilégiée. S'agissant des flux nets, ils sont calculés à partir des résultats de la réconciliation des encours de début et de fin de période. Cette approche permet d'assurer une cohérence entre les flux nets, présentés en balance des paiements, et les stocks, au niveau de la position extérieure globale.

IV. DISPOSITIF D'EVALUATION DES INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS AU SEIN DE L'UEMOA.

Le cadre d'évaluation des investissements directs étrangers (IDE) au sein de l'UEMOA qui est un dispositif du suivi complet comprend :

- le questionnaire de la balance des paiements, qui permet de recueillir les stocks d'avoirs et d'engagements de capitaux par composantes et selon le type de créanciers (investisseur dans des entreprises d'investissement direct, investissement à rebours et entre entreprises sœurs). Le questionnaire donne également la ventilation géographique sommaire des données suivant les pays de l'UEMOA, les pays de la zone euro et autres pays ;
- le formulaire complémentaire qui permet de suivre les investissements directs étrangers par partenaire et par secteur d'activités.

Le formulaire complémentaire était limité, jusqu'en 2010, au suivi des données sur les prises de participation étrangères reçues ou réalisées par des entreprises résidentes à l'extérieur. Des opérations telles que les prêts et emprunts, les crédits commerciaux classés parmi les investissements directs étrangers n'étaient pas concernés, bien qu'elles soient de plus en plus importantes dans les pays de l'Union. Dans le cadre de la refonte du dispositif d'élaboration de la balance des paiements de l'Union, le formulaire de collecte des données sur les IDE a été complété pour prendre en compte les instruments de dette, ventilés par partenaire et par secteur d'activités.



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Avenue Abdoulaye Fadiga
BP 3108 - Dakar - Sénégal
www.bceao.int